

Le développement durable en Suisse

Indicateurs et commentaires



La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Transports et communications
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, emploi du temps
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Droit et justice
- 20 Revenus et qualité de vie de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales

Le développement durable en Suisse

Indicateurs et commentaires

Réalisation

André de Montmollin
Office fédéral de la statistique

David Altwegg
Office fédéral de la statistique

Andrea Meier
Office fédéral du développement territorial

Irene Roth
Office fédéral de l'environnement, des forêts
et du paysage

Andrea Scheller
Office fédéral du développement territorial

Editeurs

Office fédéral de la statistique (OFS)
Office fédéral de l'environnement, des forêts
et du paysage (OFEFP)
Office fédéral du développement territorial (ARE)



Office fédéral de la statistique (OFS)
Neuchâtel, 2003

Editeurs:	Office fédéral de la statistique (OFS), Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Office fédéral du développement territorial (ARE)
Complément d'information:	André de Montmollin, OFS, tél. 032 713 64 72 E-mail: andre.montmollin@bfs.admin.ch
Auteurs:	André de Montmollin, David Altwegg, Andrea Meier, Irene Roth, Andrea Scheller, Christoph Allenspach, Susana Jourdan et Jacques Mirenowicz, Alfred Neukom, Philippe Baltzer, René Buholzer, Nicola Cantoreggi, Steivan Defilla, Peter Farago, Sonja Kahlmeier, Hans-Jörg Lehmann, Samuel Mauch, Gabrielle Nanchen, Christoph Ritz, Karin Schulte, Otto Sieber, Jean Simos, Daniel Spreng, Christian Suter, Denis Torche, Ursula Ulrich-Vögtlin
Diffusion:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel Tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch
Numéro de commande:	517-0300
Prix:	12 francs
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	21 Développement durable et disparités régionales
Internet:	Le présent rapport ainsi que des informations détaillées sur les indicateurs du développement durable sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: http://www.monet.admin.ch
Langue du texte original:	Français / allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Autres langues:	Ce rapport existe également en allemand (N° de commande 518-0300)
Page de couverture:	ecos ag, Basel
Graphisme/Layout:	Imprimerie GASSER SA, Le Locle
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2003 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
ISBN:	3-303-21008-X

Table des matières

Avant-propos	5		
Introduction	7		
Partie A: Indicateurs de développement durable	9	Partie B: Commentaires	69
1 Sécurité sociale et bien-être matériel	16	Alfred Neukom:	
2 Santé	18	Le développement durable: un projet public	70
3 Conditions de vie subjectives	20	Susana Jourdan et Jacques Mirenowicz:	
4 Logement	22	La Suisse n'est pas durable	75
5 Culture et loisirs	24	Christoph Allenspach:	
6 Cohésion sociale et participation	26	De la difficulté d'appliquer le contrat social	
7 Coopération au développement	28	en faveur de l'action durable	81
8 Education et science	30	D'autres regards – Commentaires	
9 Information	32	de membres des groupes	
10 Sécurité physique	34	d'accompagnement	86
11 Commerce international et compétitivité internationale	36		
12 Marchés intérieurs	38		
13 Travail	40		
14 Recherche, développement et technologie	42		
15 Production	44		
16 Consommation	46		
17 Mobilité	48		
18 Substances, déchets et effets	50		
19 Sol	52		
20 Eau	54		
21 Air	56		
22 Climat	58		
23 Utilisation du territoire	60		
24 Diversité biologique	62		
25 Energie	64		
26 Forêt	66		

Avant-propos

En acceptant l'Agenda 21 et la Déclaration de Rio en 1992, la Suisse s'est engagée à définir et à mettre en œuvre une politique de développement durable. Le peuple suisse a donné encore plus de poids à cet objectif en inscrivant le principe du développement durable dans la Constitution fédérale révisée de 1999. Afin d'ancrer ce thème à tous les niveaux politiques, le Conseil fédéral a présenté pour la seconde fois, au printemps 2002, une stratégie qui définit le champ de sa politique en la matière pour les prochaines années et comprend un programme d'action décliné en 22 mesures concrètes. L'une d'entre elles, la 21^e, concerne le suivi du développement durable et stipule le besoin de disposer d'un instrument de mesure fondé sur des indicateurs. L'Agenda 21 réclame d'ailleurs, dans son chapitre 40, la définition et la mise à jour régulière d'indicateurs destinés à documenter et analyser le chemin parcouru sur la voie du développement durable.

C'est dans cette optique que l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) ont mis durant trois ans leurs compétences propres au service d'une même cause, le monitoring du développement durable. Le système d'indicateurs MONET (pour Monitoring der Nachhaltigen Entwicklung) est le fruit de cette féconde collaboration. Le système est principalement conçu pour offrir une plate-forme d'information à la population, aux responsables politiques et à l'administration. Les indicateurs de MONET ont pour objectif de livrer une image globale du développement durable en Suisse et de positionner notre pays dans le contexte international.

Le système MONET a été créé par une équipe de cinq personnes issues des trois offices mandants. Certaines étapes du projet, et tout particulièrement la sélection ainsi que la production des indicateurs, n'aurait pu être réalisé sans l'expertise et le savoir-faire de plus de 80 collaboratrices et collaborateurs de quelque 20 offices et institutions fédérales. Qu'elles et qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Nos remerciements s'adressent également aux 24 experts, membres des groupes d'accompagnements, qui ont suivi le projet et prodigué leurs conseils.

Ce document marque une importante étape après plus de 3 ans de travaux. Il ouvre la voie de la phase opérationnelle du système d'indicateurs MONET en dressant un

premier bilan, escorté de commentaires de journalistes et d'experts, du développement durable en Suisse. Ces contributions personnelles, qui ont pour objectif de lancer un débat fructueux, reflètent uniquement les opinions de leurs auteurs.

Le système d'indicateurs MONET n'est pas établi une fois pour toute. Tout comme le développement durable, il est un processus et subira des améliorations et des corrections. Conscients de l'importance de la tâche, les trois offices se sont engagés à poursuivre leurs efforts afin d'offrir aux citoyennes et citoyens de ce pays des informations pertinentes et indépendantes sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrés sur la voie du développement durable.

Office fédéral de la statistique (OFS)
Adelheid Bürgi-Schmelz, directrice

Office fédéral de l'environnement, des forêts et des paysages (OFEFP)
Philippe Roch, directeur

Office fédéral du développement territorial (ARE)
Pierre-Alain Rumley, directeur

Introduction

Ce rapport traite de l'état et de l'évolution de la Suisse sur la voie du développement durable

Il contribue à apporter des réponses à des questions fondamentales...

...grâce à un système d'indicateurs créé à cet effet: le système MONET

Ancrage institutionnel et international

Le présent rapport illustre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable en Suisse à l'aide d'un système d'indicateurs créé à cet effet (voir partie A).

Ce rapport ne vise pas uniquement à illustrer les développements antérieurs et la situation actuelle à travers la loupe de la statistique publique. Par des commentaires personnels et des analyses de journalistes et d'experts indépendants (voir partie B), il met également en évidence les perspectives de la Suisse, apporte quelques pistes à suivre dans le futur ainsi que des éléments de réponse à des questions fondamentales relatives au développement durable en Suisse. Dans cette partie on aborde notamment les questions suivantes:

- *La Suisse est-elle sur le chemin du développement durable? Quelles sont les forces et les faiblesses de la Suisse sur cette voie? Quels sont les facteurs clés et où se situent les principaux goulots d'étranglement?*
- *Pourquoi la Suisse est-elle, ou non sur la voie du développement durable? Quels sont les développements positifs et négatifs, où se situent les carences et les potentiels au niveau de l'Etat, de l'économie et de la société?*
- *Que faudrait-il entreprendre pour orienter la Suisse sur la voie du développement durable? Quelles seraient les actions à engager prioritairement?*
- *Dans quelle mesure les systèmes d'indicateurs sont-ils utiles à l'évaluation de la durabilité d'un pays?*

La situation et l'évolution du développement durable en Suisse sont illustrées de manière transversale dans les trois dimensions sociale, économique et environnementale à l'aide d'un système de 163 indicateurs dont 117 ont pu être réalisés avec les données et méthodes actuellement disponibles. Les indicateurs sont présentés de manière compacte dans la partie A de la présente publication. La liste complète peut être consultée et téléchargée sur le site <http://www.monet.admin.ch>

Les indicateurs ne sont pas destinés à quantifier la durabilité de manière absolue. Ils ont été sélectionnés pour leur pertinence à illustrer l'évolution passée et à qualifier cette dernière en fonction de la direction à suivre, elle-même définie par des postulats (des explications plus détaillées relatives à l'approche utilisée et au choix des postulats figurent dans la partie A, ainsi que dans le rapport final, partie méthodes et résultats¹).

Une grande partie des indicateurs du système MONET obéissent à des définitions établies par des organismes internationaux telles que la Commission du développement durable des Nations Unies (UN-CSD), l'OCDE ou encore Eurostat (Office statistique des communautés européennes).

Presque chaque pays européen exploite son propre système d'indicateurs de développement durable, taillé sur mesure en réponse à ses besoins spécifiques. Malgré cette diversité, les systèmes nationaux présentent de nombreuses similitudes, grâce notamment aux

¹ OFS, OFEFP, ARE 2003: MONET: Rapport final – Méthodes et résultats

Partie A:
Informations statisti-
ques et...

... qualification de
l'évolution

Vers une vue globale

Partie B:
Commentaires et
analyses

Vers une informa-
tion régulière

intenses échanges d'informations ainsi qu'à la collaboration entre pays et au sein des organisations internationales mentionnées précédemment. Les travaux menés en Suisse s'inscrivent parfaitement dans ceux que mènent les autres pays².

La première partie (A) comprend d'une part quelques explications relatives à la construction et à la structure du système d'indicateurs, et d'autre part, une présentation condensée des 117 indicateurs structurée selon les 26 thèmes du système MONET. La grille de présentation utilisée ici inclut une qualification de l'évolution des indicateurs en fonction des postulats concernés. Cette qualification ne découle pas d'un désir de juger l'évolution passée. Cette opération, encore très peu pratiquée dans les offices statistiques, astreints à une stricte neutralité, est motivée par la nécessité d'offrir une vue synoptique d'un ensemble d'indicateurs.

La qualification des indicateurs est, dans notre cas, une première étape, probablement inéluctable, vers une vision complète et simultanée d'un ou de plusieurs groupes d'indicateurs. En effet, si le développement réclame une approche transversale, il est indispensable que les indicateurs ne soient pas uniquement présentés isolés et séquentiellement, mais de manière à mettre en évidence les interférences entre les objectifs, parfois contradictoires du développement durable.

Dans la deuxième partie (B), quatre journalistes et des experts des groupes d'accompagnements analysent et commentent l'évolution du développement durable en Suisse à la lumière des indicateurs de la partie A, tout en s'attachant à répondre aux quatre questions énoncées précédemment ou à l'une des quatre dans le cas des experts. Ces commentaires, qui représentent une première interprétation concrète du système MONET, diffèrent tant par les priorités choisies que par leur degré d'objectivité ou de subjectivité. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Ce rapport est publié conjointement avec le rapport final³ du projet MONET qui décrit l'approche et les méthodes utilisées pour la construction du système d'indicateurs ainsi que les enseignements récoltés tout au long de ce processus. Tous les indicateurs publiés dans le présent rapport peuvent être consultés de manière intégrale (textes explicatifs, graphiques, tableaux de données et méta-informations) sur le site internet de l'OFS (<http://www.statistique.admin.ch> ou <http://www.monet.admin.ch>)

Le projet MONET a été lancé au printemps 2000 avec pour but la création d'un système d'indicateurs destinés au monitoring du développement durable en Suisse. Ce projet arrive à son terme, le système d'indicateurs qui en est issu entre dans une phase d'exploitation régulière qui comprendra, entre autres tâches, le développement et l'amélioration du système, la mise à jour des indicateurs ainsi que leur publication périodique.

Des informations détaillées concernant
le projet monet et la construction du système d'indicateurs
figurent dans la publication:

MONET: Rapport final - Méthodes et résultats
OFS, OFEFP, ARE 2003

Ce rapport de 50 pages peut être commandé auprès de:
Office fédéral de la statistique, 2010 Neuchâtel
N° de commande: 310-0300, prix: 7 frs

² OECD 2003: Overview of sustainable development indicators used by national and international agencies. OECD statistics working paper 2002/2

³ OFS, OFEFP, ARE 2003: MONET: Rapport final – Méthodes et résultats

Partie A:

Indicateurs de développement durable

Le développement durable est un concept basé sur des normes et des valeurs. Le choix des indicateurs destinés à décrire le développement durable implique donc une délimitation du cadre d'analyse fondée sur une interprétation et une explicitation du terme même.

Définition

La notion de «développement durable» remonte au rapport rendu en 1987 par la Commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement (CNED) sous le titre «Notre avenir commun» ou «Rapport Brundtland». Ce rapport définit le développement durable comme «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Cette définition, désormais reconnue dans le monde entier, sert également de référence au système d'indicateurs mis en place.

Un concept plein de valeur(s)

A l'instar d'autres concepts «ouverts», comme la liberté ou la justice, le développement durable est un concept ne permettant que des interprétations temporaires et contextuelles. De ce fait, l'interprétation proposée ici n'est pas irrévocable, elle traduit plutôt la volonté de donner une signification à cette notion pour la Suisse. La notion de «développement durable» est progressivement expliquée et interprétée ci-après (voir schéma page suivante). Une fois la notion interprétée à partir de la définition de Brundtland, des «objectifs qualitatifs» sont définis en conséquence. Ces derniers sont ensuite précisés dans des postulats (voir pp. 12-14).

Interprétation

Le fondement du développement durable, la préservation des possibilités pour tous les individus d'aujourd'hui et de demain de satisfaire leurs besoins est précisé dans la réflexion suivante:

Le développement durable comprend l'indivisibilité des droits de la personne humaine par-delà les frontières du temps et de l'espace, au sens

- de la création et de la garantie d'une existence digne pour tous les humains d'aujourd'hui et de demain, et

- de la préservation et de la garantie à long terme des conditions d'existence écologiques, matérielles et culturelles nécessaires au libre épanouissement de la personnalité.

«Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fit»

Les droits de la personne humaine offrent un cadre éthique qui garantit le droit à une vie digne et au libre développement de la personnalité tout en imposant le devoir de garantir le même droit à ses pairs. C'est précisément cette limite au strict nécessaire au sens de «l'éthiquement correct» et le renoncement au «moralement bon» trop influencé par la culture et la religion, qui confèrent aux droits de la personne humaine cette universalité de leurs principes, indépendamment de leur origine culturelle. Leur principe essentiel «Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fit» est une des règles les plus universelles qui existent.

Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, équitable pour tous

Le terme de développement souligne que les aptitudes des humains à décider et à agir sur la voie de la durabilité ne doivent pas être restreintes. Le maintien d'options permettant de couvrir les besoins de tous requiert une distribution équitable du capital social, économique et écologique nécessaire à la réalisation de ces principes. La répartition est équitable dans une optique éthique, juridique et philosophique lorsqu'elle permet de maximiser le profit qu'en retirera l'individu le plus défavorisé. Compte tenu de toutes les considérations matérielles, la valeur suprême sera donc de permettre aux plus défavorisés de couvrir leurs besoins. De cette manière, l'inégalité des revenus ne pose plus de problème particulier dans la mesure où le renoncement à «l'égalité des salaires pour tous» permet à l'économie de prospérer et de profiter également aux plus pauvres. Le commerce nord-sud s'inscrit dans la ligne du développement durable lorsqu'il sert aussi les intérêts du pays partenaire le plus défavorisé.

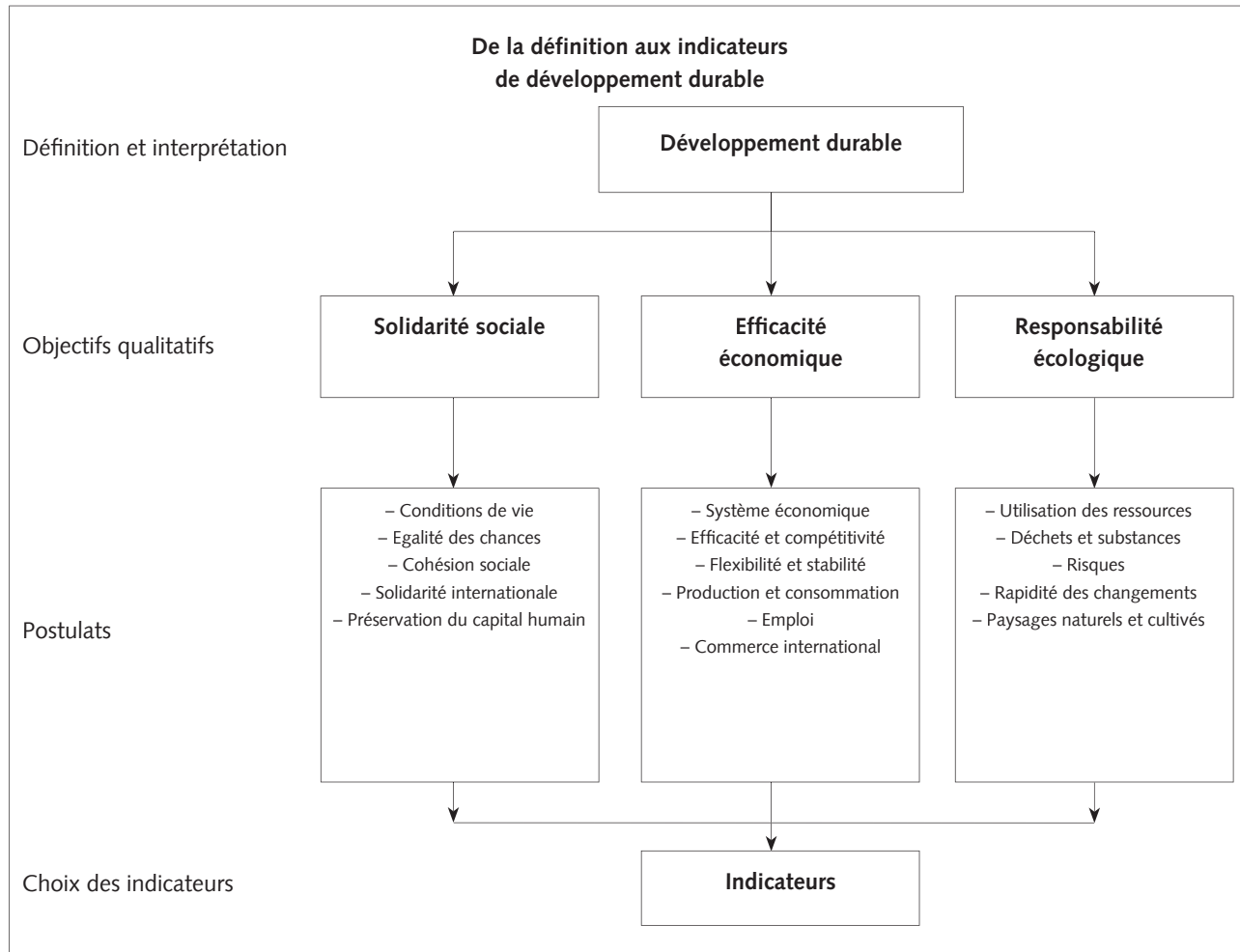
Des ressources limitées

La réalisation de l'exigence susmentionnée suppose une consommation du capital qui respecte le principe d'équité

entre les générations présentes et à venir et au sein de ces générations. Or, les ressources naturelles de la planète ne sont pas inépuisables, donc toute consommation de ressources doit être compensée par un investissement équivalent dans le futur. Dans le cas de la biodiversité, les possibilités de remplacement sont restreintes; il est donc indispensable de les protéger de manière globale.

Objectifs qualitatifs

Pour couvrir les besoins, il faut des ressources naturelles en quantité suffisante, mais également une économie performante et un environnement social valorisant. Le développement durable dépasse donc de beaucoup la simple protection de l'environnement, contrairement à une opinion



En accord avec «Rio» et avec la Constitution fédérale

L'acception du développement durable esquissée ici correspond aux valeurs fondamentales des documents officiels du Sommet de la Terre de Rio, de la Déclaration de Rio et de l'Agenda 21. Elle correspond par ailleurs aux valeurs sociales établies contenues dans la Constitution fédérale. L'article 2 stipule expressément que la Confédération «favorise le développement durable» et «s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles», et l'article 73 requiert «l'établissement d'un équilibre durable entre la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, et son utilisation par l'être humain».

largement répandue. Les trois volets Société, Environnement et Economie sont étroitement liés, les points de jonction et les influences réciproques sont essentiels. C'est pourquoi il n'est pas judicieux de considérer les trois volets comme trois piliers indépendants. Le concept exige plutôt des objectifs qualitatifs qui soulignent l'interdépendance des trois dimensions que sont la «solidarité sociale», «l'efficacité économique» et la «responsabilité écologique». Tous trois ont un caractère transversal et doivent être traités sur un pied d'égalité: un objectif, qu'il soit social, économique ou écologique ne peut être réalisé aux dépens de l'un ou des autres. En d'autres termes, des mesures de protection de l'environnement, par exemple, doivent être économiquement efficaces et socialement équitables.

Vous avez dit «développement durable»? La définition utilisée par le système MONET.

1. Le développement durable satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins.
2. Le développement durable consiste à assurer une dignité humaine au sens des droits humains, en garantissant la palette la plus large possible d'options pour aménager librement des projets de vie. L'utilisation des ressources écologiques, économiques et sociales doit tenir compte du principe d'équité entre les générations présentes et à venir et au sein même de ces générations, en Suisse et envers l'étranger.
3. Pour assurer un développement durable, il faut protéger dans sa globalité la diversité biologique en tant que condition d'existence indispensable, c'est-à-dire préserver la diversité des écosystèmes, des espèces végétales et animales et des ressources génétiques.
4. Les objectifs qualitatifs sont la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique. Ces objectifs ont un caractère transversal et sont traités sur un pied d'égalité: à long terme un objectif, qu'il soit écologique, économique ou social, ne peut être réalisé aux dépens de l'un ou des autres.

Des postulats pour indiquer la direction à suivre

Les seuls objectifs qualitatifs ne permettent que difficilement d'apprécier des contenus concrets – les marges de manœuvre sont souvent trop importantes. C'est pourquoi des postulats précisent la définition du développement durable et de ses objectifs qualitatifs. Ces postulats constituent le cadre de référence permettant de classer les développements observés selon leur durabilité; ils permettent également une sélection aussi cohérente et transparente que possible des indicateurs. Chaque indicateur doit avoir au moins un lien avec un postulat.

Les postulats, s'ils présentent tous un lien manifeste et direct avec la définition et les objectifs qualitatifs, gardent également leur pertinence au-delà des limites de temps et d'espace. Ils sont destinés à conserver une validité à long terme, ce qui explique qu'ils ne contiennent ni mesures actuelles ni ébauches de solution.

Les postulats sont classés selon les thèmes des objectifs qualitatifs «solidarité sociale», «efficacité économique» et «responsabilité écologique» et articulés en 20 domaines. Ils présentent des propositions pour couvrir les besoins et pour préserver les réserves en capital, ainsi que pour concevoir de manière efficace et équitable la couverture des besoins et l'exploitation des ressources.

Les postulats (voir pages 12-14) reposent dans une grande mesure sur des publications de la Confédération. Toutes les précautions prises en matière d'équité ne peuvent toutefois empêcher que le choix soit lié à un certain jugement de valeur. Il n'est donc pas possible de prétendre que l'ensemble des postulats traduise la vision complète d'une Suisse durable

Les indicateurs

Les indicateurs ont été sélectionnés dans le cadre d'un processus participatif auquel ont participé 20 institutions fédérales. Les indicateurs ont été retenus en raison de leur(s) lien(s) avec un ou des postulats et de leur pertinence à illustrer un des cinq processus du développement durable modélisés pour le système MONET: le degré de couverture des besoins individuels et sociaux et l'effort qui leur est consacré, l'état actuel des ressources, l'efficacité et l'équité de leur utilisation ainsi que les réactions de la société⁴. Les indicateurs sont regroupés et présentés en 26 thèmes, largement inspirés des principaux axes de la politique fédérale.

La présente liste d'indicateurs est conçue comme un système ouvert, des modifications (ajouts, suppressions et corrections d'indicateurs) sont possibles en tout temps.

⁴ Pour des informations complémentaires concernant la structure et les caractéristiques du système d'indicateurs voir OFS, OFEFP, ARE 2003: MONET: Rapport final – Méthodes et résultats

Postulats pour la solidarité sociale

Principe général	1a	Garantie des droits de la personne humaine	Chaque individu a le droit de vivre dans la dignité et le droit à l'épanouissement de sa personnalité. La démocratie, le droit et la diversité culturelle sont garantis.
	1b	Limites de la liberté individuelle	L'épanouissement de la personnalité ne doit pas se faire aux dépens de la dignité d'autres personnes appartenant aux générations présentes et à venir.
Conditions de vie objectives	2a	Satisfaction des besoins	La satisfaction des besoins existentiels de la population doit être assurée à long terme. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
	2b	Promotion de la santé	La santé de l'être humain doit être préservée et favorisée.
	2c	Lutte contre la pauvreté	Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté. Chaque individu vivant dans l'indigence bénéficiera de prestations de solidarité adaptées.
Conditions de vie subjectives	3a	Satisfaction et bonheur	Les possibilités pour les générations présentes et à venir de mener une existence satisfaisante et de trouver le bonheur doivent être préservées et favorisées.
	3b	Développement compatible avec le bien-être	L'évolution socio-économique et les modifications de l'environnement ne doivent pas se faire aux dépens du bien-être physique et psychique de l'individu.
Répartition équitable, égalité des chances	4a	Interdiction de toute discrimination	Personne ne doit être victime de discrimination en raison de ses qualités visibles ou invisibles.
	4b	Egalité des chances et répartition équitable	Chaque individu doit avoir les mêmes droits et les mêmes chances. Il s'agit de viser une répartition plus équitable des ressources conduisant au bien-être.
	4c	Intégration des défavorisés	L'intégration de groupes de population ou de régions défavorisés dans la vie économique, sociale, culturelle et politique doit être encouragée.
Renforcement de la cohésion sociale	5a	Compréhension entre les personnes et les cultures	Compte tenu du fait que le fonctionnement et la survie de la société dépendent essentiellement de la solidarité existant entre ses membres, il faut encourager les échanges et la compréhension entre les individus et les groupes.
	5b	Participation sociale et politique	La participation sociale et politique doit être encouragée.
Solidarité internationale	6a	Coopération au développement	Dans les pays en développement et en transition, la promotion du développement durable passe par la lutte contre la pauvreté. Le soutien apporté doit prioritairement bénéficier aux pays en développement, régions et groupes de population les plus pauvres.
	6b	Promotion de la paix et de la démocratie	La coexistence pacifique des peuples et des nations, le respect des droits humains et des structures démocratiques doivent être encouragés.
Développement et préservation du capital humain	7a	Développement du capital humain	Le savoir collectif et l'héritage socio-culturel doivent être encouragés et enrichis durablement
	7b	Liberté d'opinion et liberté de l'information	La libre circulation de l'information, la liberté d'opinion et d'expression sont garanties.
	7c	Encouragement de la capacité d'apprendre	La capacité à communiquer et à traiter des informations doit être encouragée.
	7d	Environnement favorable aux enfants	Les enfants et les jeunes notamment doivent pouvoir vivre dans un environnement ouvert, motivant, qui leur offre des perspectives d'avenir.

Postulats pour l'efficacité économique

Principe général	8	Ordre économique au service du bien commun	Le système économique doit satisfaire véritablement et efficacement les besoins de l'individu et de la société. L'ordre économique doit être aménagé de manière à encourager l'initiative individuelle, mais aussi à mettre l'intérêt personnel au service du bien commun, de telle sorte que le bien-être des générations présentes et futures soit assuré.
Système économique	9a	Economie de marché	Les échanges de biens et de services sont régis par les principes de l'économie de marché. Des interventions se justifient lorsque le marché ne remplit plus son rôle ou qu'on a affaire à des biens présentant un intérêt public prépondérant (biens méritoires).
	9b	Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur	Les prix doivent refléter la disponibilité des ressources naturelles, des facteurs de production, des marchandises, des services et des coûts externes. Le principe du pollueur-payeur doit être appliqué de manière systématique, sauf pour les biens présentant un intérêt public prépondérant.
	9c	Interventions conformes au système	Pour toute intervention sur le marché, il faut recourir aux instruments de l'économie de marché.
Efficacité et compétitivité	10a	Promotion de l'efficacité économique	L'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain doivent être à tout le moins préservés au fil du temps. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
	10b	Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence	Les conditions de l'économie de marché devraient être aménagées de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
	10c	Encouragement de la recherche	La recherche et le développement allant dans le sens du développement durable doivent être encouragés.
	10d	Limitation de l'endettement public	L'endettement des ménages publics ne doit être possible que dans la mesure où il ne met pas en péril la possibilité, pour les générations futures, de couvrir les besoins des individus et de la société.
Flexibilité et stabilité	11a	Prévisibilité des changements du système	Les conditions de l'économie doivent être aménagées de manière à favoriser la prise en compte du long terme et de manière à faciliter l'évolution sociale nécessaire pour faire face aux défis à venir. Les nouvelles mesures doivent être prévisibles.
	11b	Rapidité des changements ne mettant pas en péril la paix sociale	Ni la rapidité ni la lenteur des changements économiques ne doivent mettre en péril la paix sociale.
Production et consommation de biens et de services	12a	Production compatible avec l'environnement	Les charges et risques environnementaux des entreprises doivent être minimisés, leurs flux de matière et d'énergie doivent être optimisés.
	12b	Consommation sociale et compatible avec l'environnement	La consommation de biens et de services doit répondre à des critères d'équité et de respect de l'environnement.
	12c	Information transparente des entreprises et des consommateurs	Au sein et en dehors des entreprises, il convient de mettre en place des systèmes d'information (ou de management environnemental) permettant d'assurer autant que possible une production et une consommation durables.
Emploi	13	Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	Le système économique doit permettre aux personnes qui souhaitent exercer une activité professionnelle de trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins.
Commerce international	14a	Commerce mondial compatible avec les besoins sociaux et l'environnement	Le commerce multilatéral doit favoriser une utilisation parcimonieuse des ressources naturelles, l'encouragement de technologies permettant une exploitation plus rationnelle des ressources écologiques ainsi que la justice sociale.
	14b	Commerce multilatéral utile à tous	Le système commercial multilatéral doit favoriser la couverture des besoins individuels et sociaux d'une nation sans que celle d'autres nations s'en trouve affectée.

Postulats pour la responsabilité écologique

Principe général	15	Sauvegarde des ressources naturelles Sauvegarde de la bio-diversité	Les ressources naturelles doivent être sauvegardées durablement et les dommages existants réparés La nature doit être sauvegardée dans sa diversité dynamique.
Utilisation des ressources	16a	Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables	Les ressources renouvelables doivent être utilisées en deçà de leur niveau de régénération.
	16b	Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables	L'utilisation des ressources non renouvelables doit être maintenue à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables
Déchets et substances	17a	Limitation des déchets biodégradables et des polluants	La charge environnementale occasionnée par les déchets et polluants dégradables doit être minimisée. La pollution ne doit en aucun cas dépasser le seuil d'absorption des écosystèmes.
	17b	Arrêt des émissions de polluants non biodégradables	Les émissions de polluants non dégradables doivent être évitées dans la mesure du possible.
Risques	18a	Compensation écologique	Chaque atteinte à la nature doit être compensée par des mesures préservant la diversité biologique ainsi que la qualité des biotopes et les liaisons entre eux.
	18b	Minimisation des risques écologiques	Il ne faut tolérer les risques d'accidents ayant des répercussions à grande échelle sur l'être humain et la biosphère que dans la mesure où ils n'entraînent pas de dégâts persistant plus d'une génération, et ce même en cas de sinistre total.
	18c	Précaution en cas d'incertitude	Quand il y a risque de perturbations graves ou irréversibles, il importe de prendre des mesures de précaution, même en l'absence de certitude scientifique absolue à propos de ce risque.
Rapidité des changements	19	Respect de la durée des processus naturels	Les atteintes anthropogènes sur la nature doivent laisser assez de temps à l'environnement pour y réagir par des processus naturels.
Paysages naturels et cultivés	20	Paysages naturels et cultivés convenables	L'aménagement du cadre de vie naturel de l'être humain doit s'inspirer des droits humains. L'être humain doit pouvoir vivre dans des paysages naturels et cultivés convenables

Grille de présentation

Nous nous sommes limités dans le présent rapport à une présentation condensée des indicateurs du développement durable afin d'assurer une meilleure lisibilité de ce système. Une version plus complète, comprenant des commentaires détaillés, des définitions, des tableaux de chiffres et des explications méthodologiques, est accessible sur Internet, sous <http://www.monet.admin.ch>. A l'avenir, nous mettrons régulièrement à jour sur ce site les séries de données et les commentaires.

Nous avons évalué l'importance pour le développement durable des tendances observées et l'avons représentée par des symboles (voir T1). En règle générale, l'évalua-

tion porte sur la tendance observée depuis 1987 (année de parution du Rapport Brundtland), ou depuis le début du relevé des données si celui-ci a commencé à une date ultérieure.

Les postulats du développement durable développés dans le cadre du projet MONET (voir p. 12-14) servent de système de référence à cette évaluation. Les numéros et les titres des principaux postulats liés à un indicateur donné sont mentionnés.

Les indicateurs qui doivent encore être développés sont signalés par un symbole spécial. Il ne sera pas possible d'établir dans un avenir proche les indicateurs imprimés en italiques, car les données ou les concepts de mesure correspondants font défaut et aucun relevé n'est planifié.

T1: Symboles

Tendance *	Evaluation
 Croissance	 positive (pour la durabilité)
 Régression	 négative (contraire à la durabilité)
 Pas de modification notable	 neutre
 Irrégulière	 Pas d'évaluation
 Aucune conclusion possible (1 mesure)	
Autres symboles	
 L'indicateur doit encore être développé	
1a, 1b etc.: numéro du postulat (voir p. 12-14)	
* depuis 1987 (année de parution du rapport Brundtland) ou depuis la date du premier relevé (si celui-ci est postérieur à 1987)	

1 Sécurité sociale et bien-être matériel

Chaque individu a le droit de vivre dans la dignité, ainsi que l'énonce l'un des postulats du développement durable. Il doit pouvoir satisfaire ses besoins existentiels, mais également disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture de besoins plus larges, matériels et immatériels. Cela ne lui sera possible, s'il vit dans l'indigence, que si la société lui témoigne sa solidarité en lui versant des prestations. Cette redistribution s'opère à travers les assurances sociales.

Le revenu des 20% des ménages les plus riches est 4,6 fois plus élevé que celui des 20% les plus pauvres

La couverture des besoins matériels est directement proportionnelle au niveau du revenu. De 1998 à 2000, le revenu mensuel des ménages (1.1) a progressé de 4,1% en valeur nominale pour atteindre 8696 francs en moyenne. Cette somme comprend toutes les sources de revenus de tous les membres du ménage soit, outre le revenu du travail, les rentes, les pensions alimentaires, les intérêts et les cadeaux. Comme l'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 2,3% de 1998 à 2000, le revenu moyen des ménages s'est accru également en termes réels. Les revenus sont toutefois inégalement répartis: en 2000, les 20% de ménages aux revenus les plus élevés (pondération des ménages selon leur taille et leur composition) gagnaient 4,58 fois plus que les 20% de ménages aux revenus les plus bas (1.2). Cet écart ne s'est guère modifié depuis 1998.

Chez les personnes en âge de travailler, 9 sur 100 vivent dans la pauvreté

La part des individus qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté (1.3) est passée de 7,9% en 1992 à 10,8% en 2000, avant de retomber à 9,3% en 2002. Ces chiffres ne se réfèrent cependant qu'aux personnes âgées de 20 à 59 ans, c'est-à-dire en âge de travailler. La pauvreté frappe un petit peu plus souvent les femmes que les hommes (1.4).

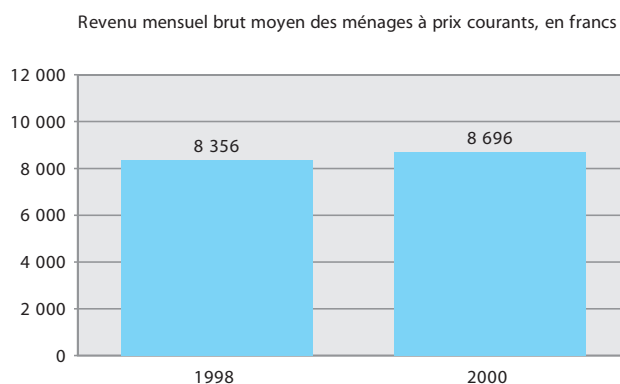
Pour en atténuer les effets et combattre les inégalités, des paiements de transfert sont effectués. Ces revenus issus de transferts (1.5) – prestations des assurances sociales, de l'aide sociale et autres transferts – fournissent en moyenne environ un cinquième des revenus des ménages. Miroir de la solidarité de la société, la part des revenus issus de transferts reflète également l'évolution démographique, le niveau de chômage ainsi que d'autres mutations économiques et sociales. A long terme, le niveau des prestations des assurances sociales ne pourra être assuré que si les primes et les prestations de soutien sont équilibrées. Le solde annuel, soit les recettes moins les dépenses, des assurances sociales (1.6), sans la prévoyance professionnelle, a subi des variations importantes au cours des quinze dernières années.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
1.1	Revenu des ménages	1a Garantie des droits de la personne humaine, 2a Satisfaction des besoins, 2c Lutte contre la pauvreté	↗ +
1.2	Inégalité de la répartition des revenus	4b Egalité des chances et répartition équitable	→ ≈
1.3	Personnes vivant sous le seuil de pauvreté	1a Garantie des droits de la personne humaine, 2a Satisfaction des besoins, 2c Lutte contre la pauvreté	↗ -
1.4	Personnes vivant sous le seuil de pauvreté selon le sexe	2c Lutte contre la pauvreté, 4a Interdiction de toute discrimination, 4b Egalité des chances et répartition équitable	... □
1.5	Revenus issus des transferts (ménages privés)	2a Satisfaction des besoins, 2c Lutte contre la pauvreté	... □
1.6	Flux net de la protection sociale	2a Satisfaction des besoins, 2c Lutte contre la pauvreté	~ ≈

Explication des signes en page 15

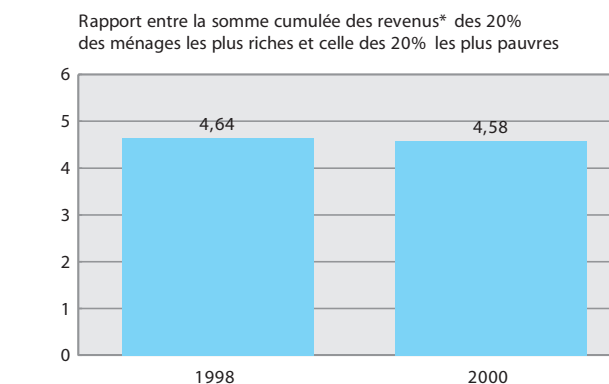
1 Sécurité sociale et bien-être matériel

1.1 Revenu des ménages



Office fédéral de la statistique

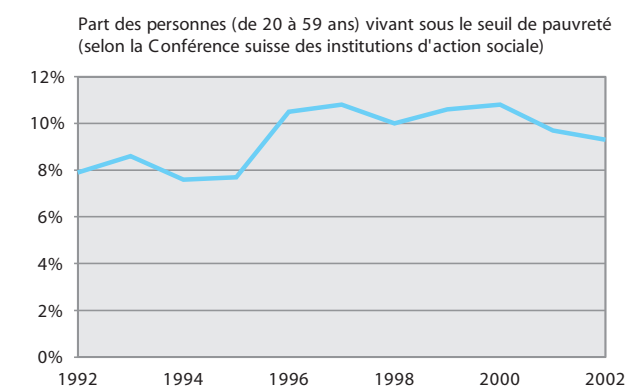
1.2 Inégalité de la répartition des revenus



* revenus des ménages nets équivalents, prestations sociales non incluses

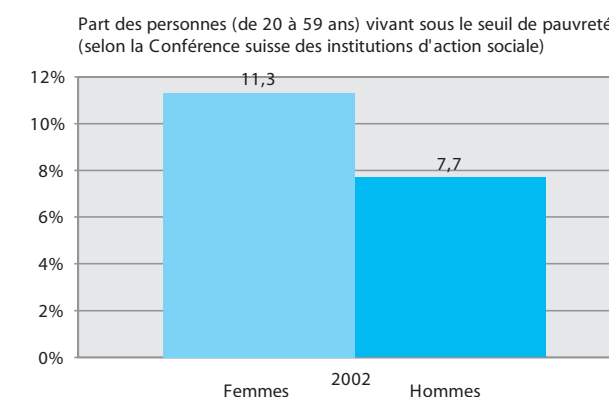
Office fédéral de la statistique

1.3 Personnes vivant sous le seuil de pauvreté



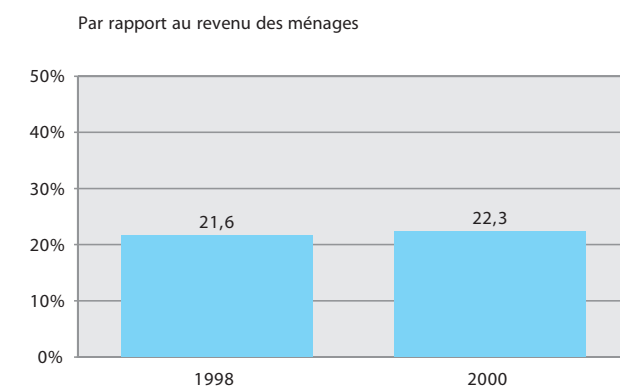
Office fédéral de la statistique

1.4 Personnes vivant sous le seuil de pauvreté selon le sexe



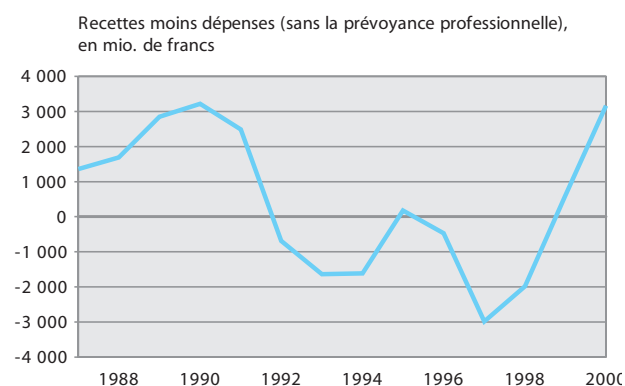
Office fédéral de la statistique

1.5 Revenus issus des transferts (ménages privés)



Office fédéral de la statistique

1.6 Flux net de la protection sociale



Office fédéral des assurances sociales

2 Santé

L'état de santé détermine dans une large mesure la qualité de vie de l'individu. Il exerce aussi une influence importante sur la vitalité économique. La protection et la promotion de la santé sont par conséquent deux objectifs prioritaires du développement durable. Par santé, il faut entendre aussi bien la santé physique que la santé mentale.

Espérance de vie élevée, bien-être psychique moyen

Le meilleur indicateur pour apprécier l'état de santé physique de la population serait certainement «l'espérance de vie en bonne santé» (2.1), mais son élaboration est toujours en cours. Si l'on se réfère en lieu et place à l'espérance de vie générale, il apparaît que l'espérance de vie en Suisse est l'une des plus élevées du monde (86,2 ans pour les femmes, 76,9 ans pour les hommes en 1999/2000). L'indicateur qui permettrait de savoir si et dans quelle mesure l'espérance de vie est la même dans les couches de la société serait le «gradient social de l'espérance de vie en bonne santé» (2.7), mais cet indicateur doit, lui aussi, encore être établi.

Plus de fumeurs, peu de mouvements

Le bien-être psychique (2.2) est moyen ou mauvais chez la moitié des personnes interrogées. La part des personnes bien dans leur peau est néanmoins en hausse.

L'état de santé dépend des comportements individuels. Avoir une activité sportive (2.3), par exemple, est bon pour la santé. En considérant la fréquence des activités qui font transpirer ou qui provoquent un léger essoufflement, on constate que plus d'un tiers de la population ne fait pas suffisamment de mouvements. Fumer (2.4) est mauvais pour la santé. En cinq ans, la part des fumeurs réguliers est passée de 28% à 30%. C'est chez les adolescents et les jeunes adultes, femmes en particulier, que la hausse a été la plus marquée.

Dépenses élevées pour la médecine curative, minimes pour la prévention et la promotion de la santé

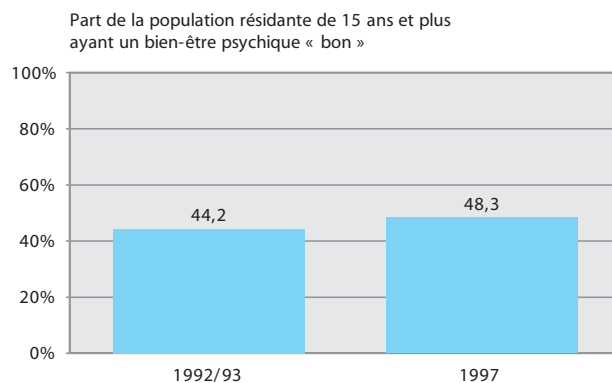
Des mesures préventives seraient nécessaires pour modifier les comportements ayant une influence sur la santé. Les dépenses consacrées à la prévention (2.6), par exemple les mesures contre les maladies infectieuses et les maladies de la dépendance ainsi que les campagnes pour la prévention des accidents et la promotion de la santé, ne représentent qu'une infime partie, inchangée, de 2,5% environ, des dépenses totales de santé.

En revanche, la société est prête à investir des montants non négligeables dans la médecine curative en vue d'augmenter l'espérance de vie. Les dépenses de santé (2.5) ont doublé au cours des quinze dernières années, dépassant nettement l'évolution générale des salaires et des prix. En comparaison internationale, la Suisse possède l'un des systèmes de santé les plus chers du monde.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
2.1	Espérance de vie en bonne santé	2b Promotion de la santé	
2.2	Bien-être psychique	2b Promotion de la santé, 3a Satisfaction et bonheur	
2.3	Attitude favorable à la santé: activité physique	2b Promotion de la santé	
2.4	Consommation de tabac	2b Promotion de la santé	
2.5	Coût du système de santé	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé	
2.6	Dépenses de prévention des maladies et de promotion de la santé	2b Promotion de la santé	
2.7	Gradient social de l'espérance de vie en bonne santé	2b Promotion de la santé	

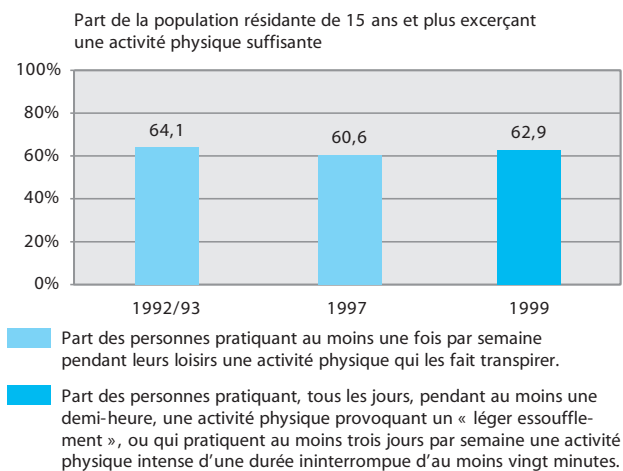
Explication des signes en page 15

2.2 Bien-être psychique

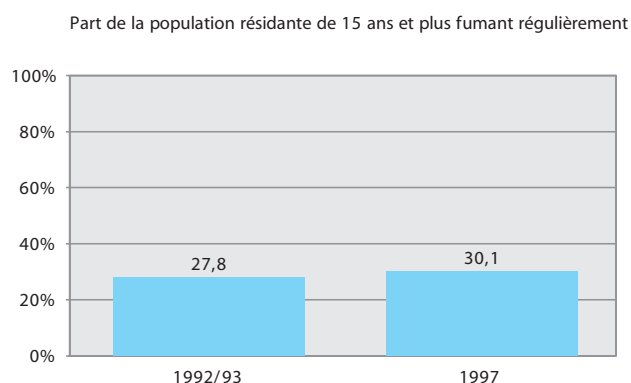


Office fédéral de la statistique

2.3 Attitude favorable à la santé: activité physique

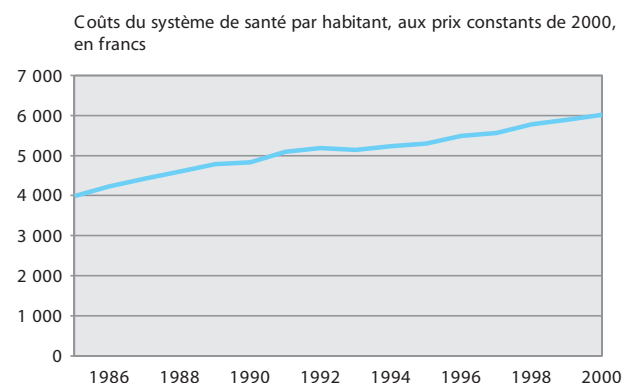
Office fédéral de la statistique; Office fédéral du sport;
Office fédéral de la santé publique; Réseau Santé et Activité Physique

2.4 Consommation de tabac



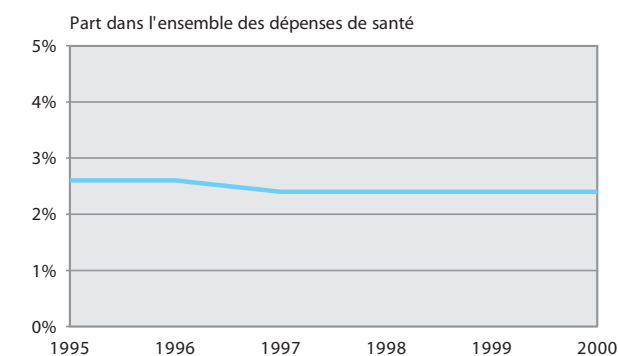
Office fédéral de la statistique

2.5 Dépenses de santé



Office fédéral de la statistique

2.6 Dépenses de prévention des maladies et de promotion de la santé



Office fédéral de la statistique

3 Conditions de vie subjectives

L'argent à lui seul ne fait pas le bonheur, c'est bien connu. La qualité de vie dépend non seulement de la couverture des besoins matériels existentiels, mais aussi de l'appréciation subjective des conditions de vie, appelée bien-être. Le bonheur et la satisfaction dans la vie sont essentiels à tout être humain. Le développement durable doit aussi permettre de combler ces besoins.

Les Suisses très satisfaits dans l'existence, mais avec des différences entre les âges et les revenus

6% de la population sans personne de confiance

Taux de suicide très élevé en comparaison internationale

Quatre Suisses sur cinq se déclarent dans l'ensemble satisfaits, voire très satisfaits (3.2) dans l'existence. Des différences apparaissent toutefois entre les catégories d'âges (3.3). Les 25 – 39 ans sont les plus insatisfaits. Les personnes âgées sont en revanche beaucoup plus satisfaites dans l'existence. Chez les femmes de plus de 62 ans et chez les hommes de plus de 65 ans, la proportion des personnes satisfaites à très satisfaites dépasse même 86%.

Le degré de satisfaction varie aussi en fonction de la catégorie de revenus (3.4). Les personnes aisées sont 82% à se déclarer satisfaites dans l'existence, les moins aisées, 75%. Ce dernier chiffre ne doit cependant pas occulter le fait qu'un quart des personnes pauvres ne sont pas contentes, ou seulement un peu, dans l'existence.

Pouvoir discuter de problèmes personnels en tout temps avec un proche joue un rôle important sur le bien-être. La simple présence d'une personne de confiance (3.5) peut grandement aider à surmonter des crises personnelles et influe directement sur le bon état de santé. Plus de 6% des personnes interrogées n'ont personne à qui se confier. Ce pourcentage n'a pas varié entre 1992 et 1997.

Le suicide est le reflet d'une souffrance psychique. Il permet de tirer des conclusions sur la situation psychosociale de la population. Après avoir augmenté dans les années septante, le taux de suicide (3.1) s'est mis à reculer visiblement à partir de 1980. Il reste cependant très élevé en comparaison internationale. Le suicide est la première cause de mortalité chez les 15 à 44 ans.

Il est probable qu'un environnement favorisant l'identité (3.6) contribue au bien-être. Un tel indicateur n'existe toutefois pas encore.

L'indicateur 2.2 «bien-être psychique» du domaine «santé» livre également des renseignements sur les conditions de vie subjectives.

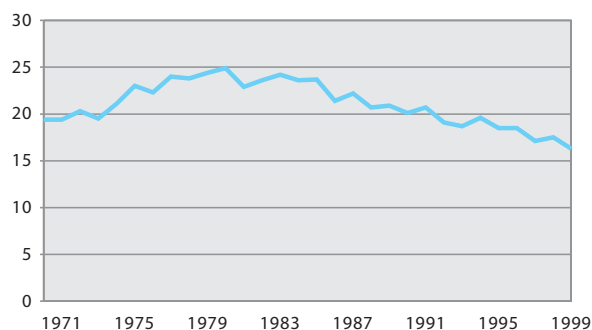
Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
3.1	Taux de suicide	2b Promotion de la santé, 3a Satisfaction et bonheur, 3b Développement compatible avec le bien-être	⬇️ +
3.2	Satisfaction générale dans l'existence	2a Satisfaction des besoins, 3a Satisfaction et bonheur	... □
3.3	Satisfaction générale dans l'existence par classes d'âges	2a Satisfaction des besoins, 3a Satisfaction et bonheur, 4b Egalité des chances et répartition équitable	... □
3.4	Satisfaction générale dans l'existence selon le revenu	2a Satisfaction des besoins, 2c Lutte contre la pauvreté, 3a Satisfaction et bonheur	... □
3.5	Personnes ayant une personne de confiance	2b Promotion de la santé, 3a Satisfaction et bonheur	➡️ ≈
3.6	Environnement favorisant l'identité	20 Paysages naturels et cultivés convenables	

Explication des signes en page 15

3 Conditions de vie subjectives

3.1 Taux de suicide

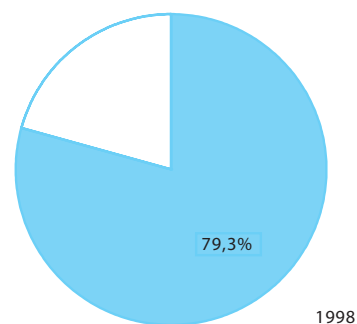
Décès par suicide pour 100'000 habitants



Office fédéral de la statistique

3.2 Satisfaction générale dans l'existence

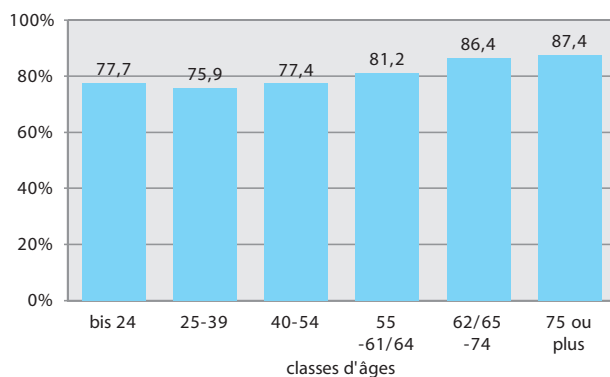
Part de la population résidente satisfaite / très satisfaite



Office fédéral de la statistique

3.3 Satisfaction générale dans l'existence par classes d'âges

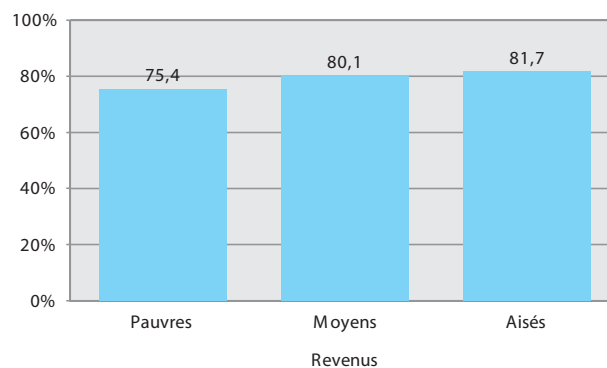
Part de la population résidente satisfaite / très satisfaite, 1998



Office fédéral de la statistique

3.4 Satisfaction générale dans l'existence selon le revenu

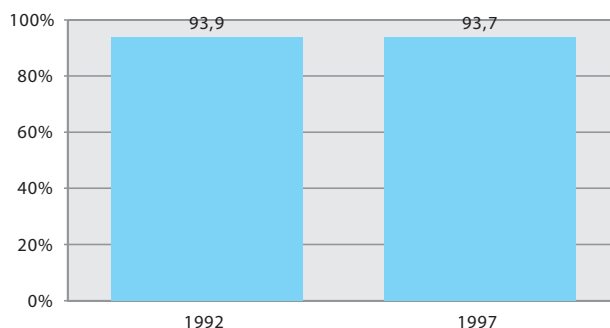
Part de la population résidente satisfaite / très satisfaite, 1998



Office fédéral de la statistique

3.5 Personnes ayant une personne de confiance

Part de la population résidente à partir de 15 ans ayant au moins une personne de confiance



Office fédéral de la statistique

4 Logement

Se loger est un besoin existentiel, et la qualité du logement exerce une influence importante sur le bien-être individuel et la qualité de vie. Selon l'un des postulats du développement durable, l'individu doit pouvoir satisfaire ses besoins existentiels et disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture de besoins immatériels plus larges. Mais cette évolution ne doit pas se faire au détriment des ressources naturelles, qui doivent être durablement sauvegardées. D'où la nécessité, en particulier, de gérer parcimonieusement le sol.

Augmentation de la surface habitable par habitant

Le logement accapare de plus en plus d'espace. En dix ans, la surface habitable moyenne par personne (4.1) a augmenté de 5 m² à 39 m². L'une des raisons à l'origine de cette hausse réside dans le nombre croissant de petits ménages. Si l'extension de la surface habitable signifie, pour ceux qui en bénéficient, une amélioration de la qualité de vie, il implique aussi un accroissement de la surface bâtie, au détriment le plus souvent de la surface agricole utile (voir chapitre 23: Utilisation du territoire). Plutôt que de construire de nouveaux bâtiments, il serait par conséquent préférable d'investir davantage dans l'entretien ou la rénovation des bâtiments existants. Il est prévu d'élaborer un indicateur sur l'activité de rénovation (4.4). Il mesurera la part que représentent les investissements consacrés au renouvellement de la surface bâtie dans le total des investissements dans la construction de logements.

77% des Suisses satisfaits de leur lieu d'habitation

Nous ne disposons pas tous d'autant d'espace pour nous loger. Ainsi, 5,8% de la population résidante compte moins d'une pièce habitable par personne (cuisine, salle de bain et débarras exceptés) dans leur ménage. Les petits revenus sont bien plus touchés par ce sous-équipement en espace habitable (4.5) que les hauts revenus. Outre la taille de l'habitation, d'autres aspects influent également sur la qualité du logement, comme son environnement naturel ou construit (4.2): quelque 77% des Suisses en sont satisfaits à très satisfaits. Les personnes qui vivent à la campagne sont plus satisfaites que les citadins. Les personnes âgées le sont aussi davantage que les jeunes.

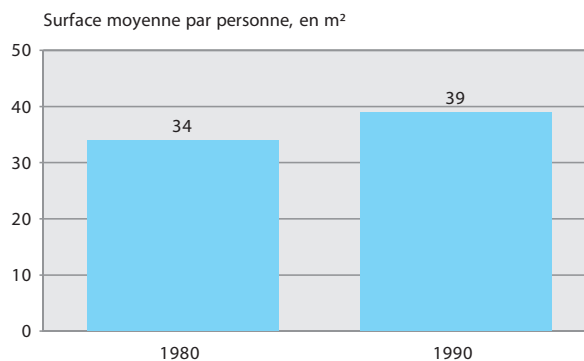
Un cinquième du revenu consacré aux dépenses de logement

La part des dépenses de logement détermine l'argent qu'il reste pour couvrir les autres besoins. Les dépenses de logement absorbent environ 20% du revenu brut des ménages (4.3). Elles arrivent par conséquent en tête de toutes les dépenses de consommation. Dans les ménages à bas revenus, la part des dépenses de logement atteint 36%, ce qui nécessite quelquefois des sacrifices dans d'autres domaines importants de l'existence.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
4.1	Surface habitable par personne	2a Satisfaction des besoins, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables	 
4.2	Satisfaction avec l'environnement du logement	2b Promotion de la santé, 3a Satisfaction et bonheur, 3b Développement compatible avec le bien-être	 
4.3	Coûts du logement	2a Satisfaction des besoins, 4b Egalité des chances et répartition équitable	 
4.4	Activité de rénovation	16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	
4.5	Sous-équipement en espace habitable	2a Satisfaction des besoins	 

Explication des signes en page 15

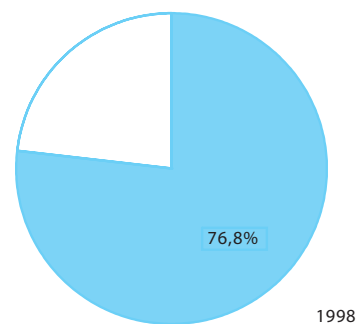
4.1 Surface habitable par personne



Office fédéral de la statistique

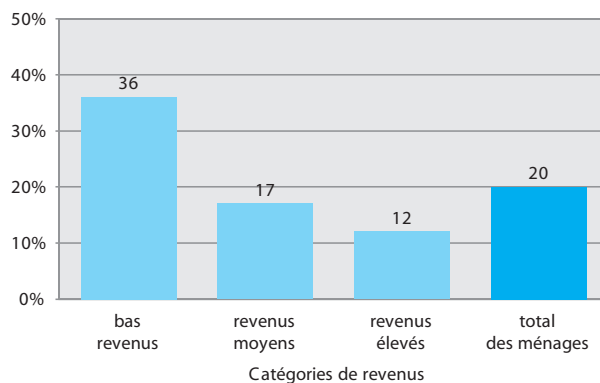
4.2 Satisfaction avec l'environnement du logement

Part de la population résidente satisfaite / très satisfaite



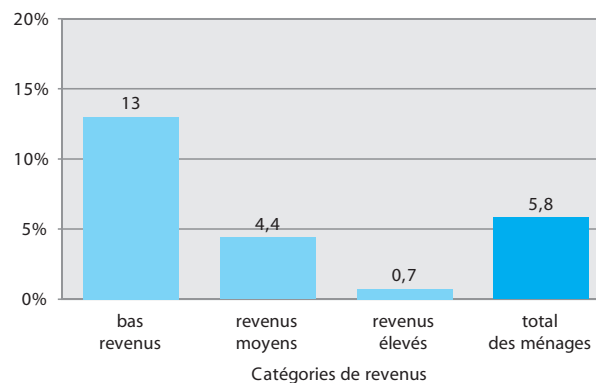
Office fédéral de la statistique

4.3 Coûts du logement

Part des coûts du logement (charges incl.)
au revenu brut du ménage, 1998

Office fédéral de la statistique

4.5 Sous-équipement en espace habitable

Part de la population résidente vivant dans un ménage qui dispose
de moins d'une pièce habitable par personne, 1998

Office fédéral de la statistique

5 Culture et loisirs

Dans une société basée sur le développement durable, l'individu doit posséder une marge de manœuvre appropriée pour satisfaire aussi des besoins immatériels. Il doit avoir du temps libre, dont il doit pouvoir disposer à sa guise, et s'adonner à des activités culturelles. Son bien-être en dépend. C'est pourquoi il importe de garantir la diversité culturelle et de préserver l'héritage socioculturel. Les activités de loisirs ne doivent cependant pas avoir lieu au détriment de la nature et de l'environnement.

Une personne sur cinq parle régulièrement une deuxième langue nationale

1,5% de toutes les dépenses publiques destinées à l'encouragement de la culture

La voiture, principal moyen de locomotion durant les loisirs

Les quatre langues nationales sont l'un des piliers de la diversité culturelle de la Suisse. Des connaissances d'une ou de plusieurs langues nationales contribuent à apprécier cette diversité à sa juste valeur. Ainsi, 21 % des Helvètes utilisent régulièrement deux langues nationales au moins, au travail ou dans la vie de tous les jours (5.1).

L'importance accordée à l'encouragement de la culture se mesure avec la part des dépenses publiques consacrées aux institutions et aux manifestations culturelles, à la conservation des monuments historiques et à la protection du patrimoine (5.2). Cette part a reculé après 1990, et s'est stabilisée aux alentours de 1,5% depuis 1993. Il serait aussi intéressant de savoir dans quelle mesure la population profite de l'offre culturelle (5.7). Un tel indicateur est attendu.

Environ deux tiers de la population affirment disposer de suffisamment de loisirs (5.3). Cette proportion est presque identique chez les femmes et chez les hommes. Par contre, des différences apparaissent entre les classes d'âges: chez les 25 à 39 ans, la part des personnes qui disposent de suffisamment de loisirs est la plus faible, puisqu'elle n'est que de 50% environ. Le manque de loisirs a tendance à s'accroître à mesure que le niveau de formation et le revenu augmentent.

Occuper ses loisirs à sa guise accroît également les besoins de mobilité. Avec une part aux distances parcourues de 68%, la voiture était le principal moyen de transport durant les loisirs en 2000. Elle était suivie du train (11%). La part des distances parcourues à pied ou en vélo dans la mobilité due aux loisirs (5.5) se montait à 9,5%. Au vu de l'influence positive de ce mode de locomotion sur la santé et l'environnement, il serait souhaitable que sa part augmente. L'avion est un moyen de transport particulièrement polluant. La distance par personne et par an parcourue en avion (5.4) atteint 5285 kilomètres, voyages d'affaires compris. C'est à peu près un trajet de la Suisse au cap Nord et retour.

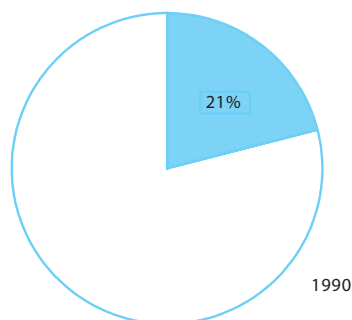
Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
5.1	Usage régulier d'une 2 ^e langue nationale	1a Garantie des droits de la personne humaine, 5a Compréhension entre les personnes et les cultures, 10a Promotion de l'efficacité économique	... □
5.2	Dépenses publiques pour la culture	2a Satisfaction des besoins, 7a Développement du capital humain, 7d Environnement favorable aux enfants, 10a Promotion de l'efficacité économique, 10d Limitation de l'endettement public	→ ≈
5.3	Personnes ayant suffisamment de loisirs	3a Satisfaction et bonheur	... □
5.4	Voyages en avion	16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables	... □
5.5	Part du trafic lent dans la mobilité due aux loisirs	2b Promotion de la santé, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	... □
5.6	Offre de détente dans le quartier d'habitation	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé, 3a Satisfaction et bonheur	
5.7	Participation à des manifestations culturelles	5a Compréhension entre les personnes et les cultures, 7a Développement du capital humain	

Explication des signes en page 15

5 Culture et loisirs

5.1 Usage régulier d'une 2e langue nationale

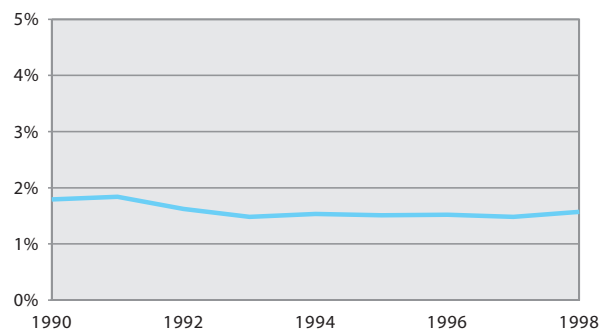
Part de la population résidente qui utilise régulièrement au moins deux langues nationales



Office fédéral de la statistique

5.2 Dépenses publiques pour la culture

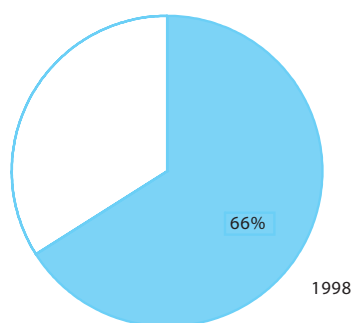
Par rapport aux dépenses totales de la Confédération, des cantons et des communes



Office fédéral de la statistique; Administration fédérale des finances

5.3 Personnes ayant suffisamment de loisirs

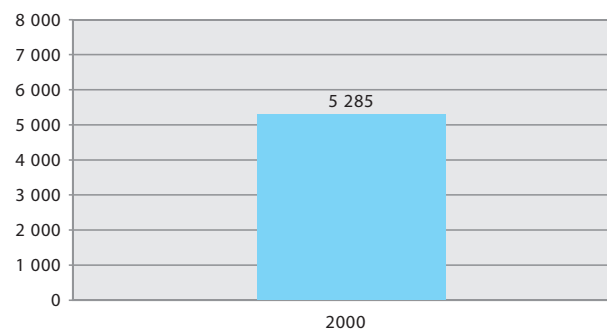
Part de la population résidente



Office fédéral de la statistique

5.4 Voyages en avion

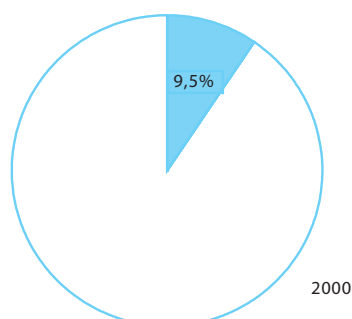
Distance moyenne parcourue en avion par personne (âgée de 6 ans et plus) et par année, en km



Office fédéral du développement territorial; Office fédéral de la statistique

5.5 Part du trafic lent dans la mobilité due aux loisirs

Part des distances parcourues à pied ou à bicyclette dans le total des déplacements de loisirs



Office fédéral du développement territorial; Office fédéral de la statistique

6 Cohésion sociale et participation

La solidarité est une condition essentielle au bon fonctionnement et à la survie d'une société. La cohésion sociale et la participation de tous les groupes sociaux et de toutes les régions à la vie économique, politique et sociale sont donc particulièrement importantes pour un développement durable. Le principe de l'égalité des droits et de l'égalité des chances doit être garanti.

Le droit de vote, un droit qui se perd

Le droit de vote et d'éligibilité sont indispensables pour pouvoir participer au processus de prise de décisions politiques. La part des personnes ayant le droit de vote et d'éligibilité dans la population résidente de plus de 18 ans (6.2) tend à diminuer depuis vingt ans. Une augmentation du nombre de naturalisations permettrait de briser cette tendance à long terme. En effet, le droit de vote et d'éligibilité ne sont accordés qu'aux personnes de nationalité suisse. Si le taux de naturalisation (6.8) a plus que doublé depuis 1992, il reste encore inférieur à celui de la plupart des pays de l'UE. Il n'existe pour l'heure encore aucun indicateur sur les possibilités de participation aux processus locaux de prise de décisions (6.9).

Pour savoir dans quelle mesure les possibilités de participation sont utilisées, on peut se référer entre autres aux activités bénévoles. En 2000, la part des personnes qui effectuaient un travail non rémunéré (6.3) se montait à 41 %. Les hommes s'engagent de préférence dans des sociétés et dans des mandats politiques, alors que les femmes sont davantage actives dans des domaines informels, par exemple l'aide de voisinage. En 1998, 45 % de toutes les personnes interrogées ont déclaré être actives dans au moins une société ou une organisation (6.1).

23,5 % de femmes au Conseil national

La solidarité signifie également l'égalité des chances pour tous les groupes de la population et la solidarité entre les régions. La réalisation du principe de l'égalité entre les sexes peut se mesurer à la représentation féminine au Parlement fédéral. Depuis les premières élections au Conseil national après l'octroi du droit de vote aux femmes (1971), la part des femmes (6.4) a progressé continuellement pour s'établir à 23,5 % (1999). Le système de formation est important pour encourager l'égalité des chances. Un indicateur sur la durée probable de scolarité des Suisses et des étrangers (6.7) reste encore à élaborer.

Grandes disparités fiscales entre les régions

Les différences de puissance économique entre les régions entraînent des charges fiscales différentes (6.6). En 2002, la charge fiscale du demi-canton d'Obwald était 2,8 fois plus élevée que celle du canton fiscalement le plus avantageux, Zoug. Les disparités fiscales accentuent une répartition inégale des richesses. Un nouvel indicateur sur la charge socio-démographique des cantons est en préparation (6.5).

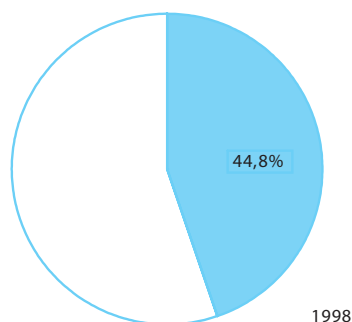
Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
6.1	Participation active dans des associations ou organisations	5a Compréhension entre les personnes et les cultures, 5b Participation sociale et politique	
6.2	Taux d'électeur	4c Intégration des défavorisés, 5b Participation sociale et politique	
6.3	Travail non rémunéré	2a Satisfaction des besoins, 5a Compréhension entre les personnes et les cultures, 5b Participation sociale et politique, 10a Promotion de l'efficacité économique	
6.4	Proportion de femmes au Conseil national	4a Interdiction de toute discrimination, 4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés, 5b Participation sociale et politique	
6.5	Indice de la charge socio-démographique des cantons	4c Intégration des défavorisés	
6.6	Disparités fiscales entre les cantons	4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés, 5a Compréhension entre les personnes et les cultures, 5b Participation sociale et politique	
6.7	Durée probable de scolarité de la population étrangère	4a Interdiction de toute discrimination, 4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés	
6.8	Naturalisation	4c Intégration des défavorisés, 5b Participation sociale et politique	
6.9	Possibilités de participation aux processus locaux	5a Compréhension entre les personnes et les cultures, 5b Participation sociale et politique	

Explication des signes en page 15

6 Cohésion sociale et participation

6.1 Participation active dans des associations ou organisations

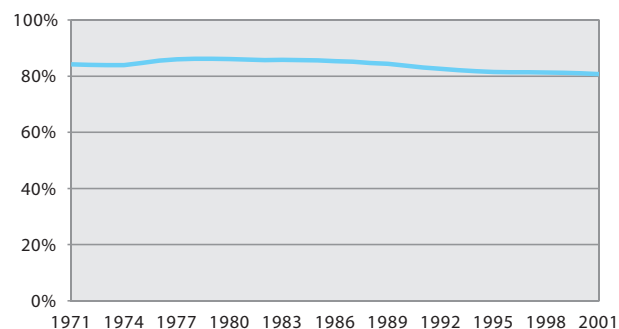
Part de la population active dans une association ou organisation



Office fédéral de la statistique

6.2 Taux d'électeurs

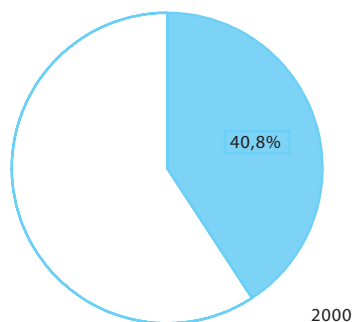
Part des électeurs dans la population de 18 ans et plus (avant 1991: de 20 ans et plus)



Office fédéral de la statistique

6.3 Travail non rémunéré

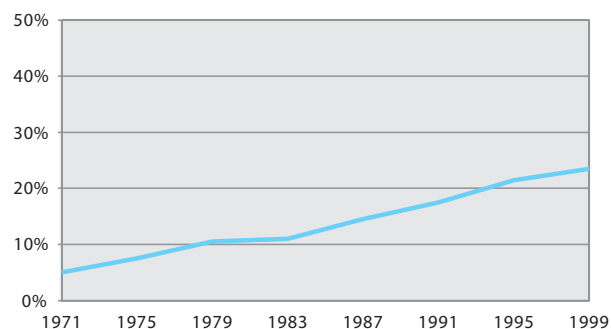
Part de la population résidente à partir de 15 ans qui effectue du travail non rémunéré



Office fédéral de la statistique

6.4 Proportion de femmes au Conseil national

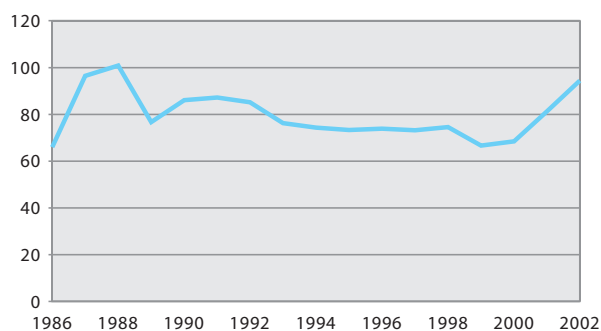
Proportion de femmes élues par rapport au total des personnes élues



Office fédéral de la statistique

6.6 Disparités fiscales entre les cantons

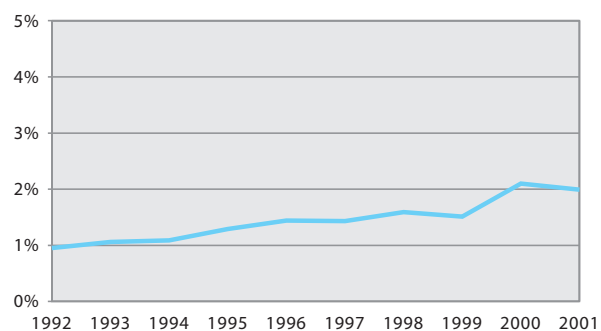
Différence entre les deux extrêmes des indices cantonaux globaux de la charge fiscale, en points de l'indice



Administration fédérale des contributions

6.8 Naturalisation

Personnes naturalisées durant l'année de référence par rapport à la population résidente étrangère



Office fédéral de la statistique

7 Coopération au développement

La Suisse, pays riche, est moralement tenue de soutenir les pays pauvres dans la mise en œuvre du développement durable. Encourager la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement et en transition est l'une de ses priorités.

La Suisse consacre 0,34% de son PIB à la coopération au développement – l'ONU en demande 0,7%

Une personne sur quatre en faveur d'un relèvement de l'aide au développement

La part de l'aide publique au développement dans le revenu brut aux prix du marché, soit dans le produit national brut (7.1), montre ce que la Suisse est prête à dépenser en faveur de la coopération au développement. Depuis les années 1960, cette part a augmenté sans interruption, avant de se stabiliser aux alentours de 0,34% au début des années 1990. Elle n'a depuis été dépassée qu'une seule fois, à l'occasion des 700 ans de la Confédération, où elle a alors atteint 0,45%. La contribution de la Suisse est ainsi largement inférieure à la part de 0,7% préconisée par l'ONU, et légèrement inférieure à la moyenne de 0,39% des pays de l'OCDE. Avec une part de 1,06%, le Danemark arrive en tête des pays de l'OCDE, alors que les Etats-Unis, avec une part de 0,10%, ferment la marche (chiffres 2000). L'indicateur ne permet de tirer aucune conclusion sur l'efficacité des dépenses effectuées et ne considère que les dépenses publiques. L'engagement des œuvres d'entraide privées et de l'économie privée n'est pas pris en compte.

La volonté d'accroître l'aide publique au développement (7.3) a connu des hauts et des bas au cours des dernières années. Si, dans la seconde moitié des années 1980, plus d'un tiers des citoyens ayant le droit de vote étaient favorables à une augmentation, ils n'étaient plus qu'un sur cinq en 1999. Jusqu'en 2001, leur part est remontée cependant à un quart. Il reste à voir si cette tendance à la baisse est ainsi renversée. Le manque de soutien à une hausse de l'aide au développement peut cependant aussi avoir des causes extérieures à la politique du développement: peur d'une hausse des impôts, invitation générale à faire plus d'économies, préférence accordée à une augmentation des investissements directs de l'économie, etc.

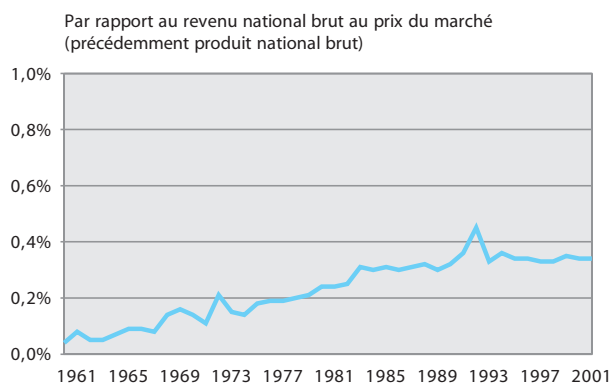
L'aide au développement doit bénéficier en premier lieu aux pays les plus pauvres. La part de l'aide publique au développement en faveur des pays les moins développés (7.2), selon la définition de l'ONU, a continuellement reculé au cours des dernières années. Cette baisse s'explique par un engagement accru dans des pays à revenu moyen et dans des pays en transition. Même s'il ne s'agit pas de pays pauvres par définition, l'octroi d'une aide y est également important pour combattre la pauvreté.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
7.1	Aide publique au développement	6a Coopération au développement	→ ≈
7.2	Aide publique au développement en faveur des pays pauvres	6a Coopération au développement	↘ –
7.3	Attitude face à l'aide au développement	6a Coopération au développement	↘ –

Explication des signes en page 15

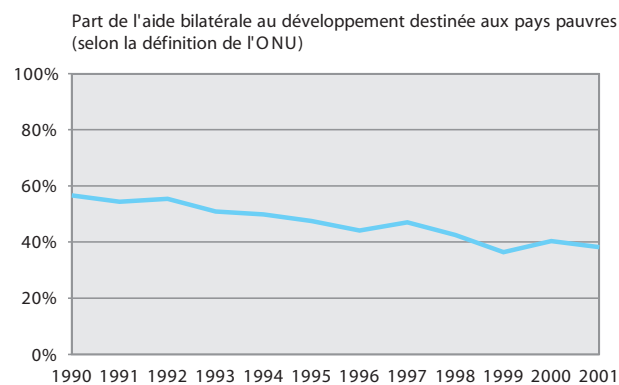
7 Coopération au développement

7.1 Aide publique au développement



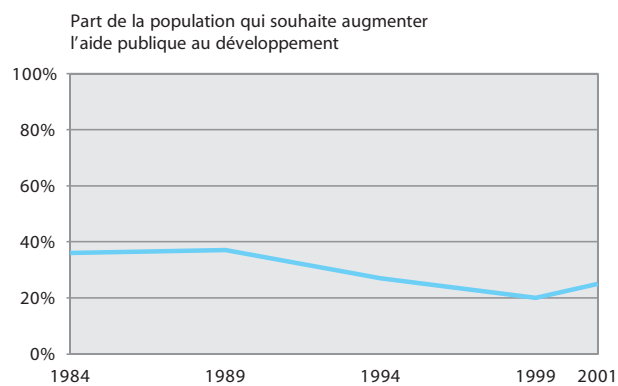
Direction du développement et de la coopération;
Secrétariat d'Etat à l'économie

7.2 Aide publique au développement en faveur des pays pauvres



Direction du développement et de la coopération;
Secrétariat d'Etat à l'économie

7.3 Attitude face à l'aide au développement



GfS-Forschungsinstitut

8 Education et science

La formation favorise l'épanouissement personnel et fournit à l'individu les armes nécessaires pour maîtriser les mutations économiques et sociales. Mais un niveau élevé de formation favorise aussi la vitalité économique, la capacité d'innovation et la compétitivité d'un pays. Une formation de base suffisante ainsi qu'une formation continue permanente doivent être ainsi garanties à tout individu, quels que soient son sexe ou son origine sociale.

Faibles capacités de lecture chez un cinquième des jeunes de 15 ans

Etre capable de comprendre des textes écrits est indispensable pour pouvoir enregistrer et traiter l'information. Près de 80% des jeunes de 15 ans sont en mesure d'accomplir des exercices de lecture élémentaires à difficiles (8.1). Les quelque 20% restants ne possèdent que des compétences rudimentaires de lecture. Cette proportion élevée en comparaison internationale est préoccupante. Les chances des jeunes sur le marché du travail et dans d'autres domaines propices à l'épanouissement personnel et à l'intégration sociale peuvent s'en trouver parfois considérablement compromises.

Presque tous les jeunes entament une formation après la scolarité obligatoire

Une partie de la population ne dispose en conséquence pas d'une formation scolaire suffisante. Il serait à cet égard intéressant de connaître l'influence de l'environnement familial et social. Ce facteur d'influence pourrait être présenté avec le «gradient social des compétences en lecture», mais cet indicateur (8.2) doit encore être élaboré. La durée de formation des jeunes (8.3) a néanmoins augmenté de deux ans environ durant les vingt dernières années. Actuellement, presque tous les jeunes entament une formation après l'école obligatoire. Près des deux tiers apprennent un métier. Les écoles de culture générale ont la cote, comme le prouve le pourcentage toujours plus élevé de jeunes détenteurs d'une maturité gymnasiale ou professionnelle. Dans le degré tertiaire, le nombre de diplômes HES augmente plus fortement que celui des diplômes universitaires. La durée de formation des hommes est en moyenne de 7 mois plus longue que celle des femmes (8.4). La part des femmes en formation se rapproche cependant de plus en plus de celle des hommes. Le taux de maturité est déjà identique chez les hommes et chez les femmes.

Plus de 60 heures de formation continue par an

Le temps consacré à la formation continue (8.6) a diminué de 67 à 61 heures par personne et par an entre 1996 et 1999. Il se peut qu'un nombre toujours plus grand de personnes suivent une formation autodidacte, par exemple avec des programmes de formation assistée par ordinateur.

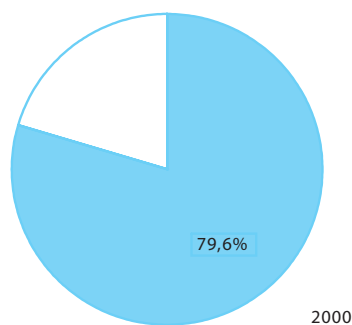
Un niveau suffisant de formation pour tous suppose un engagement en conséquence de l'Etat. Depuis 1993, la part des dépenses publiques de formation dans le produit intérieur brut (8.5) est en recul, après avoir brièvement augmenté au début des années nonante. En chiffres absolus, les dépenses publiques de formation ont toutefois crû régulièrement en données corrigées de l'inflation, à l'exception des années 1994 à 1997.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
8.1	Compétences en lecture des jeunes de 15 ans	5b Participation sociale et politique, 7a Développement du capital humain, 7c Encouragement de la capacité d'apprendre, 7d Environnement favorable aux enfants, 10a Promotion de l'efficacité économique, 10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence	...
8.2	Gradient social des compétences en lecture des jeunes de 15 ans	4a Interdiction de toute discrimination, 4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés, tous les postulats mentionnés sous 8.1	
8.3	Durée probable de scolarité	5b Participation sociale et politique, 7a Développement du capital humain, 7c Encouragement de la capacité d'apprendre, 7d Environnement favorable aux enfants, 10a Promotion de l'efficacité économique	+
8.4	Durée probable de scolarité selon le sexe (différence)	4a Interdiction de toute discrimination, 4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés, tous les postulats mentionnés sous 8.3	+
8.5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation	5b Participation sociale et politique, 7a Développement du capital humain, 7c Encouragement de la capacité d'apprendre, 7d Environnement favorable aux enfants, 10a Promotion de l'efficacité économique	
8.6	Temps consacré à la formation continue	5b Participation sociale et politique, 7a Développement du capital humain, 7c Encouragement de la capacité d'apprendre, 10a Promotion de l'efficacité économique	-

Explication des signes en page 15

8.1 Compétences en lecture des jeunes de 15 ans

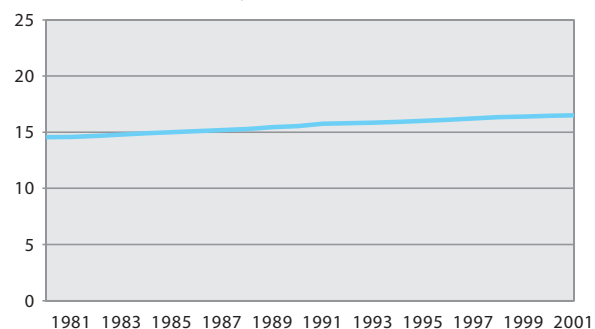
Part des jeunes de 15 ans qui atteignent au moins le niveau de compétence 2 en lecture (sur une échelle de <1 à 5)



Office fédéral de la statistique

8.3 Durée probable de scolarité

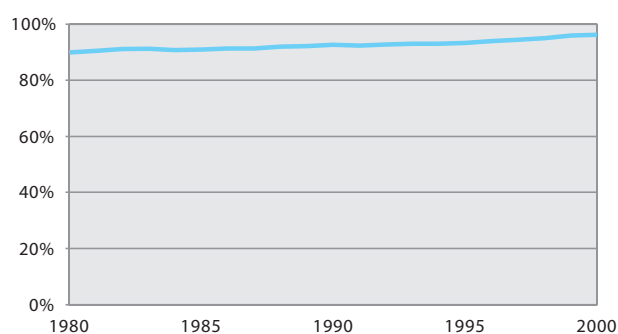
Espérance de scolarisation pour un enfant de cinq ans aux conditions actuelles, en années



Office fédéral de la statistique

8.4 Durée probable de scolarité selon les sexes

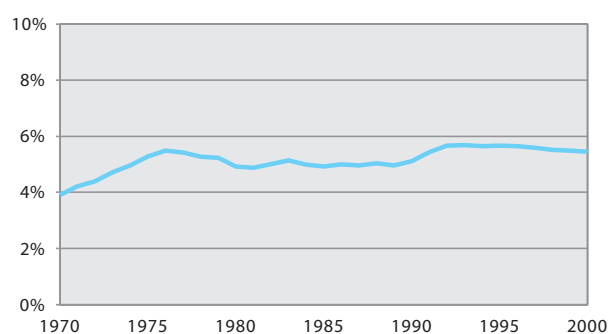
Espérance de scolarisation des femmes par rapport à celle des hommes



Office fédéral de la statistique

8.5 Dépenses publiques consacrées à l'éducation

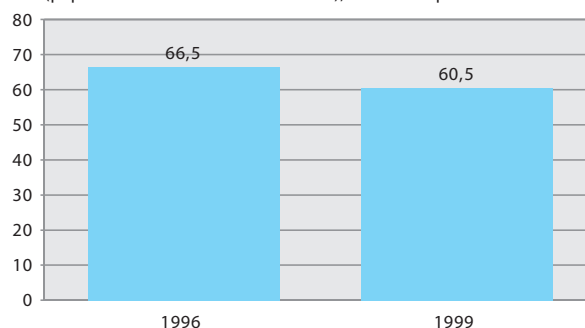
Par rapport au produit national brut



Office fédéral de la statistique

8.6 Temps consacré à la formation continue

Temps consacré par année à des cours de formation continue (population résidente de 20 à 74 ans), en heures/personne



Office fédéral de la statistique

9 Information

L'une des missions du développement durable est de préserver et de développer le capital humain. Une autre est de nous apprendre à adopter le bon comportement. Pour cela, l'information doit circuler sans entraves. Le droit à exprimer sa propre opinion doit être garanti, et la capacité à communiquer et à traiter l'information être encouragée.

Jusqu'à présent, Internet n'a pas supplanté les médias traditionnels

Pour un développement durable, il est souhaitable de disposer de voies d'accès multiples à l'information. Se limiter à un seul média représenterait un appauvrissement culturel. L'utilisation des médias «traditionnels» – radio, télévision et presse écrite (9.1) – reste élevée. Manifestement, les nouvelles technologies de l'information n'ont pas supplanté les médias traditionnels jusqu'à présent.

Tendance à la concentration de la presse – moins de diversité dans les journaux

Pourtant, Internet devient une source d'information de plus en plus importante: en 1997, 15% de la population consultait Internet occasionnellement, contre plus de la moitié au début de 2002 (9.2). La personne qui n'a pas accès à cette nouvelle technologie, parce qu'elle ne dispose pas de l'équipement ou du savoir nécessaires, est toujours plus menacée d'exclusion. Les différences entre les sexes sont frappantes (9.3): en 2002, la part des hommes qui se connectaient régulièrement à Internet était de 21 points plus élevée que celle des femmes (56% contre 35%). Depuis 1997, cet écart s'est creusé. Il est dû peut-être à des facilités d'accès différentes ou à des préférences différentes en matière de supports d'information.

Importance croissante de l'information sur le mode de production des biens de consommation

Dans la presse, une tendance à la concentration se dessine (9.4), ce qui entraîne un appauvrissement de la diversité des contenus. De plus en plus de titres se partagent une partie rédactionnelle commune, formant ensemble une «unité journalistique». Les lecteurs de journaux ont accès aujourd'hui à une offre moins large qu'il y a vingt ans.

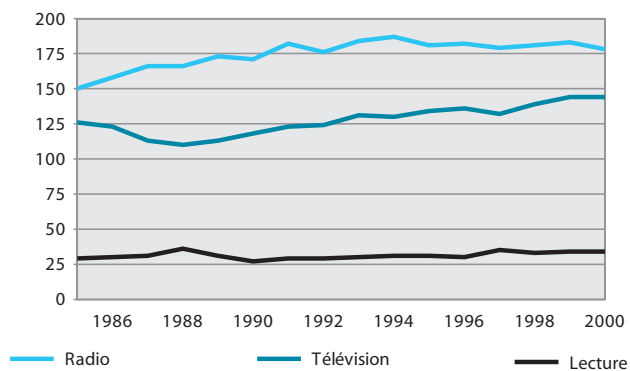
Les informations sur le mode de production des biens de consommation permettent aux consommateurs d'adopter un comportement en accord avec le développement durable. Les labels et les certificats contribuent à expliquer des matières compliquées de manière simplifiée. Le nombre des entreprises qui sont certifiées selon la norme ISO-14001 et qui ont donc adopté un système de management environnemental (9.5) augmente tous les jours. Ce simple engagement ne garantit certes pas que leurs produits soient plus écologiques que d'autres. Les entreprises s'engagent néanmoins par là à mener une politique de l'information transparente, autant vers l'extérieur qu'à l'intérieur de l'entreprise.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
9.1	Utilisation des médias	7a Développement du capital humain, 7b Liberté d'opinion et liberté de l'information, 7c Encouragement de la capacité d'apprendre, 10a Promotion de l'efficacité économique	↗ +
9.2	Utilisation d'Internet	7a Développement du capital humain, 7b Liberté d'opinion et liberté de l'information, 7c Encouragement de la capacité d'apprendre, 10a Promotion de l'efficacité économique	↗ +
9.3	Utilisation régulière d'Internet selon le sexe (différence)	4a Interdiction de toute discrimination, 4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés	↗ –
9.4	Concentration de la presse	7a Développement du capital humain, 7b Liberté d'opinion et liberté de l'information	↗ –
9.5	Systèmes de management environnemental	12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 12c Information transparente des entreprises et des consommateurs	↗ +

Explication des signes en page 15

9.1 Utilisation des médias

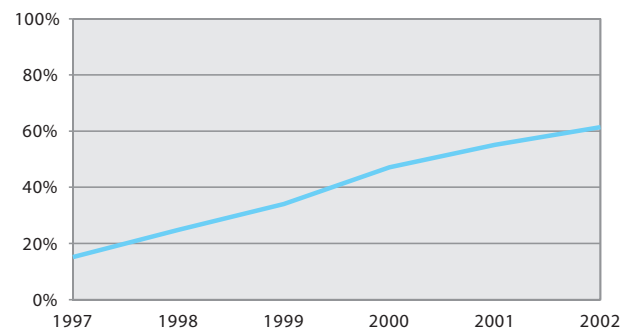
Moyenne quotidienne par habitant (radio et lecture: du lundi au vendredi; télévision: du lundi au dimanche), en minutes



SSR; OFS

9.2 Utilisation d'Internet

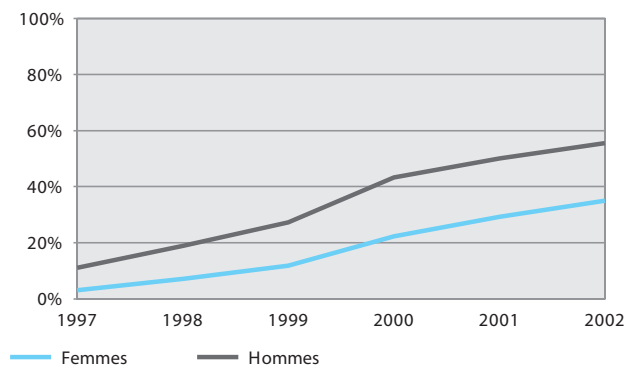
Part de la population résidente âgée de 14 ans et plus ayant utilisé Internet au moins une fois au cours des six derniers mois



OFS; WEMF

9.3 Utilisation régulière d'Internet selon le sexe

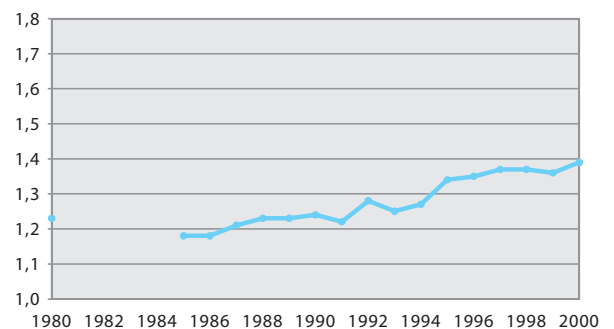
Part de la population résidente âgée de 14 ans et plus qui utilise régulièrement Internet



OFS; WEMF

9.4 Concentration de la presse

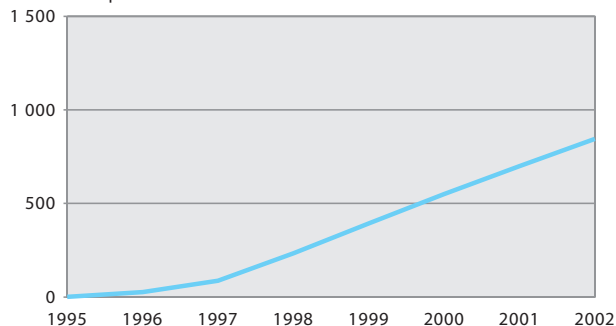
Nombre moyen de titres par unité de publication



Office fédéral de la statistique

9.5 Systèmes de management environnemental

Entreprises certifiées ISO-14001 en Suisse



Institut für Wirtschaft und Ökologie de l'Université de Saint-Gall

10 Sécurité physique

La sécurité corporelle est un besoin existentiel dont la couverture doit être garantie. Le degré de satisfaction de ce besoin se mesure au nombre de victimes, d'accidents, de catastrophes et de menaces existantes.

Délits de violence graves en stagnation, mais toujours plus de blessures corporelles et de brigandages

Moins de morts sur les routes – plus d'accidents et de blessés

Les menaces sur la sécurité physique peuvent être d'origine naturelle ou humaine. Au nombre des menaces d'origine humaine figurent par exemple les délits de violence et les accidents de la circulation routière, mais aussi les accidents professionnels.

Le nombre des délits de violence enregistrés par la police (10.1) est en augmentation depuis 1982. Les blessures corporelles et les actes de brigandage se sont accrus, alors que le nombre de délits mortels et de viols est resté pratiquement stable. Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence: une plus grande sensibilisation à ce problème pourrait avoir incité les victimes de certains actes de violence à s'annoncer à la police. Pour le viol, on suppose qu'un nombre élevé de cas ne sont pas communiqués à la police. Il en va de même de la violence domestique (10.6), sur l'étendue de laquelle il n'existe actuellement aucun chiffre fiable.

Le risque d'être victime d'un acte de violence est cependant moins grand que la probabilité d'avoir un accident de la circulation, même si le nombre des personnes blessées ou tuées dans un accident de la route (10.3) a diminué entre 1971 et 1996. Cette diminution s'explique notamment par une série de mesures préventives, telles que des limitations de vitesse, des améliorations techniques apportées aux véhicules et l'introduction du port du casque et de la ceinture obligatoires. Depuis 1996, le nombre d'accidents ayant entraîné des dommages à des personnes est cependant reparti légèrement à la hausse. Si le nombre de personnes tuées a continué de reculer, le nombre de blessés a à nouveau augmenté.

La Suisse compte de nombreuses entreprises potentiellement dangereuses pour l'homme et la nature. Figurent au nombre de celles-ci les entreprises qui utilisent ou stockent des produits chimiques dangereux ou qui travaillent avec des microorganismes pathogènes ou génétiquement modifiés (10.4). L'augmentation est due en partie au recensement progressif des entreprises déjà existantes mené dans le cadre de l'exécution de l'ordonnance sur les accidents majeurs. Aussi l'indicateur reflètera-t-il l'évolution effective seulement à long terme. On ne dispose encore d'aucune donnée chiffrée au niveau suisse sur le nombre d'accidents majeurs (10.2) qui se produisent dans ces entreprises ou pendant le transport de substances dangereuses.

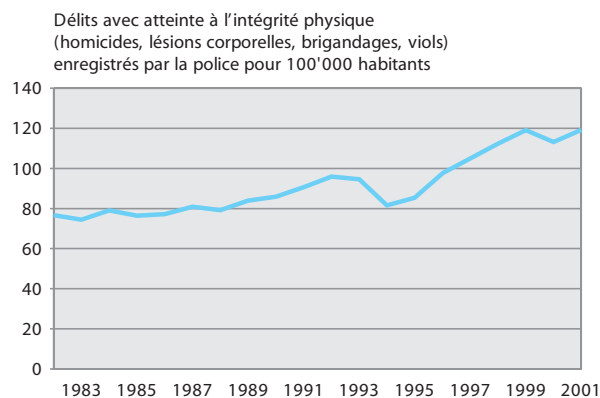
Un indicateur mesurant la fréquence des dommages dus à des catastrophes naturelles (10.5) reste encore à développer.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
10.1	Délits violents	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé	 
10.2	Accidents majeurs	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé, 18b Minimisation des risques écologiques, 18c Précaution en cas d'incertitude	
10.3	Tués et blessés sur la route	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé	 
10.4	Entreprises potentiellement dangereuses	2b Promotion de la santé, 15a Sauvegarde des ressources naturelles, 18b Minimisation des risques écologiques, 18c Précaution en cas d'incertitude	 
10.5	Dommages dus aux catastrophes naturelles	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé, 3b Développement compatible avec le bien-être	
10.6	Violence domestique	2b Promotion de la santé, 3a Satisfaction et bonheur	

Explication des signes en page 15

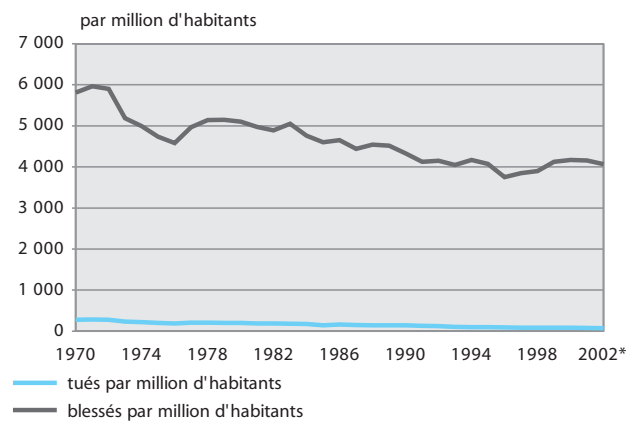
10 Sécurité physique

10.1 Délits violents



Office fédéral de la police; Office fédéral de la statistique

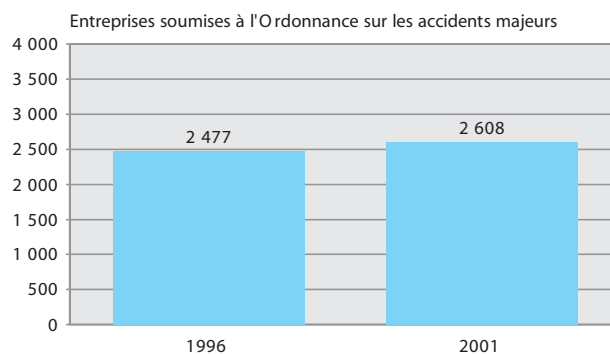
10.3 Tués et blessés sur la route



* valeur provisoire

Office fédéral de la statistique

10.4 Entreprises potentiellement dangereuses



Office fédéral des forêts, de l'environnement et du paysage

11 Commerce international et compétitivité internationale

Seule une économie performante, et compétitive, permet de couvrir à long terme les besoins existentiels de la population. Selon les postulats pour le développement durable, le système commercial multilatéral doit favoriser, en parallèle, une utilisation parcimonieuse des ressources naturelles, sans que la couverture des besoins d'autres nations s'en trouve affectée.

D'autres pays de l'OCDE tirent mieux leur épingle du jeu sur les marchés internationaux

Imbrications de plus en plus grandes de notre économie avec l'étranger

La compétitivité peut s'apprécier notamment selon les performances sur les marchés internationaux. La part de la Suisse aux exportations de l'OCDE (11.2) n'a cessé de reculer depuis 1994, car la croissance des exportations dans les autres pays industrialisés a été plus forte. Pourtant, une part toujours plus grande de la production suisse prend le chemin de l'exportation depuis 1996, et toujours plus de biens sont importés. Autrement dit, les liens de notre économie avec l'étranger (11.1) sont de plus en plus étroits. Les échanges internationaux sont encouragés par la suppression des obstacles au commerce. Au cours des dernières années, les droits de douane ont été peu à peu abolis. Ainsi, en 2001, environ trois quarts des importations (11.7) étaient franches de douane.

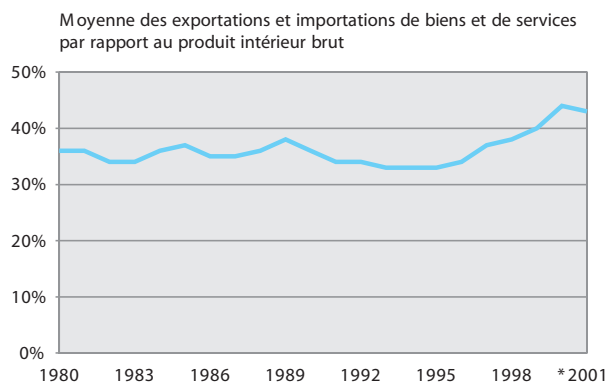
Plusieurs facteurs modèlent la compétitivité d'un pays: l'état des finances publiques et de la charge fiscale, les modes de production ou la corruption. Au chapitre des finances publiques, le compte d'Etat a été souvent déficitaire au cours des dernières années (11.4). En 2001, la part de la dette publique (11.3) dans le PIB s'élevait à 50%, ce qui est relativement peu en comparaison des pays de l'OCDE. En pourcentage du PIB, les charges dues aux impôts et aux cotisations aux assurances sociales ont augmenté de près de la moitié depuis 1970 (11.5). Avec un taux de 35,1% (1999), la quote-part fiscale de la Suisse reste cependant l'une des plus basses de tous les pays de l'OCDE. La productivité du travail a augmenté (11.6): entre 1997 et 2000, la valeur créée pendant une heure de travail est passée de 49,2 francs à 51,3 francs. Quant à la corruption (11.8), la Suisse occupe entre les huitième et douzième meilleurs rangs depuis 1995 en comparaison internationale.

Les chiffres sur le commerce mondial ne permettent pas de savoir dans quelles conditions sociales et avec quelles conséquences écologiques les biens sont produits. Un indicateur relatif au commerce équitable (11.9) doit encore être développé. Enfin, en 2001, 1,3% de l'aide publique au développement était destinée au renforcement du potentiel commercial des pays pauvres.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
11.1	Taux d'exposition au commerce international	10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 14a Commerce mondial compatible avec les besoins sociaux et l'environnement, 14b Commerce multilatéral utile à tous	↗ □
11.2	Part de la Suisse aux exportations de l'OCDE	10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 14a Commerce mondial compatible avec les besoins sociaux et l'environnement, 14b Commerce multilatéral utile à tous	↘ —
11.3	Taux d'endettement des administrations publiques	10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 10d Limitation de l'endettement public	↗ —
11.4	Quote-part du déficit	10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 10d Limitation de l'endettement public	~ ≈
11.5	Quote-part fiscale	10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence	↗ —
11.6	Productivité du travail	2a Satisfaction des besoins, 10a Promotion de l'efficacité économique, 13 Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	↗ +
11.7	Quote-part des importations en franchise	8 Ordre économique au service du bien commun, 9a Economie de marché, 10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 14a Commerce mondial compatible avec les besoins sociaux et l'environnement, 14b Commerce multilatéral utile à tous	↗ +
11.8	Corruption	8 Ordre économique au service du bien commun, 10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence	~ ≈
11.9	Consommation de produits issus du commerce équitable	12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 14a Commerce mondial compatible avec les besoins sociaux et l'environnement	📊
11.10	Aide au développement renforçant le potentiel commercial	6a Coopération au développement, 14b Commerce multilatéral utile à tous	↗ +
11.11	Stock de capital	10a Promotion de l'efficacité économique	

11 Commerce international et compétitivité internationale

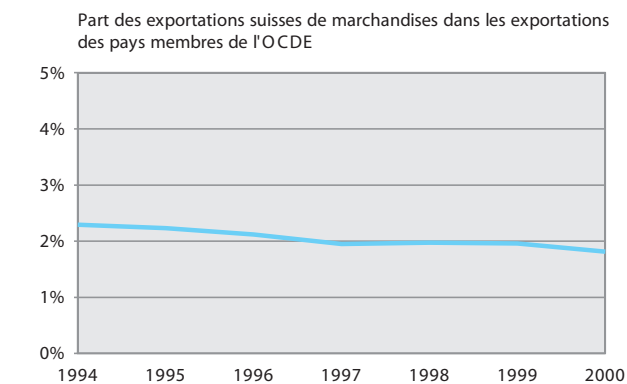
11.1 Taux d'exposition au commerce international



* à partir de 1999 chiffres provisoires

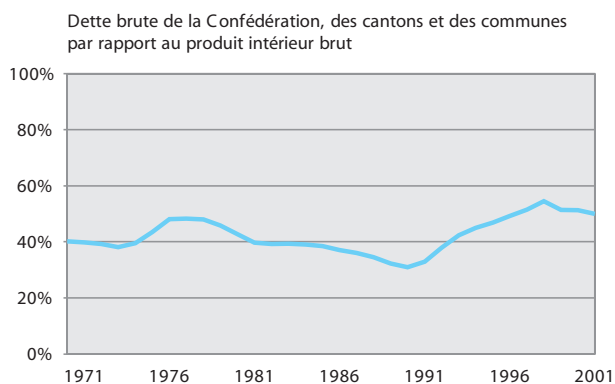
Office fédéral de la statistique

11.2 Part de la Suisse aux exportations de l'OCDE



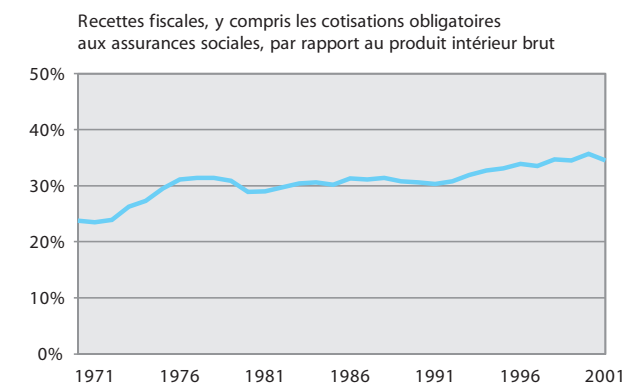
OCDE

11.3 Taux d'endettement des administrations publiques



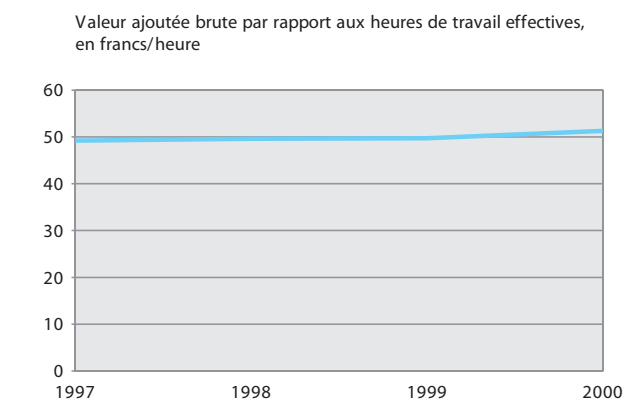
Administration fédérale des finances

11.5 Quote-part fiscale



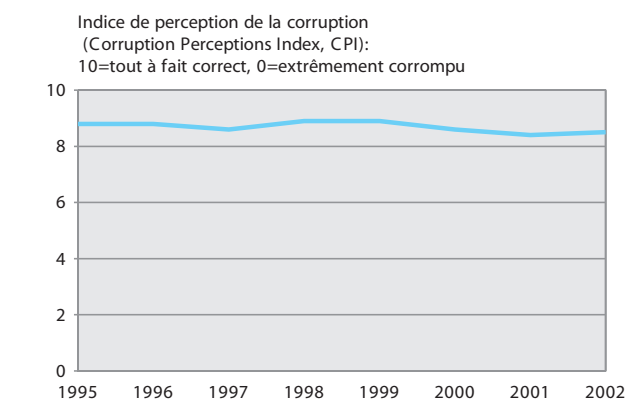
Administration fédérale des finances

11.6 Productivité du travail



Office fédéral de la statistique

11.8 Corruption



Transparency International

© Bundesamt für Statistik (BFS) / Office fédéral de la statistique (OFS)

12 Marchés intérieurs

Seule une économie en bonne santé peut permettre de couvrir les besoins existentiels de la population à long terme. Les entraves au marché et les distorsions de la concurrence minent la compétitivité. D'où la nécessité de procéder à des corrections quand les mécanismes du marché ne fonctionnent plus, par exemple quand la rareté des ressources naturelles ne se reflète pas dans le prix des biens, ou quand des coûts externes doivent être supportés par des tiers. Une intervention de l'Etat se justifie également quand un bien est d'un intérêt public prépondérant.

Les distorsions de la concurrence affaiblissent la compétitivité de l'économie

Le niveau des prix des biens de consommation en comparaison des pays voisins donne une première indication sur les entraves au marché (12.1). En 2001, il dépassait de 42 points la moyenne de l'UE. Les ententes sur les prix, les monopoles et l'interdiction des importations parallèles en sont probablement les principales causes, car ces pratiques gonflent les prix. Cet écart est aussi dû à d'autres raisons que les distorsions de concurrence. Il peut s'expliquer par exemple aussi par des loyers plus élevés ou par la force du franc suisse.

La part marchande (12.2) était de 83% en 2000. Les 17% restants représentaient des prestations étatiques, au nombre desquelles figurent l'administration publique et les assurances sociales. Même si ce chiffre n'a que peu augmenté au cours des cinq dernières années, il montre que l'Etat cède de plus en plus la place au marché.

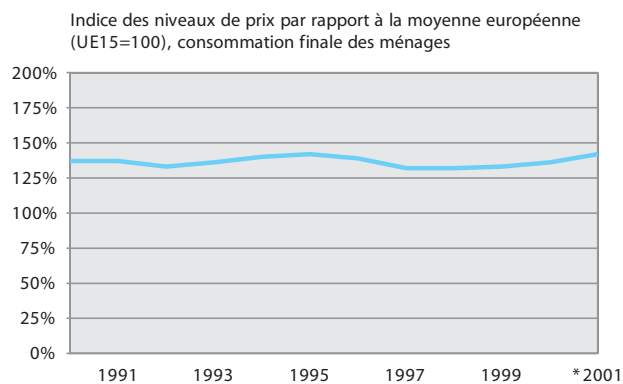
Les impôts prélevés au nom de l'environnement représentent 5,8% de tous les impôts et cotisations sociales

Quand les prix ne reflètent pas la rareté des ressources naturelles, il est possible de les corriger en prélevant des impôts environnementaux. Ces impôts sont perçus sur des biens ayant des conséquences négatives prouvées sur l'environnement. Au cours des dix dernières années, leur importance s'est accrue. En 2001, ces impôts représentaient plus de 2% du PIB, soit un montant de 8,83 milliards de franc (12.3). Ces recettes provenaient dans leur grande majorité des taxes sur l'énergie et les transports (91,8%) ainsi que des taxes sur les ressources (5,8%) et sur les émissions (2,4%). Ces impôts ne doivent toutefois pas faire augmenter la charge fiscale totale. Il faut donc chercher à mettre en place un système fiscal plus écologique, en remplaçant des impôts existants par des impôts écologiques. La réalisation de cette solution se mesure à la part des impôts écologiques dans le total des impôts et des cotisations sociales (12.4). Cette part a progressé pour représenter 5,8% en 2000. La hausse des recettes des impôts écologiques pourrait toutefois aussi signifier que les activités et les produits peu respectueux de l'environnement ont augmenté.

Le mieux serait de disposer d'un indicateur relatif aux coûts que les tiers, et non les pollueurs, doivent supporter, par exemple en raison de la consommation de combustibles et de carburants fossiles (12.5). Les données ne sont pas disponibles. Il en va de même des subventions négatives pour l'environnement ou en relation avec celui-ci (12.7 et 12.8).

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
12.1	Niveau général des prix	2c Lutte contre la pauvreté, 9a Economie de marché	~ ≈
12.2	Part marchande	9a Economie de marché	→ □
12.3	Impôts liés à l'environnement	9b Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur, 9c Interventions conformes au système, 12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement	↗ +
12.4	Réforme fiscale écologique	9a Economie de marché, 9b Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur, 9c Interventions conformes au système, 13 Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	↗ +
12.5	Degré d'internalisation des carburants et combustibles fossiles	9b Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur	
12.6	Degré de réglementation des marchés	9a Economie de marché, 9c Interventions conformes au système	
12.7	Subventions nuisibles à l'environnement	9b Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur	
12.8	Subventions relatives à l'environnement	9b Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur, 9c Interventions conformes au système	

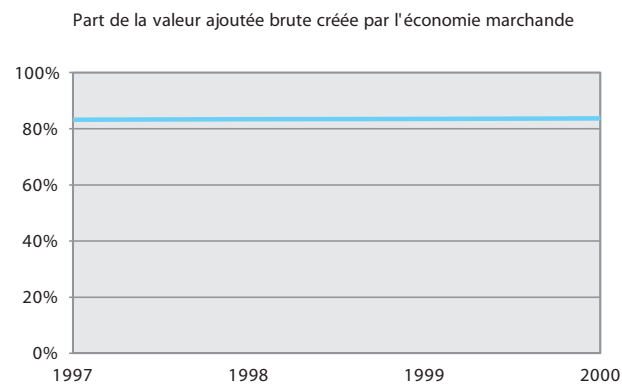
12.1 Niveau général des prix



* valeur provisoire

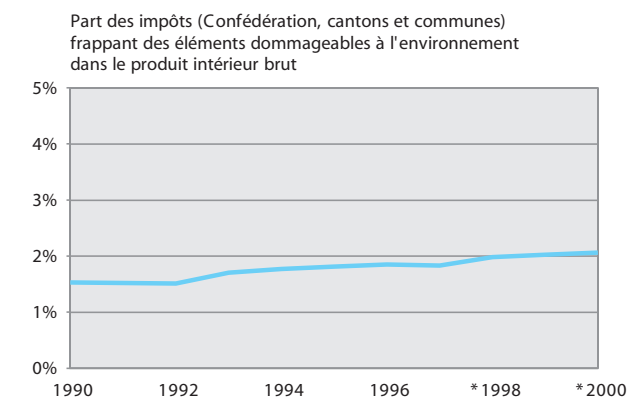
EUROSTAT

12.2 Part marchande



Office fédéral de la statistique

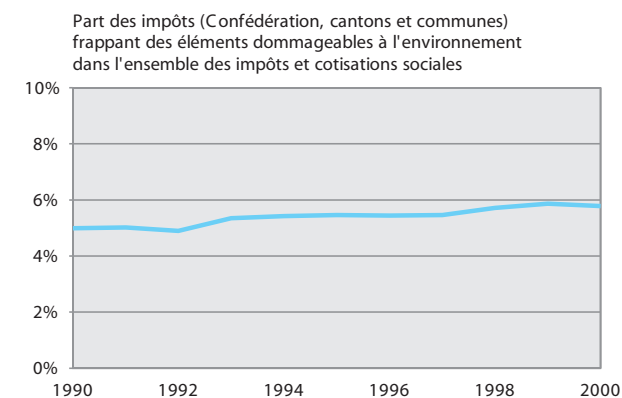
12.3 Impôts liés à l'environnement



* valeur provisoire du PIB

Office fédéral de la statistique

12.4 Réforme fiscale écologique



Office fédéral de la statistique

13 Travail

Pour un développement durable, les personnes qui souhaitent exercer une activité lucrative doivent pouvoir trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins. Pour être compétitive, l'économie doit pouvoir compter sur une offre de main-d'œuvre suffisante. Les chances des hommes et des femmes sur le marché du travail doivent être les mêmes.

Recrudescence du chômage

Au cours de la dernière décennie, entre 2,5 % et 4,1 % des personnes qui auraient souhaité avoir une activité lucrative étaient sans emploi (13.1). Jusqu'au début des années 1990, le nombre des chômeurs s'est maintenu à un niveau nettement plus bas. L'économie suisse créait en effet chaque année plus d'emplois qu'elle n'en supprimait (13.4). Font exception les années 1975/76 (choc pétrolier et crise dans l'industrie horlogère). Les années 1990, par contre, ont été marquées par des phases de croissance négative de l'emploi. Après une embellie au tournant du millénaire, la situation est en passe de se détériorer à nouveau.

Une personne active sur treize est un working poor

Si le chômage est parfois une cause de pauvreté, ce n'est pas la seule. La pauvreté peut également toucher les personnes qui travaillent. La part de ces working poor (13.5) s'est accrue dans les années 1990. Ce phénomène frappe particulièrement les femmes, les personnes de nationalité étrangère, les familles monoparentales et les familles nombreuses. La grande majorité des personnes actives (91 %) affirment cependant être très ou plutôt satisfaites de leur travail (13.2).

Grande satisfaction au travail

La proportion des personnes actives atteint 68 % en moyenne (13.3). Ce chiffre, stable, est élevé en comparaison européenne. Il peut s'expliquer par le grand nombre de personnes occupées à temps partiel et par la proportion élevée des 50 à 64 ans sur le marché du travail. Cette part est toutefois nettement plus basse chez les femmes que chez les hommes (59 % contre 77 % en 2002), mais les chiffres tendent à se rapprocher dans une perspective à long terme.

Discriminations salariales persistantes à l'encontre des femmes

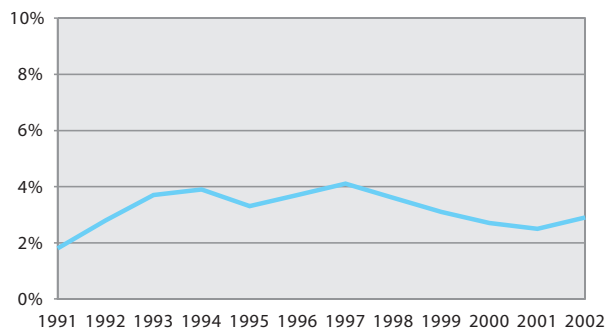
L'inégalité entre les sexes se manifeste aussi au niveau des salaires (13.6). Les femmes continuent de gagner un cinquième de moins que les hommes, et l'écart ne se comble que lentement. D'abord, parce que les femmes occupent nettement moins souvent une position dirigeante que les hommes (27 % contre 48 %) (13.7). Ensuite, parce que les femmes gagnent moins que les hommes, même à formation et à position professionnelle identiques. Les différences salariales sont accentuées par le fait que les femmes effectuent plus souvent des tâches non rémunérées: dans les couples avec enfants, si la charge de travail des deux parents est la même, le travail non rémunéré revient le plus souvent aux mères, et le travail rémunéré, aux pères (13.8).

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
13.1	Taux de sans-emploi	2a Satisfaction des besoins, 2c Lutte contre la pauvreté, 11b Rapidité des changements ne mettant pas en péril la paix sociale, 13 Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	↗ —
13.2	Satisfaction au travail	3a Satisfaction et bonheur, 3b Développement compatible avec le bien-être, 13 Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	... □
13.3	Taux d'activité	10a Promotion de l'efficacité économique	→ ≈
13.4	Création d'emplois	2a Satisfaction des besoins, 2c Lutte contre la pauvreté, 11b Rapidité des changements ne mettant pas en péril la paix sociale, 13 Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	~ ≈
13.5	Working poor	2a Satisfaction des besoins, 2c Lutte contre la pauvreté, 11b Rapidité des changements ne mettant pas en péril la paix sociale, 13 Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	↗ —
13.6	Disparités salariales selon le sexe	4a Interdiction de toute discrimination, 4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés, 13 Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	↘ +
13.7	Situation professionnelle selon le sexe (différence)	4a Interdiction de toute discrimination, 4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés, 10a Promotion de l'efficacité économique	→ ≈
13.8	Charge de travail professionnel et familial selon le sexe	3a Satisfaction et bonheur, 4b Egalité des chances et répartition équitable, 7d Environnement favorable aux enfants	→ ≈

Explication des signes en page 15

13.1 Taux de sans-emploi

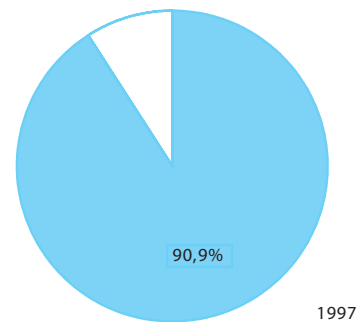
Proportion de sans-emploi dans la population active



Office fédéral de la statistique

13.2 Satisfaction au travail

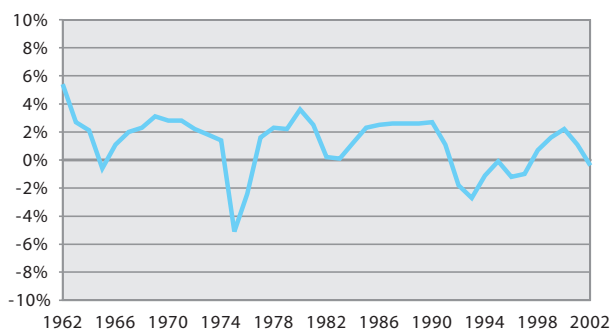
Part de la population active occupée de 15 ans et plus, très satisfaite ou assez satisfaite de son travail



Office fédéral de la statistique

13.4 Création d'emplois

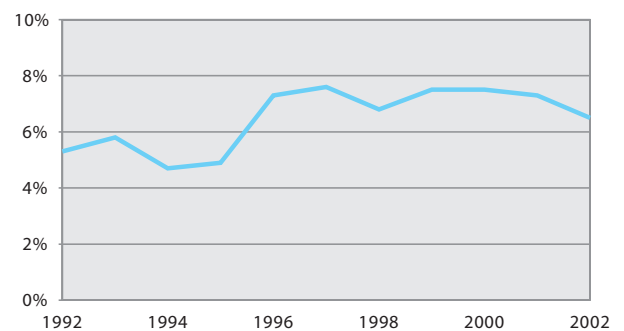
Taux de croissance de l'emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire



Office fédéral de la statistique

13.5 Working Poor

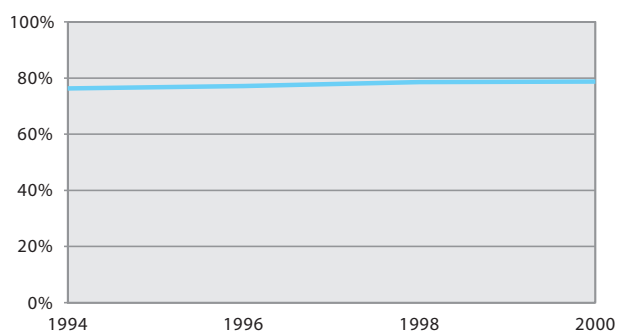
Proportion de pauvres parmi les actifs occupés de 20 à 59 ans



Office fédéral de la statistique

13.6 Disparités salariales selon le sexe

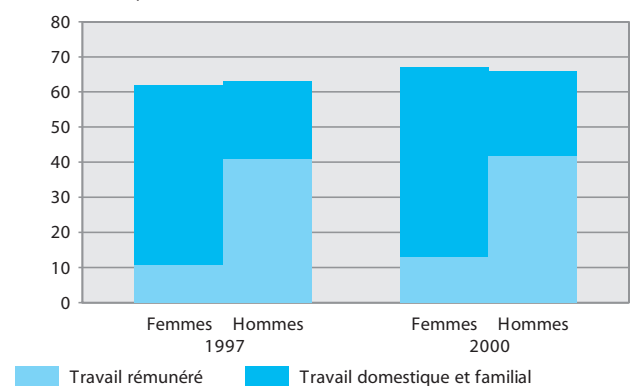
Salaire mensuel brut des femmes par rapport à celui des hommes



Office fédéral de la statistique

13.8 Charge de travail professionnel et familial selon le sexe

Temps hebdomadaire, pour les femmes et les hommes vivant en couple avec au moins un enfant de moins de 15 ans, en heures



Office fédéral de la statistique

14 Recherche, développement et technologie

La recherche, le développement et la technologie sont des moteurs importants de la capacité d'innovation et de la compétitivité d'une société. Ils sont donc importants pour préserver la bonne santé de l'économie. Le développement durable exige par conséquent aussi de maintenir et d'améliorer le capital productif et humain.

La Suisse en tête
dans les demandes
de brevets

La fréquence des innovations technologiques peut se mesurer entre autres au nombre d'inventions faisant l'objet d'un brevet. Après une première croissance forte dans les années 1980 et une phase de stagnation au début des années 1990, les demandes de brevet déposées (14.1) sont à nouveau en hausse depuis 1996. En 1998, le record de 325 demandes de brevet par million d'habitants a été atteint. C'est beaucoup plus que la moyenne des pays de l'UE (115 demandes) et que celle des pays de l'OCDE (82). Les demandes de brevets ne reflètent toutefois qu'une partie de l'activité innovante. Les inventions peuvent être valorisées d'une autre manière, par exemple en étant gardées secrètes, en étant introduites rapidement sur le marché ou en étant répercutées favorablement sur les prix.

Un cinquième des
personnes actives
travaillent dans la
science et la techno-
logie

Aucune innovation ne peut avoir lieu sans des spécialistes dûment qualifiés et des moyens financiers adaptés. Depuis le début des années 1990, la part des scientifiques dans la population active occupée (14.2) a augmenté sans discontinuer, à l'exception de 1995 (de 13,5% en 1991 à 19,3% en 2001). Cette évolution était nécessaire pour pouvoir rivaliser avec des concurrents de plus en plus durs dans un contexte de mondialisation de l'économie.

Diminution des
dépenses affectées
à la R-D en pour-
centage du PIB

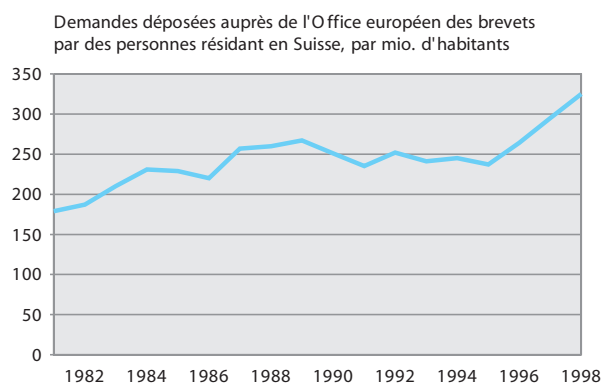
En 2000, les dépenses affectées à la recherche et au développement (R-D) (14.3) représentaient 2,64% du PIB. Après s'être accrue jusqu'à 2,83% dans les années quatre-vingt, cette part est en régression depuis 1989, même si les dépenses effectives ont progressé de 1% en moyenne par année en termes réels. Plus des deux tiers des fonds proviennent de l'économie privée et servent à financer à 98% la recherche et le développement de leurs contributeurs. Les deniers publics profitent surtout aux hautes écoles. Leur part est en recul depuis 1992. En 2000, elle s'établissait à moins d'un quart de toutes les dépenses de recherche et de développement, ce qui est peu en comparaison internationale. En revanche, la part de l'économie privée a augmenté, tout comme celle des autres pourvoyeurs de fonds, nationaux et étrangers.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
14.1	Demandes de brevets déposées	10a Promotion de l'efficacité économique, 10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 10c Encouragement de la recherche	↗ +
14.2	Ressources humaines en science et technologie (S-T)	10a Promotion de l'efficacité économique, 10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 13 Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie	↗ +
14.3	Dépenses affectées à la recherche et au développement (R-D)	10a Promotion de l'efficacité économique, 10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 10c Encouragement de la recherche	↘ -

Explication des signes en page 15

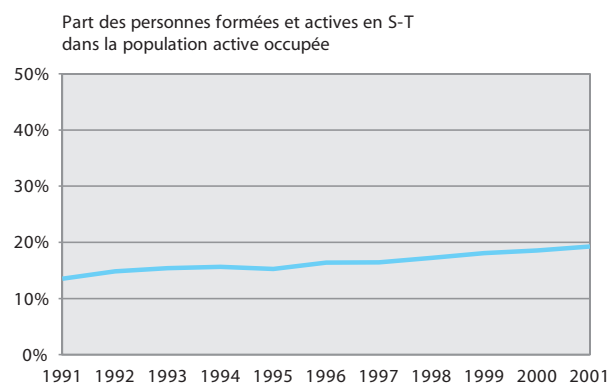
14 Recherche, développement et technologie

14.1 Demandes de brevets déposées



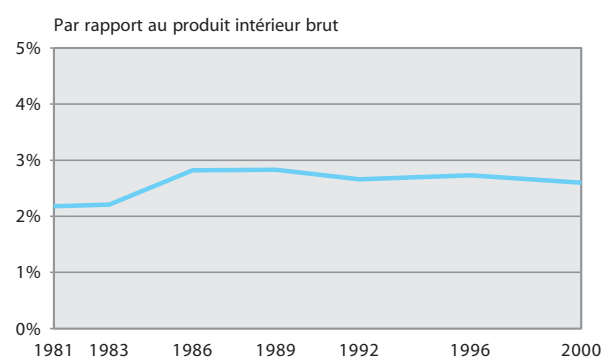
OCDE

14.2 Ressources humaines en science et technologie (S-T)



Office fédéral de la statistique

14.3 Dépenses affectées à la recherche et au développement (R-D)



Office fédéral de la statistique

15 Production

Seule une économie performante est en mesure de couvrir les besoins de la population. On mesure souvent l'économie à ce qu'elle produit pendant une certaine période. Dans le développement durable, le mode de production est cependant tout aussi important. Une utilisation efficace des ressources mises en œuvre et une gestion respectueuse de l'environnement sont indispensables.

Croissance du produit intérieur brut par habitant

L'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer la production d'une économie est le produit intérieur brut, ou PIB (15.1). Il mesure la valeur marchande de tous les produits finis et de tous les services produits en une année à l'intérieur des frontières d'un pays. Entre 1980 et 2001, le PIB par habitant a crû de 17,5% en termes réels. Une augmentation du PIB est considérée généralement comme positive et souhaitable. Le PIB ne mesure toutefois que des grandeurs monétaires. Il n'a pas pour vocation de mesurer des aspects écologiques et sociaux dont le marché ne tient pas compte.

Hausse de la consommation d'énergie malgré une efficacité énergétique accrue

La production présuppose des investissements dans des bâtiments, des biens d'équipement et des moyens de transport (15.3). Des dépenses d'investissement élevées en pourcentage du produit intérieur brut indiquent que les entreprises voient des potentiels de développement et qu'elles disposent des moyens financiers et de la volonté nécessaires à leurs investissements. La quote-part des investissements enregistre des fluctuations depuis le début des années 1980. Elle reste cependant toujours supérieure à la moyenne de l'Union européenne.

Tout comme dans l'Union européenne, l'intensité énergétique de la production tend à diminuer en Suisse (15.5). En d'autres termes, l'énergie nécessaire pour produire un bien ou un service d'une certaine valeur est toujours plus faible. En chiffres absolus, la consommation d'énergie dans l'industrie a cependant augmenté (15.4) dans le même temps. Les progrès technologiques dans l'utilisation de l'énergie n'ont donc permis de compenser qu'une partie de la hausse de la consommation induite par la croissance économique.

Neuf pour cent de la surface agricole utile exploitée selon des critères biologiques

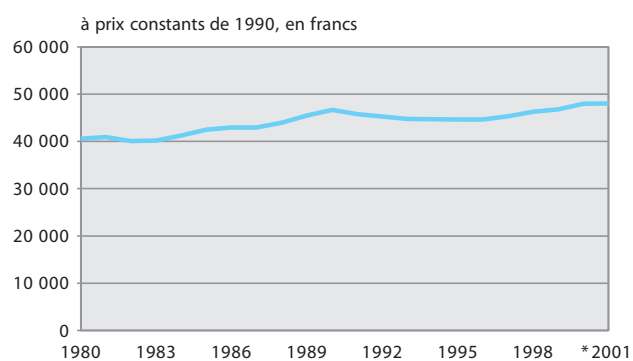
La surface agricole utile (15.2) est la base de production naturelle de l'alimentation. En douze ans, la surface agricole utile a rétréci de 3,1%. Si la perte de surface cultivée se poursuit à la même vitesse, la réserve de terres cultivées aura disparu dans à peu près 380 ans. L'agriculture biologique (15.6) est un mode de production agricole particulièrement respectueux de l'environnement, obéissant à des directives sévères. Depuis 1993, la part de la surface agricole cultivée selon des normes biologiques n'a cessé de croître pour représenter près de 9% de la surface agricole utile en 2001. C'est plus que la moyenne européenne de 2,5% (chiffre de l'Agence européenne pour l'environnement).

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
15.1	Produit intérieur brut par personne	2a Satisfaction des besoins, 10a Promotion de l'efficacité économique	 
15.2	Surfaces agricoles utiles	2a Satisfaction des besoins, 15a Sauvegarde des ressources naturelles, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	 
15.3	Part des investissements dans le PIB	10a Promotion de l'efficacité économique	 
15.4	Consommation d'énergie pour la production de biens et services	12a Production compatible avec l'environnement, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables	 
15.5	Intensité énergétique de la production de biens et services	12a Production compatible avec l'environnement	 
15.6	Agriculture biologique	12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables, 18a Compensation écologique	 
15.7	Efficacité matérielle	12a Production compatible avec l'environnement	

Explication des signes en page 15

15 Production

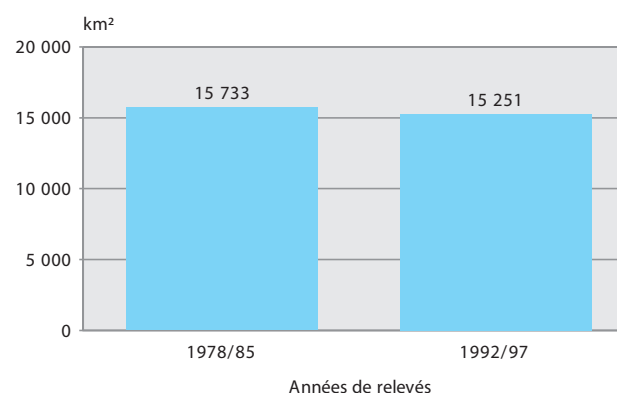
15.1 Produit intérieur brut par habitant



* à partir de 2000 chiffres provisoires

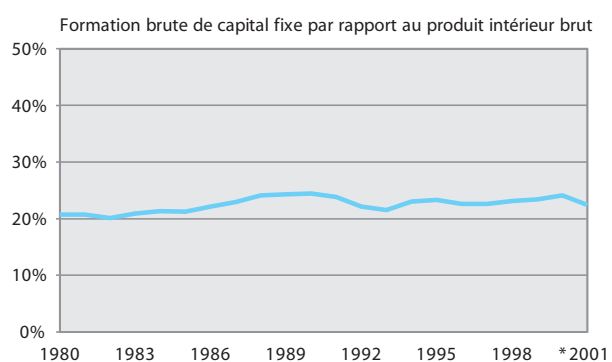
Office fédéral de la statistique

15.2 Surfaces agricoles utiles



Office fédéral de la statistique

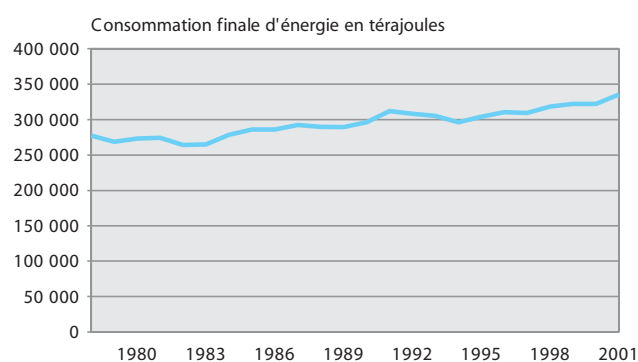
15.3 Part des investissements au produit intérieur brut



* à partir de 2000 chiffres provisoires

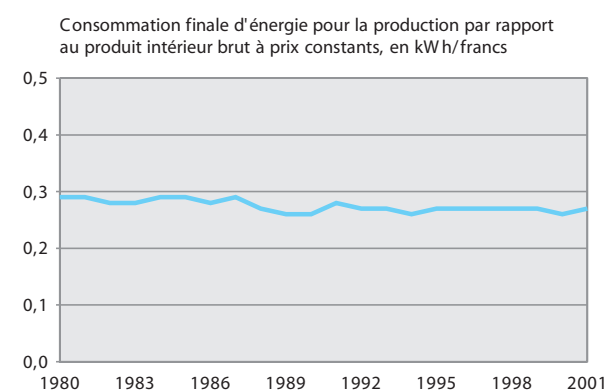
Office fédéral de la statistique

15.4 Consommation d'énergie pour la production de biens et services



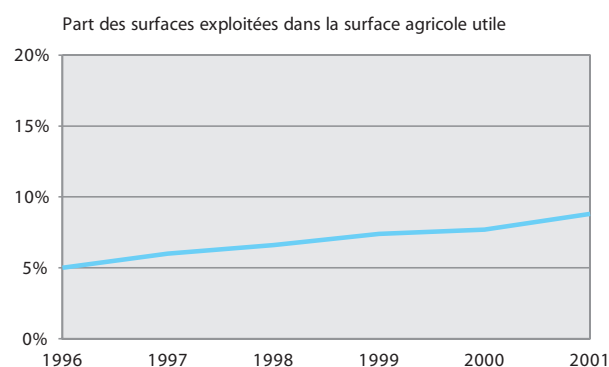
Office fédéral de l'énergie

15.5 Intensité énergétique de la production de biens et services



Office fédéral de l'énergie; Office fédéral de la statistique

15.6 Agriculture biologique



Office fédéral de la statistique

© Bundesamt für Statistik (BFS) / Office fédéral de la statistique (OFS)

16 Consommation

Nos habitudes de consommation influencent la société, l'économie et l'environnement. La question de savoir qui consomme quoi et combien est déterminante pour un développement durable. La couverture des besoins de consommation individuels d'une part et, leurs conséquences écologiques et les possibilités des groupes défavorisés de couvrir leurs besoins d'autre part, peuvent être en contradiction.

Augmentation timide des dépenses de consommation

Le niveau des dépenses de consommation des ménages (16.1) renseigne sur le confort matériel que la population peut s'offrir en moyenne. Dans les années 1980, les dépenses de consommation par habitant ont augmenté sans interruption en termes réels. Après un recul au début des années 1990, elles sont reparties à la hausse depuis 1996. Depuis 1980, cependant, les dépenses de consommation progressent moins rapidement en valeur relative que le PIB (+12,1% contre +17,5%). La répartition de la richesse se mesure à l'aide d'autres indicateurs (voir chapitre 1: Sécurité sociale et bien-être matériel).

Les produits bio représentent 5% des dépenses d'ali- mentation

Un accroissement des dépenses de consommation n'est pas seulement un signe de prospérité accrue. Il peut signifier aussi une exploitation plus grande des ressources et une multiplication des atteintes à l'environnement. Il est par conséquent important de savoir si cette consommation respecte l'environnement. Les dépenses des ménages pour les produits bio (16.2) ont crû davantage que leurs dépenses totales pour les aliments et les boissons. En 2000, 5,1% de ces dépenses servaient à acheter des produits bio. Deux ans plus tôt, cette part était de 4,2%, indépendamment du niveau du revenu des ménages: en 1998, les ménages à bas revenus ont, proportionnellement, autant dépensé pour les produits bio que les ménages à hauts revenus. On ne dispose actuellement encore d'aucune donnée sur la part de marché des produits non-food munis de labels attestant un mode de production conformes aux critères écologiques et sociaux (16.4).

La part des dépenses environnementales dans les dépenses totales de consommation (16.3) permettrait de savoir dans quelle mesure le principe de causalité est mis en œuvre. Cet indicateur doit encore être développé.

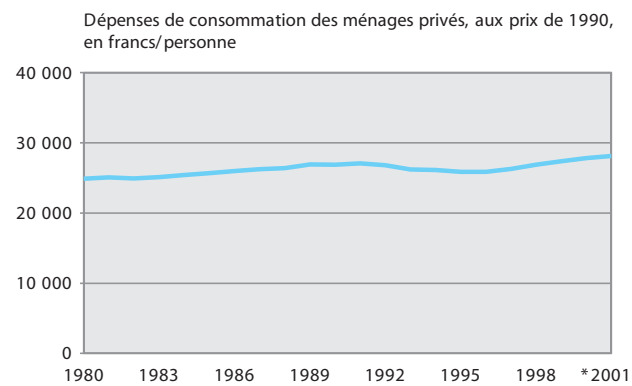
On trouvera d'autres indicateurs sur les habitudes de consommation aux chapitres 5 «Culture et loisirs», 17 «Mobilité», 18 «Substances, déchets et effets» et 25 «Energie».

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
16.1	Dépenses de consommation	2a Satisfaction des besoins	 
16.2	Consommation de produits bio	12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement	 
16.3	Prélèvements fiscaux liés à l'environnement	9b Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement	
16.4	Part de marché des produits non-food avec label écologique	12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement	

Explication des signes en page 15

16 Consommation

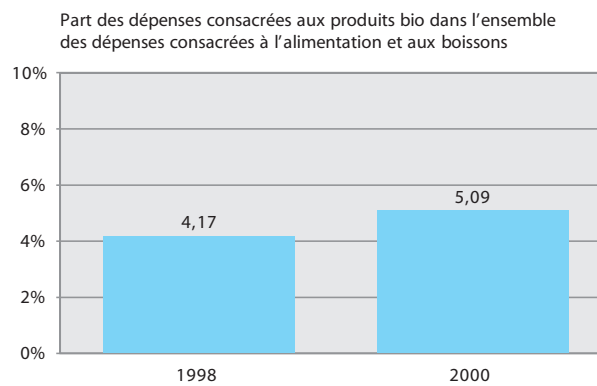
16.1 Dépenses de consommation



* à partir de 2000 chiffres provisoires

Office fédéral de la statistique

16.2 Consommation de produits bio



Office fédéral de la statistique

17 Mobilité

L'individu ressent depuis toujours le besoin de se déplacer. La mobilité est également un important facteur de compétitivité économique. Mais elle génère souvent du bruit, des polluants atmosphériques et des émissions de gaz à effet de serre. Elle accapare aussi des ressources en énergie et en sol. Pour un développement durable, le système de transport doit garantir, d'une part, la mobilité de tous les groupes de population et de toutes les régions du pays et, d'autre part, le bon fonctionnement de l'économie, sans pour autant détruire les ressources naturelles.

Forte croissance des transports de personnes et de marchandises

Consommation accrue d'énergie malgré des gains d'efficacité énergétique

Hausse du trafic, sur les routes surtout

Depuis 1945, la mobilité augmente surtout dans les domaines des transports routiers et aériens. En deux décennies (1977-97), les prestations se sont accrues de respectivement 37% et de 115% dans les transports terrestres de personnes (17.1) et de marchandises (17.3). La croissance du trafic aérien a été la plus marquée: entre 1980 et 2000, le nombre de mouvements aériens (17.5) a crû de 140%.

Une telle croissance ne reste pas sans conséquences sur l'environnement et les ressources. Entre 1980 et 2001, la consommation finale d'énergie dans les transports (17.8) a augmenté de 41%, en dépit de gains continus d'efficacité énergétique. La plus grande part de cette énergie est consommée dans les transports routiers. Il est donc peu étonnant que l'énergie requise pour les transports provienne à 95% des produits pétroliers.

Le problème est aggravé par le fait que les transports de marchandises croissent plus rapidement que l'économie. En d'autres mots, l'intensité de la mobilité (17.9), augmente sans discontinuer.

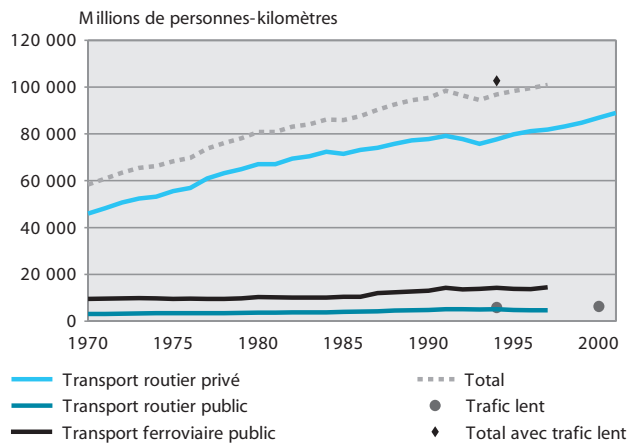
Pour maîtriser cette croissance, les flux de trafic doivent devenir plus efficaces. Il faut donc chercher à ventiler le trafic entre la route et le rail en encourageant la répartition modale (17.2 et 17.4). Dans le transport de personnes, la voiture est le principal moyen de transport. Depuis les années septante, la part des transports publics est en recul et ne représente aujourd'hui plus qu'un cinquième du transport de personnes (17.2). Le fait que 80% des ménages possèdent au moins une voiture (17.6) n'est pas sans influence sur le choix du moyen de transport. Dans le transport de marchandises, la part du rail a diminué encore plus fortement, passant de 60% en 1970 à 30% en 1997.

Les données disponibles sont encore insuffisantes pour développer d'autres indicateurs, comme le coût total des transports, y compris les coûts sociaux et environnementaux externes (17.10) et l'accessibilité des transports publics (17.7).

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
17.1	Prestations de transport de personnes	2b Promotion de la santé, 10b Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	 
17.2	Répartition modale du transport de personnes		 
17.3	Prestations de transport de marchandises		 
17.4	Répartition modale du transport de marchandises		 
17.5	Atterrissages et décollages		 
17.6	Ménages possédant une voiture	12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	 
17.7	Accessibilité des transports publics	4b Egalité des chances et répartition équitable, 4c Intégration des défavorisés, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables	
17.8	Consommation finale d'énergie pour les transports	12a Production compatible avec l'environnement, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	 
17.9	Intensité du transport de marchandises	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé, 10a Promotion de l'efficacité économique, 12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement	 
17.10	Coût total des transports	9b Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur	

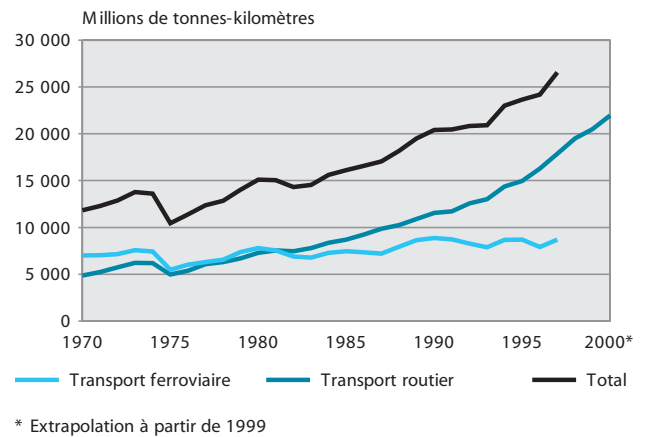
Explication des signes en page 15

17.1 Prestations de transport de personnes



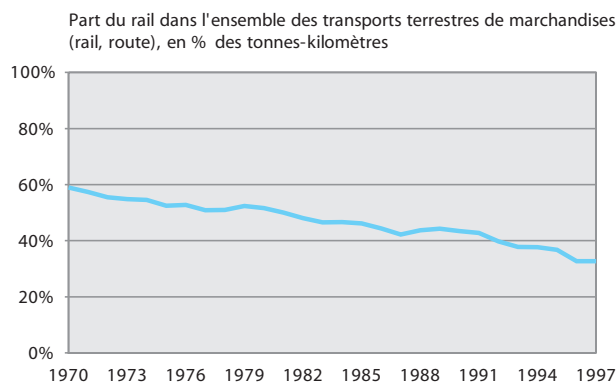
Office fédéral de la statistique; Office fédéral du développement territorial

17.3 Prestations de transport de marchandises



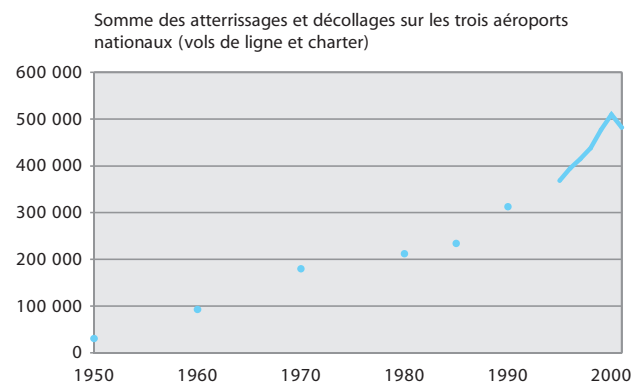
Office fédéral de la statistique

17.4 Répartition modale du transport de marchandises



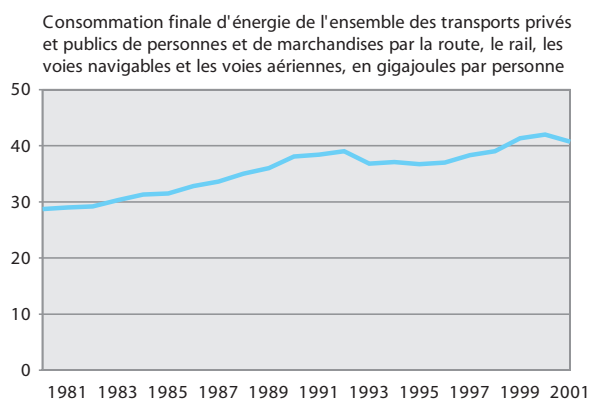
Office fédéral de la statistique

17.5 Atterrissages et décollages



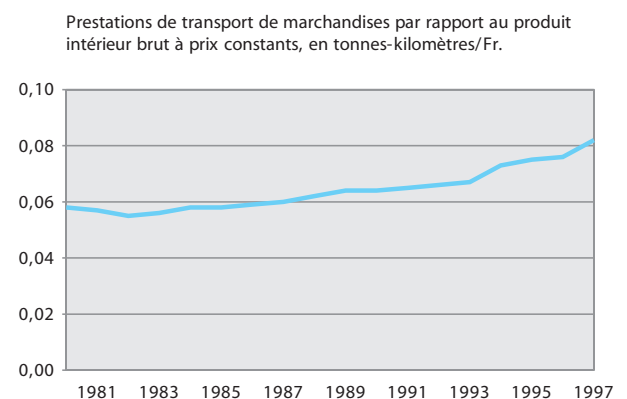
Office fédéral de l'aviation civile

17.8 Consommation finale d'énergie pour les transports



Office fédéral de l'énergie; Office fédéral de la statistique

17.9 Intensité du transport de marchandises



Office fédéral de la statistique

© Bundesamt für Statistik (BFS) / Office fédéral de la statistique (OFS)

18 Substances, déchets et effets

Pour que le développement soit durable, l'individu doit être protégé des atteintes nuisibles à sa santé. Les atteintes à l'environnement provoquées par des substances polluantes non biodégradables doivent être évitées autant que possible. De même, la consommation des ressources renouvelables doit être maintenue au-dessous du niveau de régénération. Ces principes doivent être respectés de la fabrication à l'élimination des biens de consommation, en passant par leur utilisation.

350 kg d'ordures par habitant éliminés tous les ans

Le recyclage augmente

L'assainissement des sites contaminés accroît le volume des déchets spéciaux

Eviter ou diminuer la production de déchets permet d'une part de limiter la consommation de ressources, et d'autre part de minimiser les charges et les risques sur l'environnement au moment de leur élimination. La quantité de déchets urbains traités (18.4) a augmenté jusqu'à la fin des années 1980 et diminué dans la première moitié des années 90 pour se stabiliser à environ 350 kg par habitant et par année depuis 1996. Cette diminution est due, entre autres, à l'introduction de diverses taxes (taxes au sac) et la promotion des collectes séparées. Elle ne correspond pas à une diminution de la production totale de déchets par habitant, celle-ci étant en constante augmentation, malgré un accroissement du taux de récupération des déchets (18.6). Ce taux, qui illustre, quelle part des déchets produits est collectée séparément en vue d'un recyclage (verre, papier, PET etc.), a augmenté régulièrement depuis 1970 pour atteindre 46% en 2001.

Les déchets spéciaux (18.5) sont des déchets dont l'élimination exige la mise en œuvre de mesures particulières pour être respectueuse de l'environnement. Ils présentent un certain risque pour la santé humaine et pour l'environnement, que ce soit lors de leur production, de leur transport ou de leur élimination. La production de déchets spéciaux est restée stable de 1992 à 1996, puis a augmenté, en raison de l'assainissement des sites contaminés, nécessitant l'élimination de grands volumes de terres souillées.

Les déchets radioactifs (18.3) constituent également un danger potentiel pour la santé et pour l'environnement. Cet indicateur ne peut pas encore être produit.

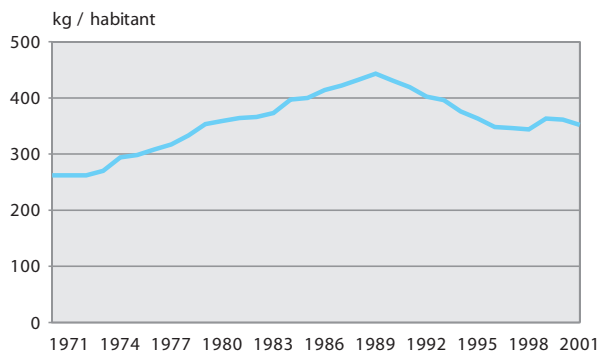
Le bruit fait partie de ces effets qui sont non seulement gênants mais portent également atteinte à la santé. Les données relatives à l'indicateur «Personnes exposées au bruit» (18.1) seront bientôt disponibles. L'indicateur concernant le rayonnement non ionisant (18.7) doit, quant à lui, être précisé.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
18.1	Personnes exposées au bruit	2b Promotion de la santé	
18.2	Taux de métaux lourds dans les boues d'épuration	15a Sauvegarde des ressources naturelles, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables	
18.3	Déchets radioactifs	15a Sauvegarde des ressources naturelles, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables	
18.4	Déchets urbains traités	12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables	
18.5	Production de déchets spéciaux	2b Promotion de la santé, 12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables	
18.6	Taux de récupération des déchets	12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables	
18.7	Exposition au rayonnement non ionisant	2b Promotion de la santé	

Explication des signes en page 15

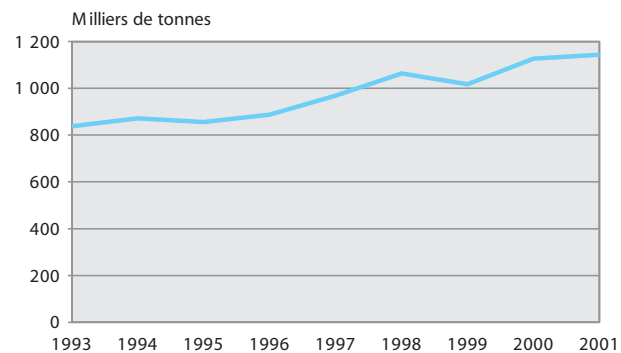
18 Substances, déchets et effets

18.4 Déchets urbains traités



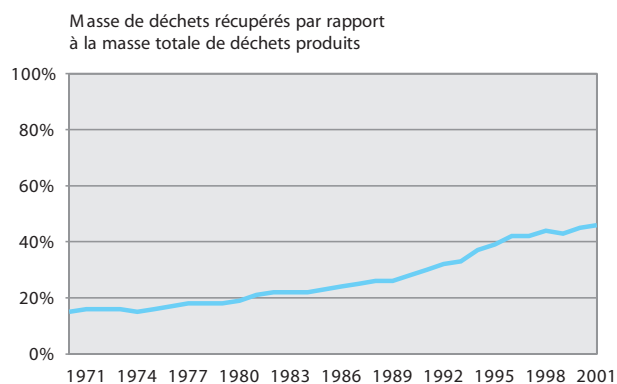
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

18.5 Production de déchets spéciaux



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

18.6 Taux de récupération des déchets



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

19 Sol

Des sols sains sont une nécessité pour couvrir le besoin le plus existentiel qui soit, s'alimenter. Pour un développement durable, tout doit être entrepris pour empêcher la perte des terres agricoles utiles, pour sauvegarder la fertilité des sols et pour éviter l'érosion, le compactage et l'infiltration de substances polluantes. Les sols d'une valeur agricole particulièrement élevée devront être protégés des changements d'affectation à des fins d'habitation ou à d'autres fins.

Sur plusieurs sites, les métaux lourds menacent la fertilité des sols à long terme

La fertilité des sols est menacée surtout par les métaux lourds et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (PAH). Durant la période d'observation allant de 1990 à 1994, 16% des sites du Réseau national d'observation du sol (NABO) présentaient une teneur en métaux lourds (19.1) – cuivre, cadmium et/ou zinc – supérieure à la valeur indicative et menaçant de ce fait la fertilité des sols à long terme. Des sols exempts de toute pollution n'existent plus. Depuis le premier relevé 1985-89, le nombre de dépassements a augmenté d'un point de pourcentage. Cette évolution est pourtant difficile à interpréter. En effet, la teneur en substances polluantes dans le sol dépend aussi de processus dynamiques à l'intérieur du sol et de l'état du sol au moment de la prise de l'échantillon. Deux indicateurs, l'un sur la teneur en PAH (19.2), l'autre sur les apports annuels de polluants dans le sol (19.4), fourniront une image plus précise sur la pollution chimique du sol. Ils ne sont toutefois pas disponibles pour l'instant. Il en va de même des indicateurs sur le compactage des sols (19.5) et sur les risques d'érosion (19.6). Ils devraient permettre de mesurer les atteintes mécaniques au sol. Là aussi, aucune série de données représentatives ne peut être envisagée dans un délai proche.

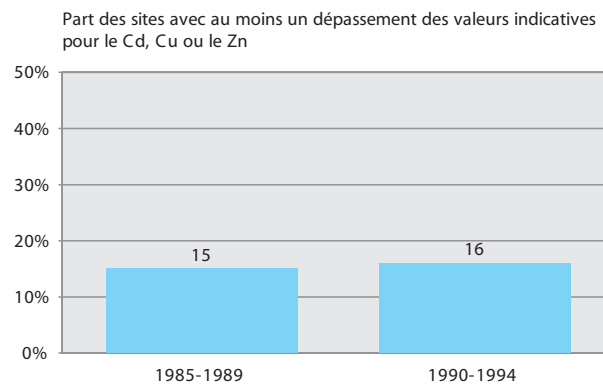
Des sols cultivables sont imperméabilisés à des fins de construction de logements

Les terres agricoles sont également sous pression. Les sols cultivables (19.3) sont particulièrement importants pour l'alimentation. En l'espace de douze ans (durée entre la statistique de la superficie de 1979/85 et celle de 1992/97), leur surface a diminué de 2,1%, soit 10352 ha. C'est plus que la moitié de la superficie du lac de Neuchâtel. La quasi-totalité du terrain perdu a disparu au profit de nouvelles zones à bâtir. Une partie considérable a ainsi été imperméabilisée, ce qui l'a rendue irrévocablement perdue pour une utilisation agricole. Etant donné que les terres arables représentent seulement près d'un tiers de la surface agricole utile totale, et 12% de la surface totale de la Suisse, leur conversion en zones à bâtir est en contradiction avec les principes du développement durable.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
19.1	Concentration de métaux lourds dans les sols	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables, 18c Précaution en cas d'incertitude	...
19.2	Teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques (PAH)	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables, 18c Précaution en cas d'incertitude	
19.3	Sols cultivables	2a Satisfaction des besoins, 15a Sauvegarde des ressources naturelles, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	↘ —
19.4	Apports de polluants dans le sol	2a Satisfaction des besoins, 2b Promotion de la santé, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables, 18c Précaution en cas d'incertitude	
19.5	Compactage des sols	2a Satisfaction des besoins, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 18a Compensation écologique, 18c Précaution en cas d'incertitude	
19.6	Risques d'érosion	2a Satisfaction des besoins, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 18a Compensation écologique, 18c Précaution en cas d'incertitude	

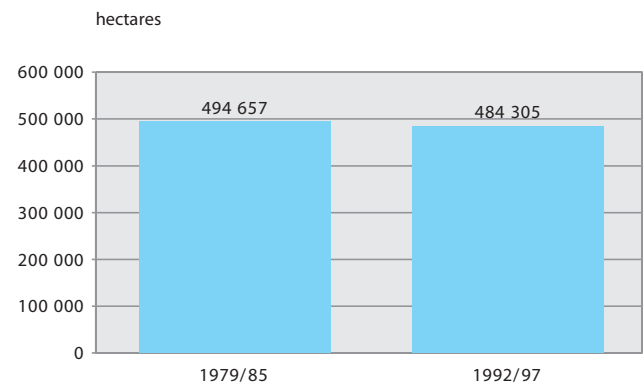
Explication des signes en page 15

19.1 Concentration de métaux lourds dans les sols



Station de recherches en agroécologie et agriculture (FAL)

19.3 Sols cultivables



Office fédéral de la statistique

20 Eau

Pour que le développement soit durable, il est indispensable de gérer avec parcimonie les ressources naturelles. Une eau de bonne qualité est une ressource précieuse, qui est rare à l'échelle de la planète. Il faut veiller à ne pas gaspiller l'eau, car la fourniture d'eau potable et l'élimination des eaux usées requièrent beaucoup d'énergie et d'équipement. Les cours d'eau offrent de précieux habitats aux animaux et aux plantes. Les protéger est par conséquent une nécessité.

Une consommation quotidienne de 160 litres d'eau potable par personne dans les ménages

La quantité de phosphore dans les lacs a diminué, mais elle reste trop élevée à beaucoup d'endroits

Depuis le milieu des années 1980, la consommation d'eau (20.1) tend à diminuer. Actuellement, elle atteint environ 400 litres par jour par habitant. Quelque 40%, soit 160 litres, sont consommés dans les ménages. Le reste se répartit entre l'industrie, les arts et métiers, les utilisations publiques et les fontaines ainsi que les fuites. Parmi les causes à l'origine de la baisse de la consommation d'eau dans les ménages, on peut avancer la sensibilisation accrue de la population et l'utilisation d'appareils et de sanitaires à faible consommation d'eau. Dans l'industrie, le recul de la consommation est à mettre sur le compte de la création de circuits d'eau fermés dans les entreprises.

Les dépenses consacrées à l'élimination des eaux usées (20.4) fournissent un indice indirect sur la quantité et le degré de pollution des eaux. Dans les années 1990, elles se sont accrues de 20% pour s'établir à quelque 1,82 milliard de francs. Même si elles ont moins progressé que les dépenses totales pour la protection de l'environnement ou que les dépenses publiques totales, elles représentent encore plus de la moitié de toutes les dépenses publiques en faveur de la protection de l'environnement.

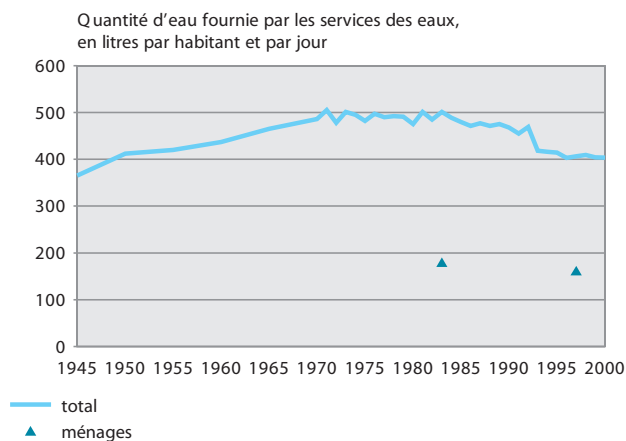
Même si les eaux sont nettoyées, il leur arrive de contenir encore des polluants, soit parce qu'une épuration à 100% n'est pas possible, soit parce que ces polluants parviennent directement dans les eaux par le biais de l'agriculture ou des pluies. La concentration de phosphore dans les lacs (20.3) constitue un bon indicateur de la pollution des eaux. Après avoir augmenté dans les années 1960, il est reparti à la baisse dans la plupart des lacs grâce à l'aménagement d'installation de traitement chimique dans les stations d'épuration et à l'interdiction des phosphates dans les lessives. Il reste encore beaucoup trop élevé dans les lacs situés dans des régions où la production d'animaux de rente est importante, bien que la diminution des engrais minéraux ait permis d'en réduire la quantité. La concentration de nitrate dans les eaux souterraines (20.2) est un autre paramètre important. Des chiffres à ce sujet ne seront toutefois disponibles que prochainement.

La qualité des cours d'eau en tant qu'habitats est également inquiétante. Aujourd'hui, il n'existe presque plus de cours d'eau à l'état naturel. Cette qualité peut être appréciée à l'aide d'un nouvel indicateur, qui mesurera les besoins en espace des cours d'eau (20.5).

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
20.1	Consommation d'eau	2a Satisfaction des besoins, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables	 
20.2	Concentration de nitrate dans les eaux souterraines	17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	
20.3	Concentration de phosphore dans les lacs	17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	 
20.4	Dépenses pour l'élimination des eaux usées	12a Production compatible avec l'environnement, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 17b Arrêt des émissions de polluants non biodégradables	 
20.5	Besoins en espace des cours d'eau	18a Compensation écologique, 18b Minimisation des risques écologiques, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	

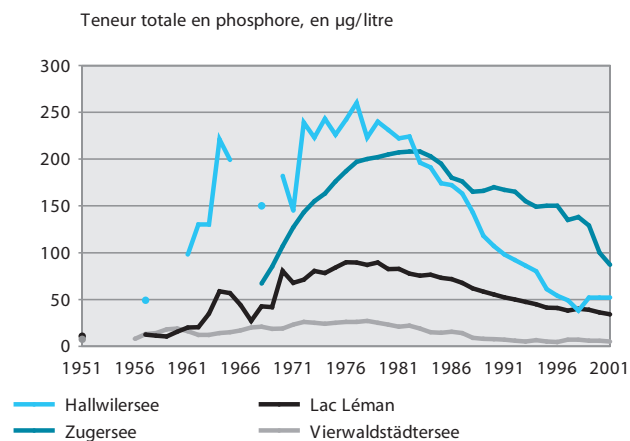
Explication des signes en page 15

20.1 Consommation d'eau



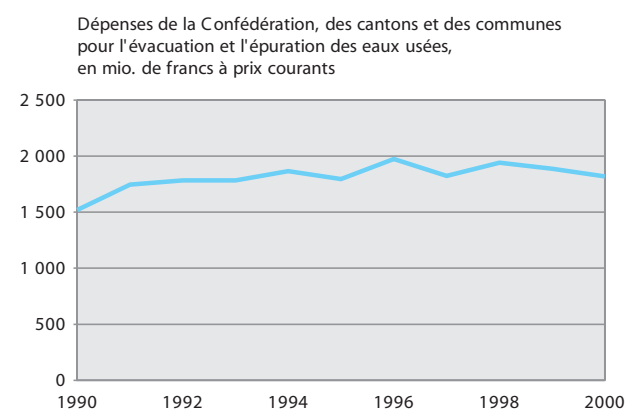
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage;
Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)

20.3 Taux de phosphore dans les lacs



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

20.4 Dépenses pour l'élimination des eaux usées



Office fédéral de la statistique; Administration fédérale des finances

21 Air

Selon l'un des postulats du développement durable, il importe de préserver et de promouvoir la santé de l'individu. Respirer un air propre est une des conditions premières à une bonne santé. Les polluants atmosphériques peuvent nuire à la santé et se répercuter négativement sur l'écosystème, par exemple sous la forme de pluies acides. Un grand nombre de polluants atmosphériques se forment lors de processus de combustion dans l'industrie, les transports et les ménages.

Diminution du dioxyde d'azote

4,3 millions d'habitants sont exposés à une forte concentration de particules fines

La concentration d'ozone toujours trop élevée

Si la pollution atmosphérique a diminué au cours des dernières décennies, les valeurs limites sont encore souvent dépassées. Des succès ont pu être enregistrés avec le dioxyde d'azote (21.2), notamment grâce à l'introduction du pot catalytique sur les véhicules et à l'assainissement des installations industrielles. Le long des artères à grand trafic ainsi que dans les villes, les concentrations mesurées restent cependant encore trop élevées.

La concentration de particules fines respirables (21.4) tend également à reculer. Des dépassements parfois importants des valeurs limites continuent toutefois de se produire. En 1996, 4,3 millions d'habitants, soit 61 % de la population, étaient exposés à des immissions supérieures à la valeur limite (21.1). Les poussières fines font peser un risque important sur la santé. Elles peuvent servir d'indicateur de référence pour mesurer la pollution atmosphérique totale à laquelle l'individu est exposé.

La lutte contre l'ozone (21.3) n'a enregistré aucun succès. C'est surtout en été qu'il faut parler de lui, avec le phénomène du smog estival. Il se forme sous l'action de la lumière à partir des oxydes d'azote et des composés organiques volatiles (COVNM). Le nombre de jours pendant lesquels les valeurs limites sont dépassées est élevé dans toutes les régions. Les régions rurales en altitude sont les plus touchées, comme l'illustre l'exemple du Rigi. La raison de ce phénomène est à chercher dans les réactions complexes entre plusieurs polluants atmosphériques.

Seule une réduction des émissions à la source permettra de diminuer la pollution atmosphérique. Une grande partie des polluants atmosphériques dangereux pour la santé humaine se forment lors de la combustion des carburants et des combustibles fossiles. Dans les années 1990, leur consommation par personne et par an (21.6) s'est stabilisée aux alentours de quelque 75 gigajoules.

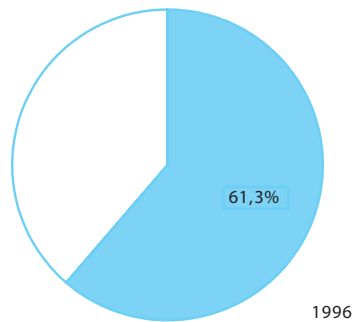
En revanche, il a été possible de réduire les émissions d'azote et de COVNM dans l'industrie, les ménages et les transports, comme le montre l'indice d'oxydes d'azote (NO_x), d'ammoniac (NH₃) et de COVNM (21.5). Des succès importants, étant donné que les COVNM et l'oxyde d'azote agissent comme des précurseurs de l'ozone troposphérique et que les composés azotés sont à l'origine des pluies acides.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
21.1	Personnes exposées à des immissions trop importantes	2b Promotion de la santé	...
21.2	Concentration de dioxyde d'azote	2b Promotion de la santé, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	↓ +
21.3	Concentration d'ozone	2b Promotion de la santé, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	~ ≈
21.4	Concentration de particules fines	2b Promotion de la santé, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	↓ +
21.5	Emissions de NO _x , NH ₃ , COVNM	2b Promotion de la santé, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	↓ +
21.6	Consommation de carburants et de combustibles fossiles	2b Promotion de la santé, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 18c Précaution en cas d'incertitude	→ ≈

Explication des signes en page 15

21.1 Personnes exposées à des émissions trop importantes

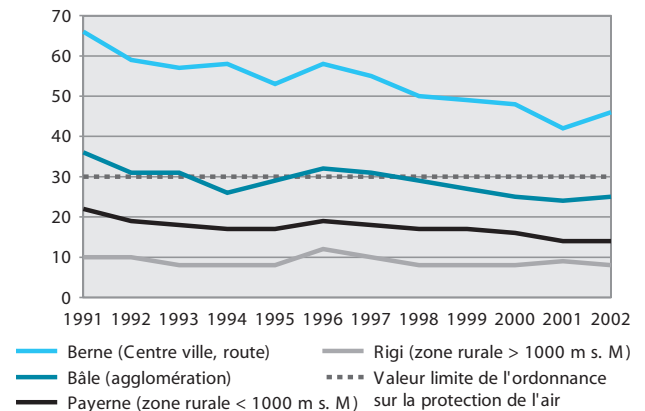
Part de la population exposée à des concentrations de particules fines (PM 10) supérieures à 20 µg/m³



OMS, 1999

21.2 Concentration de dioxyde d'azote

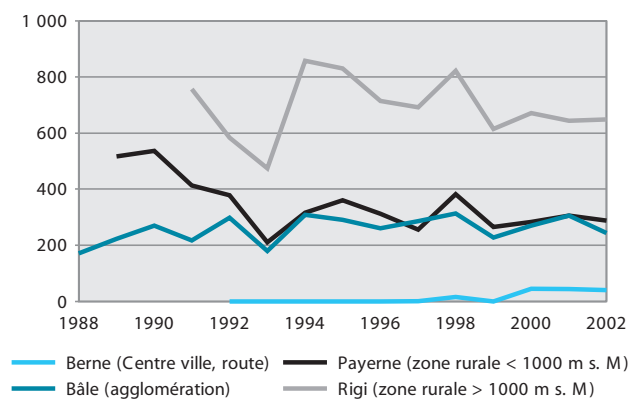
Moyennes annuelles, en µg/m³



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

21.3 Concentration d'ozone

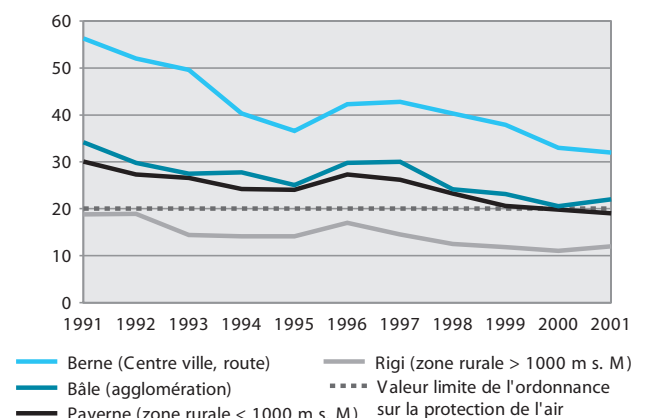
Nombre de dépassements de la valeur limite (moyenne horaire)



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

21.4 Concentration de particules fines

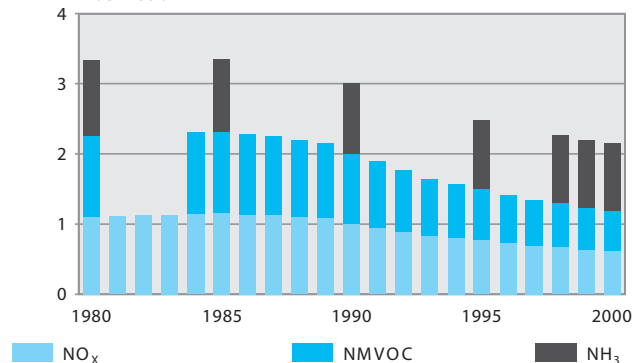
Concentration annuelle moyenne de PM 10, en µg/m³
(avant 1997 calculée à partir des particules en suspension TSP)



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

21.5 Emissions de NO_x, NH₃, NMVOC

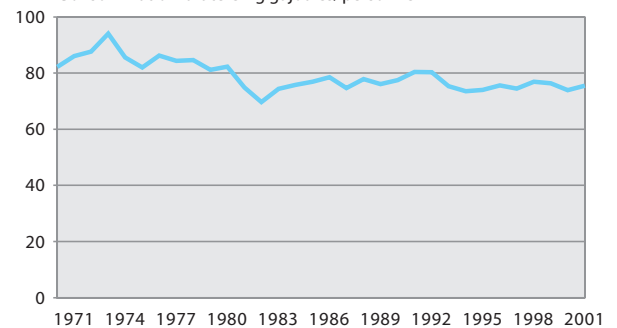
Index 1990=1



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

21.6 Consommation de carburants et de combustibles fossiles

Consommation brute en gigajoules/personne



Office fédéral de l'énergie; Office fédéral de la statistique

© Bundesamt für Statistik (BFS) / Office fédéral de la statistique (OFS)

22 Climat

Pour un développement durable, il faut prévenir les dommages à l'environnement graves ou irréversibles, même si l'on ne dispose encore d'aucune certitude scientifique absolue sur les risques réels. Les gaz à effet de serre sont des substances potentiellement à risques, car ils entraînent, selon toute probabilité, des changements climatiques aux conséquences difficilement prévisibles. C'est pourquoi leur rejet dans l'environnement doit être évité autant que possible.

Peu de modifications des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique

Le réchauffement que l'on observe depuis les années 1970 est sans précédent en 1000 ans. Depuis le début des mesures (1864), les températures annuelles moyennes en Suisse (22.1) se sont accrues partout dans les années 40. Depuis la fin des années 1970, elles affichent une tendance presque ininterrompue à la hausse.

Les scientifiques supposent que le réchauffement est dû notamment à l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont pour rôle de réguler les températures qui permettent la vie sur terre. Les activités humaines, notamment la combustion de carburants et de combustibles fossiles, qui libère du dioxyde de carbone, perturbent gravement cet équilibre fragile. Entre 1990 et 2000, les émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique (22.2) ne se sont guère modifiées en Suisse. En 2000, elles étaient légèrement inférieures au niveau de 1990 (52,7 millions contre 53,3 millions de tonnes). Les raisons de cette diminution sont à chercher peut-être dans la faiblesse de la conjoncture pendant les années 1990, dans la douceur des hivers, mais aussi dans les mesures politiques prises.

Les émissions de gaz à effet de serre pourraient être diminuées si la production et la consommation devenaient plus propres. Depuis 1991, les émissions de CO₂ ont diminué en pourcentage du PIB, qui mesure la production et donc la consommation (22.4). Elles sont réparties faiblement à la hausse seulement en 1994 et 1996. Cette évolution reflète un fléchissement de l'intensité de CO₂ des processus et, partant, une amélioration des flux de substances. Mais il se pourrait aussi que cette diminution trouve son origine dans la délocalisation de processus de production rejetant beaucoup de CO₂, dans une concentration du secteur tertiaire, qui ne contribue que très peu aux émissions de CO₂, ou encore dans la douceur des hivers.

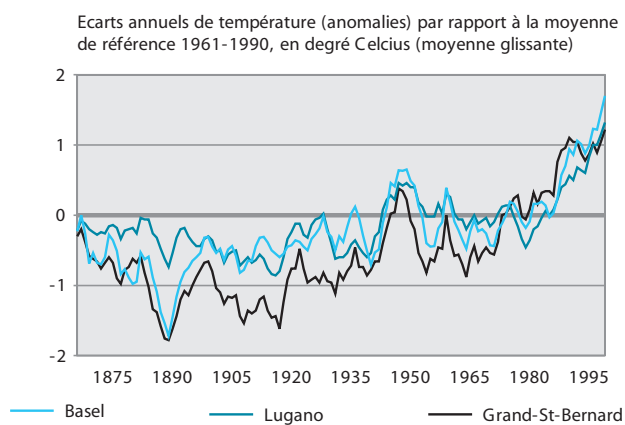
Les améliorations techniques ne permettent pas de compenser l'accroissement du trafic

Les gains d'efficacité dans les transports sont particulièrement intéressants, car un tiers des gaz à effet de serre sont induits par la mobilité. La production de CO₂ par kilomètre-personne (22.3) ne cesse de reculer depuis 1993. Des améliorations dans la technologie automobile (véhicules plus légers, moteurs plus économiques) ou une meilleure utilisation des véhicules en sont des causes possibles. La réduction de l'intensité de CO₂ n'a toutefois pas permis de compenser la croissance de 15% des prestations de transport entre 1990 et 2000: dans le même temps, les émissions de CO₂ du trafic individuel motorisé ont crû de 5%.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
22.1	Températures annuelles moyennes en Suisse	18c Précaution en cas d'incertitude, 19 Respect de la durée des processus naturels	
22.2	Emissions de gaz à effet de serre	17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 18c Précaution en cas d'incertitude, 19 Respect de la durée des processus naturels	 
22.3	Intensité de CO ₂ du trafic individuel motorisé	12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 18c Précaution en cas d'incertitude, 19 Respect de la durée des processus naturels	 
22.4	Intensité totale de CO ₂	12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants, 18c Précaution en cas d'incertitude, 19 Respect de la durée des processus naturels	 

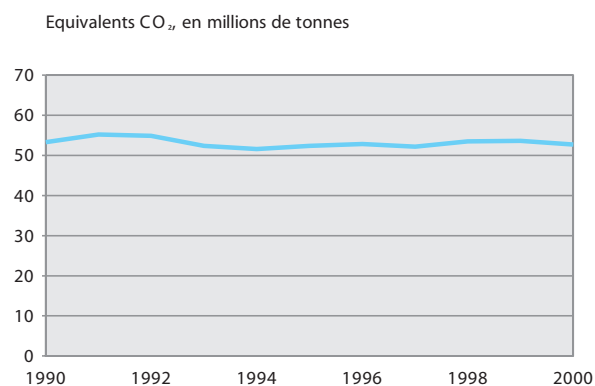
Explication des signes en page 15

22.1 Températures annuelles moyennes en Suisse

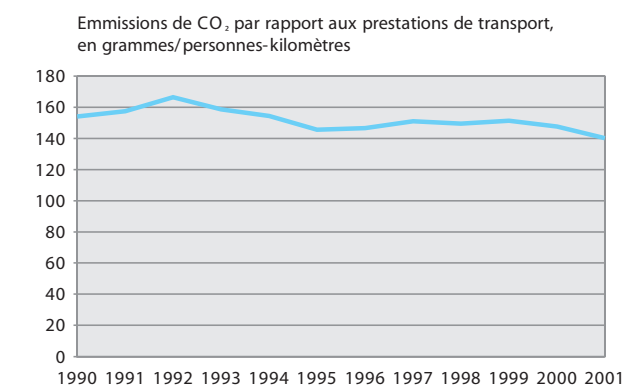
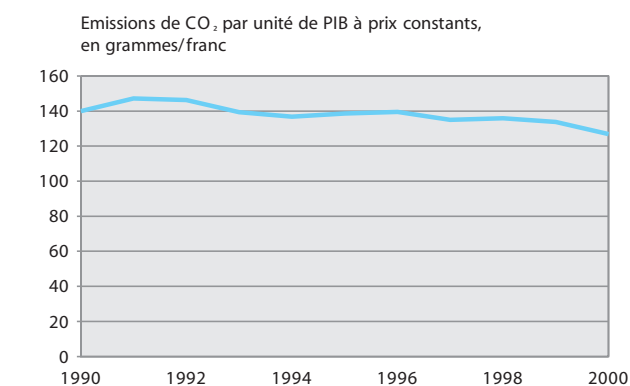


MétéoSuisse

22.2 Emissions de gaz à effet de serre



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

22.3 Intensité de CO₂ du trafic individuel motoriséOffice fédéral de la statistique;
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage22.4 Intensité totale de CO₂Office fédéral de la statistique;
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

23 Utilisation du territoire

Le sol est un bien vital indispensable à l'être humain, à la faune et à la flore. Il y a lieu de le préserver, de manière à ce que les générations futures puissent aussi en disposer. Dans un pays comme la Suisse, où le sol utilisable est une ressource rare en raison des conditions topographiques, il est indispensable de gérer le sol avec parcimonie pour un développement durable. Ce qui signifie en premier lieu que le sol ne doit pas être utilisé de manière illimitée pour des habitations, des voies de transport, des sites industriels, etc.

400 m² de surface
bâtie par personne

Aujourd'hui, les surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant, c'est-à-dire la surface occupée par des bâtiments (y compris aménagement extérieur), des installations et des routes (23.1) s'élève à 400 m² environ. Ce chiffre a augmenté de 3,8% en douze ans (temps entre la statistique de la superficie de 1979/85 et celle de 1992/97). La surface habitable s'est particulièrement accrue (voir indicateur 4.1). Une modification de la structure démographique et une élévation des exigences en matière de confort d'habitation en sont peut-être à l'origine.

Accroissement de
la surface bâtie aux
dépens de précieuses
terres cultivées

En chiffres absolus, les surfaces d'habitat et d'infrastructure (23.3) ont augmenté de 327 km² pendant la période considérée, soit une hausse de 0,86 m² par seconde. L'utilisation du sol sur le Plateau suisse est particulièrement élevée. Environ 80% des nouvelles surfaces d'habitat et d'infrastructure sont apparues sur de précieuses terres cultivées. La surface forestière (voir indicateur 26.1) ayant progressé dans le même temps, il n'est pas étonnant que les surfaces agricoles utiles (voir indicateur 15.2) et les sols cultivables (voir indicateur 19.3) aient diminué.

En adoptant des plans d'aménagement du territoire, la société tente de limiter une nouvelle extension des zones bâties et une dispersion des constructions. La taille des zones à bâtir délimitées (23.5) montre le terrain qu'il est prévu de convertir en zones à bâtir. Des chiffres mis à jour et valables pour l'ensemble de la Suisse ne sont cependant pas disponibles.

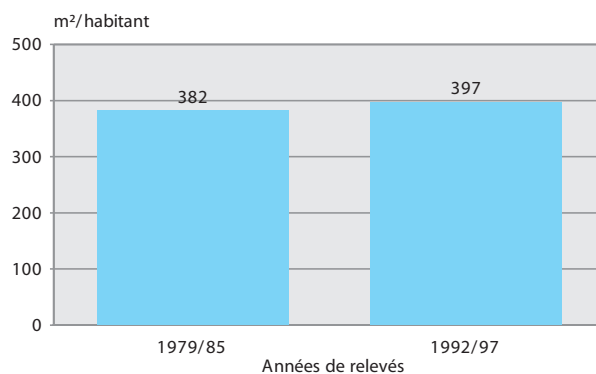
Au lieu de bétonner de nouvelles surfaces, il serait judicieux de mieux utiliser les zones d'habitation existantes, par exemple avec des constructions plus rapprochées ou des reconversions de bâtiments existants. Le taux d'utilisation montre dans quelle mesure les surfaces d'habitat et d'infrastructure sont exploitées avec efficacité (23.4). Il exprime le rapport entre la surface brute au sol et la surface aux étages supérieurs. Ces données ne sont toutefois disponibles que pour quelques communes tout au plus.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
23.1	Surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant	2a Satisfaction des besoins, 15a Sauvegarde des ressources naturelles, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	 
23.2	Diversité des paysages	20 Paysages naturels et cultivés convenables	
23.3	Surfaces d'habitat et d'infrastructure	2a Satisfaction des besoins, 15a Sauvegarde des ressources naturelles, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 19 Respect de la durée des processus naturels, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	 
23.4	Taux d'utilisation	2a Satisfaction des besoins, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables	
23.5	Zones à bâtir	2a Satisfaction des besoins, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables	
23.6	Mitage du paysage	16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	

Explication des signes en page 15

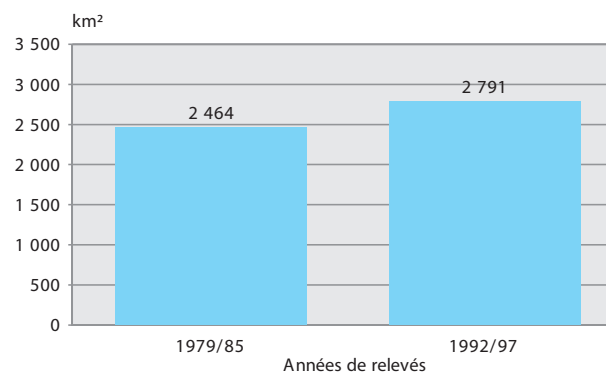
23 Utilisation du territoire

23.1 Surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant



Office fédéral de la statistique

23.3 Surfaces d'habitat et d'infrastructure



Office fédéral de la statistique

24 Diversité biologique

Nous profitons de la diversité biologique de toutes sortes de manières: les plantes et les animaux sont à la base de notre alimentation et fournissent des produits importants comme des matériaux, des fibres et des médicaments. Les interactions entre les espèces maintiennent l'écosystème en équilibre. La préservation de la diversité biologique est par conséquent un objectif essentiel du développement durable: diversité génétique, diversité des espèces et diversité des habitats.

Nos connaissances sur de nombreuses espèces sont lacunaires

Nos connaissances sur l'importance et la dissémination des espèces en Suisse sont lacunaires. Le monitoring de la diversité biologique, dont le but est de documenter et d'observer à long terme la diversité biologique, livrera bientôt des chiffres pour trois indicateurs: la diversité des espèces (24.1), un bilan des modifications du degré de menace qui pèse sur les espèces sauvages (24.2) et la modification du nombre de races de bétail et de plantes cultivées (24.4).

3% du territoire national fait l'objet d'une protection sévère

La diversité des habitats est un élément important de la diversité biologique. Elle exerce une influence directe sur la diversité des espèces. Une mosaïque d'espaces vitaux de différentes natures, par exemple forêts, prairies et surfaces cultivées, offre un habitat approprié à un plus grand nombre d'espèces qu'un paysage uniforme. Les zones de transition entre les habitats sont particulièrement riches en espèces. La diversité des utilisations du sol (24.3) a augmenté en douze ans, de manière faible, certes, mais néanmoins significative. Cet indicateur décrit partiellement la diversité des habitats.

Bien qu'elles soient généralement établies dans un but de protection du paysage, les zones protégées ne sont pas sans importance pour le maintien de la biodiversité. Depuis 1961, les zones protégées d'importance nationale (24.5) ont sensiblement augmenté. Si l'on y inclut les paysages protégés et les sites d'importance nationale, elles représentent aujourd'hui environ 23% du territoire national. Seule une très petite partie des zones protégées, soit 3,3% du territoire national, est constituée de surfaces assujetties à un régime sévère de protection, c'est-à-dire qui doivent, aux termes de la loi, être préservées dans leur intégralité.

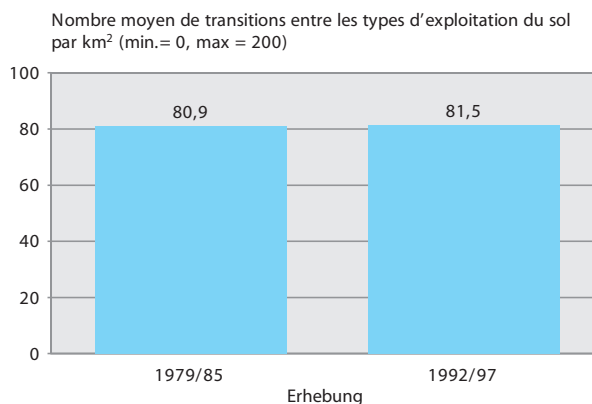
Des surfaces de compensation écologiques en plein essor

Pendant des décennies, de nombreux espaces importants pour la diversité des espèces, tels que cours d'eau proches de l'état naturel, prairies maigres et bosquets champêtres, ont disparu. En réaction, la Confédération encourage des surfaces de compensation écologique (24.6) dans les zones agricoles par le biais de paiements directs. Depuis 1993, ces surfaces ont été doublées. En 2001, environ 9% de la surface agricole utile, soit près de 93000 ha, avait été convertie en surface de compensation écologique, avec des parts supérieures à cette moyenne dans les zones de montagne, et inférieures à celle-ci en plaine. La hausse depuis 1996 s'explique en partie par le fait que le versement de paiements directs est subordonné à l'existence d'une part minimale de surfaces de compensation écologiques dans l'exploitation agricole.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
24.1	Diversité des espèces	15b Sauvegarde de la biodiversité, 18a Compensation écologique, 19 Respect de la durée des processus naturels, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	
24.2	Bilan des variations du degré de menace	15b Sauvegarde de la biodiversité, 18a Compensation écologique, 19 Respect de la durée des processus naturels, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	
24.3	Diversité des utilisations du sol	15b Sauvegarde de la biodiversité, 18a Compensation écologique, 19 Respect de la durée des processus naturels, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	
24.4	Races de bétail et plantes cultivées	15b Sauvegarde de la biodiversité, 18a Compensation écologique, 19 Respect de la durée des processus naturels, 20 Paysages naturels et cultivés convenables	
24.5	Zones protégées d'importance nationale	15b Sauvegarde de la biodiversité, 18a Compensation écologique, 19 Respect de la durée des processus naturels	
24.6	Surfaces de compensation écologique	15a Sauvegarde des ressources naturelles, 15b Sauvegarde de la biodiversité, 18a Compensation écologique	

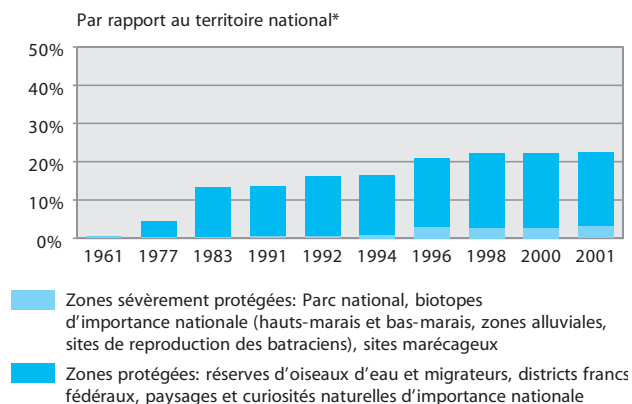
Explication des signes en page 15

24.3 Diversité des utilisations du sol



Monitoring de la biodiversité en Suisse; Office fédéral de la statistique

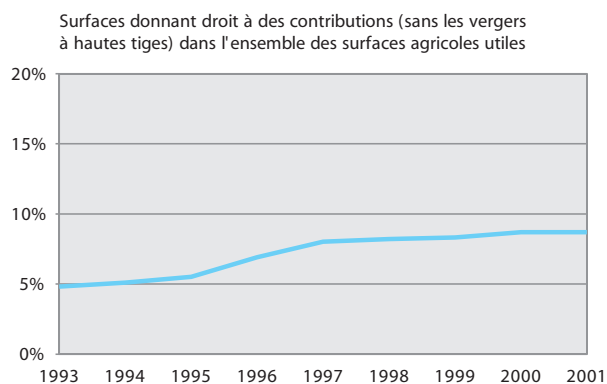
24.5 Zones protégées d'importance nationale



* les surfaces bénéficiant d'une protection multiple n'ont été considérées qu'une fois

Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

24.6 Surfaces de compensation écologique



Office fédéral de la statistique; Office fédéral de l'agriculture

25 Energie

Un approvisionnement suffisant en énergie est indispensable au maintien de notre confort. La plus grande partie de l'énergie provient cependant de sources non renouvelables, ce qui limite les possibilités des générations futures de couvrir leurs besoins. La consommation d'énergie est l'une des principales causes de pollution. Un développement durable suppose donc aussi de maintenir la consommation des ressources non renouvelables en dessous du potentiel de renouvellement des sources renouvelables et de limiter autant que possible l'émission de substances polluantes non biodégradables.

Augmentation
continue de la
consommation
d'énergie

L'augmentation du bien-être et de la mobilité ainsi que l'automatisation et l'utilisation toujours plus grande de l'électronique accroissent les besoins en énergie. La consommation d'énergie par habitant a par conséquent augmenté depuis les années 1970 (25.3). Elle est à peu près aussi élevée que celle des pays voisins – Allemagne, France et Autriche –, mais environ 16% inférieure à celle de la moyenne des pays de l'OCDE. La consommation d'énergie utile (25.1), soit la prestation atteinte effectivement avec l'énergie, n'est pas encore connue. La Suisse importe aussi de l'énergie sous la forme de biens produits. Cette «énergie grise» (25.7), utilisée indirectement, devrait être ajoutée à la consommation nationale. Des chiffres fiables n'existent cependant pas.

Environ un sixième
de l'énergie provient
de sources renouve-
lables

La consommation de combustibles et de carburants fossiles libère du CO₂ et d'autres substances. Ces sources d'énergie ne sont pas renouvelables. D'où la nécessité, pour un développement durable, de remplacer les sources d'énergie fossiles par des énergies renouvelables (eau, soleil, vent ou bois, par exemple). Depuis 1990, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale (25.5) a crû de deux points environ pour s'établir à un sixième en 2001.

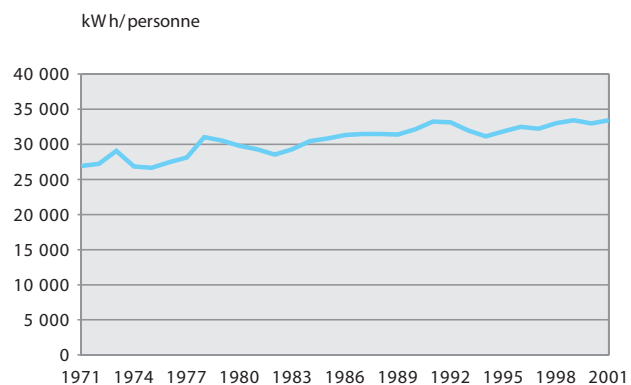
La réduction de l'in-
tensité énergétique
est plus que com-
pensée par la crois-
sance

Couvrir l'accroissement des besoins sans porter atteinte à l'environnement n'est possible que si les ressources naturelles sont utilisées plus efficacement. L'intensité énergétique (25.4) recule légèrement depuis 1980. Sans que l'on sache dans quelle mesure la diminution de l'intensité énergétique est compensée par une augmentation des importations de biens à intensité énergétique élevée. L'augmentation, en chiffres absolus, de la consommation finale d'énergie (voir 25.3) révèle que la réduction de l'intensité énergétique est plus qu'annulée par la croissance économique. Les maisons Minergie offrent un exemple d'utilisation énergétique efficace (25.6). En comparaison des logements «normaux», elles consomment en effet beaucoup moins d'énergie. Un indicateur documentant leur essor doit encore être élaboré.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
25.1	Consommation d'énergie utile	2a Satisfaction des besoins, 12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	
25.2	Puissance des usines électriques	2a Satisfaction des besoins, 10a Promotion de l'efficacité économique	
25.3	Consommation finale d'énergie	2a Satisfaction des besoins, 12a Production compatible avec l'environnement, 12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	
25.4	Intensité énergétique	12a Production compatible avec l'environnement, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	
25.5	Energies renouvelables	16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables, 17a Limitation des déchets biodégradables et des polluants	
25.6	Constructions respectant les standards Minergie	12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 12c Information transparente des entreprises et des consommateurs	
25.7	Energie grise	12b Consommation sociale et compatible avec l'environnement, 16b Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables	

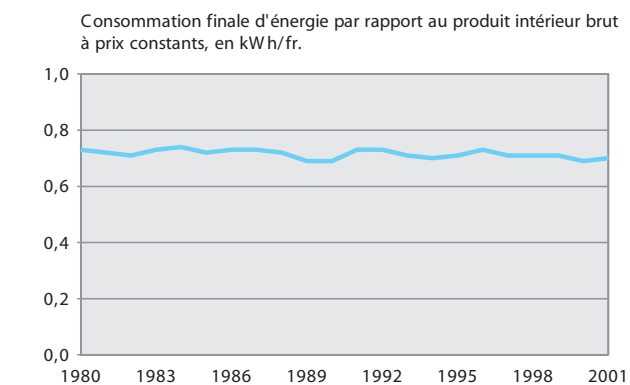
Explication des signes en page 15

25.3 Consommation finale d'énergie



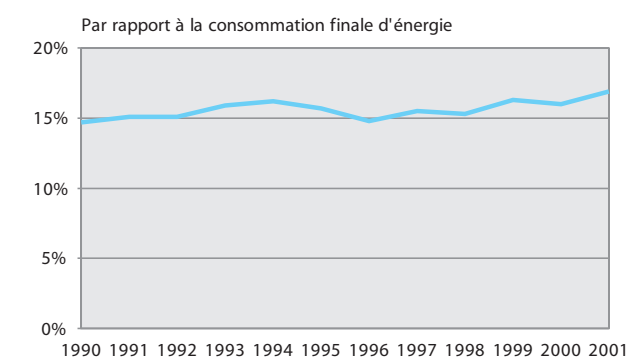
Office fédéral de l'énergie; Office fédéral de la statistique

25.4 Intensité énergétique



Office fédéral de l'énergie; Office fédéral de la statistique

25.5 Energies renouvelables



Office fédéral de l'énergie

26 Forêt

Les bases naturelles de l'existence, la diversité biologique et la qualité des écosystèmes doivent être préservées à long terme pour un développement durable. La forêt offre un espace vital à un grand nombre de plantes et d'animaux. Elle protège l'homme des dangers naturels et fournit une matière première renouvelable: le bois. Elle joue également un rôle dans le cycle du carbone, comme réservoir provisoire de CO₂.

Accroissement de la surface forestière

La protection des surfaces couvertes de forêts en Suisse n'est actuellement pas à l'ordre du jour en Suisse, et pour cause: depuis 1950, la surface forestière totale (26.1) a crû de 17%. Aujourd'hui, environ 30% du territoire national est couvert de forêts. Sur le Plateau, toutefois, la surface forestière, qui est restée pratiquement inchangée entre 1985 et 1995, doit faire l'objet d'une surveillance accrue, car les conflits d'intérêts dans un territoire limité sont multiples.

42% des surfaces forestières sont des biotopes de grande valeur écologique

La protection des surfaces forestières doit donc se concentrer avant tout sur des aspects qualitatifs. La qualité écologique de la forêt (26.2) est essentielle pour lui permettre de jouer son rôle d'espace vital pour la faune et la flore. En Suisse, 42% des surfaces boisées sont des biotopes de grande valeur écologique.

Aucune information exhaustive n'existe encore sur l'état et l'évolution des forêts qui protègent l'homme, les surfaces bâties et les voies de communication des dangers naturels (26.3). Des chiffres pour 1999 sont toutefois disponibles pour les forêts jouant le rôle de paravalanches: 42% des surfaces couvertes de forêts exercent un bon effet protecteur et sont gérées de manière à pouvoir exercer cette fonction également à moyen terme.

L'augmentation du volume de bois exploitée en partie seulement

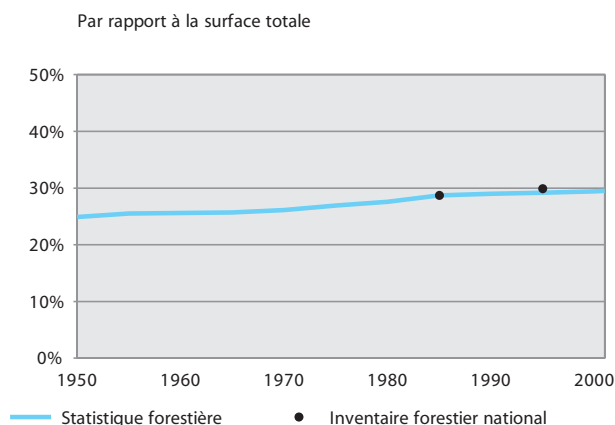
Pour un développement durable, il convient d'encourager l'utilisation de ressources indigènes, renouvelables et neutres du point de vue du CO₂. Pour ne pas menacer les forêts, la quantité de bois utilisée doit être tout au plus égale à celle qui croît pendant la même période. Durant les dix années entre les premier et second inventaires forestiers, 72,6% de la croissance a été utilisée (26.4). Une hausse de l'utilisation serait donc judicieuse.

L'économie forestière doit permettre à la forêt de continuer à remplir sa fonction protectrice contre les dangers naturels et son rôle d'espace naturel, d'espace de détente et de source de matière première. Le produit de la vente de bois exploité ne suffit cependant pas pour financer une gestion forestière répondant à toutes ces exigences. La Confédération verse donc des paiements et apporte ainsi une contribution aux tâches multiples de la gestion forestière. Les dépenses de la Confédération en faveur de la forêt (26.5) se sont stabilisées aux alentours de 180 millions de francs par an. Ce montant ne comprend pas les sommes débloquées lors de dommages extraordinaires causés à la forêt.

Indicateurs		Postulats du développement durable	Tendance/ Evaluation
26.1	Surface forestière	2a Satisfaction des besoins, 15a Sauvegarde des ressources naturelles, 15b Sauvegarde de la biodiversité	 
26.2	Qualité écologique de la forêt	18a Compensation écologique, 19 Respect de la durée des processus naturels	 
26.3	Etat des forêts protectrices	2a Satisfaction des besoins, 3b Développement compatible avec le bien-être	 
26.4	Utilisation de l'accroissement du bois	15a Sauvegarde des ressources naturelles, 16a Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables, 18a Compensation écologique	 
26.5	Dépenses fédérales pour la forêt	15a Sauvegarde des ressources naturelles, 10d Limitation de l'endettement public	 

Explication des signes en page 15

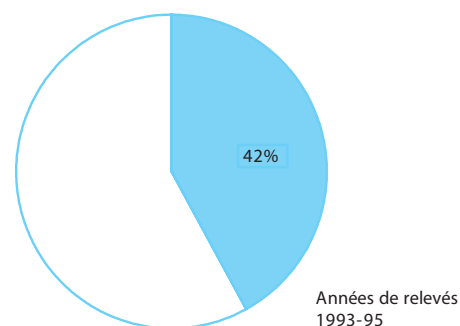
26.1 Surface forestière



Office fédéral de la statistique; Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

26.2 Qualité écologique de la forêt

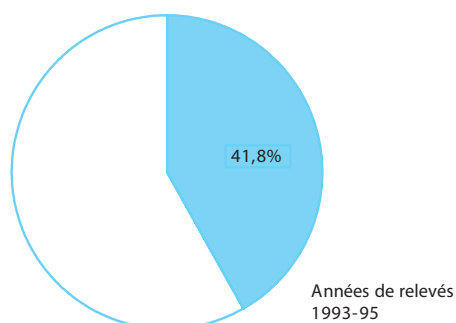
Part de la surface forestière à haute valeur de biotope



Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

26.3 Etat des forêts protectrices

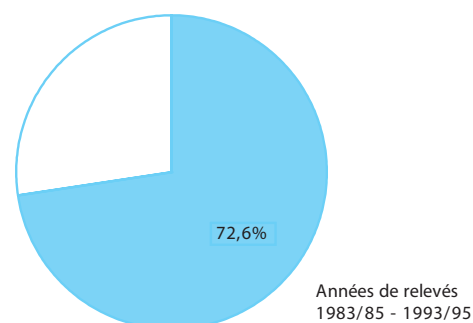
Part des forêts protectrices contre les avalanches qui sont en état optimal



Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

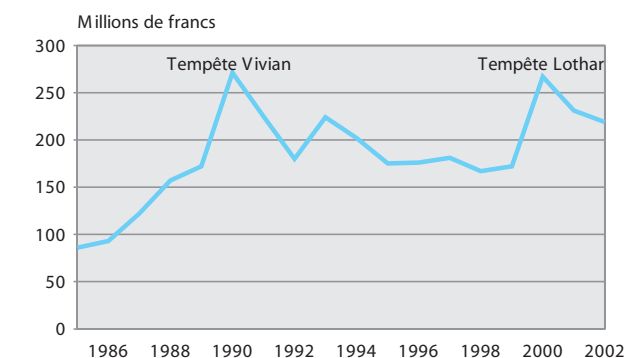
26.4 Utilisation de l'accroissement du bois

Utilisation en % de la croissance



Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

26.5 Dépenses fédérales pour la forêt



Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

Partie B: Commentaires

Première évaluation du système MONET

Le système MONET vise deux objectifs prioritaires: premièrement, permettre de tirer des conclusions sur le caractère durable ou non du développement de la Suisse et, deuxièmement, informer le public grâce au monitoring. Les commentaires qui suivent fournissent diverses interprétations de la durabilité de la Suisse et une évaluation de la fiabilité de ce système de monitoring.

L'avis d'experts sur le développement durable en Suisse

Les personnalités suivantes du monde des médias ont été invitées à livrer leur point de vue:

- Alfred Neukom
Rédacteur de la rubrique de politique intérieure à la Neue Zürcher Zeitung
- Susana Jourdan et Jacques Mirenowicz
Fondateurs du Centre d'études sur la recherche et l'innovation (CERIN) à Fribourg et éditeurs de LaRevueDurable
- Christoph Allenspach
Journaliste RP, professeur à la Haute école des arts appliqués de Zurich, chroniqueur d'architecture et d'aménagement du territoire

Ces journalistes possèdent tous une expérience professionnelle dans le domaine du développement durable. Ils donnent leur point de vue sur la durabilité de la Suisse, ou plus exactement répondent à la question de savoir si notre pays se trouve sur la voie du développement durable. Ils se prononcent aussi sur l'utilité du projet MONET et sa maturité et fournissent des pistes pour perfectionner ce système de monitoring, pour en poursuivre le développement et le garder dans un processus dynamique.

Leurs trois articles sont complétés par des contributions de membres des groupes d'accompagnement stratégique et technique, qui se sont investis dans la création du projet MONET et l'ont fait bénéficier de leurs connaissances spécialisées. Ces commentaires montrent l'étendue de ce champ d'étude et apportent des conclusions importantes pour la poursuite des travaux. Les explications parfois très pratiques permettent de préciser les potentialités de ce système de monitoring, mais aussi les limites des indicateurs statistiques.

Des conclusions qui font progresser MONET

L'OFS, l'OFEFP et l'ARE ont donné la parole à ces experts dans le cadre du rapport final MONET en sachant que les avis exprimés pourraient être totalement contradictoires. C'est le propre du développement durable de faire surgir de nouvelles questions, de conduire à de nouvelles thèses à partir d'approches et de points de vue différents. Cette partie du rapport met en évidence les diverses interprétations possibles afin de susciter un large débat.

Les commentaires n'engagent que leurs auteurs

Les offices fédéraux précités considèrent l'avis personnel exprimé par les journalistes et les experts avec beaucoup de respect. Les commentaires de ces derniers montrent la diversité des attentes que suscite le développement durable. Ils n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne coïncident pas toujours avec la position des trois offices sur la question du développement durable en Suisse.

Que les auteurs de ces commentaires en soient ici vivement remerciés.

Le développement durable: un projet public

par Alfred Neukom

Il est possible de dater précisément le moment où le concept du développement durable («sustainable development») a vu le jour et commencé d'avoir une importance politique: c'était en 1992, lors de la Conférence de Rio de Janeiro. La désormais célèbre définition du développement durable, définition tirée du Rapport Brundtland et reprise par la Suisse, remonte en fait à 1987. Quant aux réflexions d'ordre philosophique et idéologique menées pour définir ce concept, elles sont encore plus anciennes et se poursuivent à l'heure qu'il est.

C'est l'écologie qui est à l'origine de cette exigence de développement durable (au sens d'un processus dynamique) ou plus exactement ce sont les déficits écologiques que les pays industrialisés ont commencé à percevoir avec beaucoup plus d'acuité à partir des années 1980. Les analyses du Club de Rome, qui ont souligné à maintes reprises les «limites de la croissance», y sont pour beaucoup. Mais ce sont les pays du Tiers-Monde qui ont fait que le Sommet mondial de Rio est entré dans l'Histoire pas seulement comme un sommet sur l'environnement, mais aussi comme une conférence sur le développement. Pour ces pays, le retard n'est pas d'origine environnementale, mais a trait à des facteurs sociaux et économiques. Alors que la définition Brundtland du développement durable exige – de manière très raccourcie – que les sociétés ne vivent pas, sur le plan national comme sur le plan mondial, au détriment des générations futures, les pays en développement ont surtout exigé à Rio de pouvoir combler leurs retards. Les tristes conditions qui étaient les leurs et les conséquences qu'il fallait en tirer comptaient plus à leurs yeux que des concepts qui engageaient un avenir plus ou moins éloigné.

Etablir un équilibre global

Le concept de développement durable exige la conciliation d'objectifs écologiques, sociaux et économiques. Le développement durable au sens des décisions prises à Rio est une notion globale qui doit être appliquée aussi bien à l'intérieur des frontières nationales qu'à l'échelon international. Le clivage Nord-Sud fait du développement durable un sujet de politique extérieure pour les pays développés, donc également pour la Suisse. Les pays du Tiers-Monde vont accroître les nuisances qu'ils causent à l'environnement, ce qui n'est pas forcément incompatible

avec le développement durable. Les pays industrialisés, qui sont les principaux responsables de ces nuisances dans le monde, vont par contre devoir réduire les leurs et montrer aux pays en développement la voie à suivre pour prospérer selon les principes de la durabilité écologique, sociale et économique.

Pour notre pays, cela signifie qu'il doit fournir une contribution dans ce sens en faveur des pays en développement. Parallèlement, le concept de développement durable implique que la politique intérieure s'appuie de manière équilibrée sur les trois piliers qui forment ce qui est convenu d'appeler le «triangle magique» de ce développement. Ce principe ne doit pas seulement s'appliquer aux décisions politiques qui auront des effets à l'avenir, mais aussi à tout développement néfaste issu du passé. Une politique nationale de développement durable ne peut pas partir d'une situation équilibrée, voire idéale; elle ne peut ignorer les déficits accumulés dans le passé. Ces déficits sont le plus souvent, mais de loin pas exclusivement de nature écologique.

Le développement durable est-il la domestication de l'écologie?

Croire, comme c'était jusqu'à présent l'usage dans les milieux politiques, que le développement durable allait domestiquer l'écologie, la contenir ou la marginaliser, revenait à réduire de manière inacceptable un concept qui a grandi avec le temps et qui est tout sauf simple. En raison même de cette complexité, le développement durable court le risque d'être utilisé de manière abusive en politique. Le fait de privilégier un seul de ses aspects est contradictoire avec sa structure tripartite. D'un autre côté, l'existence même de ce déséquilibre, la manière dont il est perçu ou non, fait l'objet de discussions incessantes. Tout placer dans l'optique du développement durable ne remplace pas le débat politique sur les questions concrètes. L'introduction par la Suisse du concept de développement durable dans sa nouvelle Constitution représente certainement un progrès. Un débat a ainsi pu s'engager sur la nécessité de créer une plateforme institutionnelle au plus haut niveau et l'écologie s'est fait une place aux côtés de tâches de l'Etat, plus anciennes et solidement établies. Mais ce fut tout, rien d'autre – surtout rien de concret – ne s'est produit.

Le système de monitoring MONET précise les objectifs du développement durable sous forme de 20 postulats relatifs à la solidarité sociale, à l'efficacité économique et à la responsabilité écologique. En examinant dans quelle mesure ces postulats sont remplis, par le biais de quelque 120 indicateurs, on peut déterminer si la Suisse connaît un développement durable ou non. Fruit d'un compromis politique, ce cadre ne permet pas de répondre de manière définitive et exhaustive à cette question. Mais il permettra de mettre en évidence des évolutions qui, dans notre pays, ont un impact sur ce plan. Le reste est laissé de côté, même des choses qui ont leur importance. L'élément le plus fondamental qui est ignoré, du moins implicitement, est le fait que le développement durable relève en tout cas du long terme. Mener une réflexion à long terme n'est pas en vogue en Suisse. De ce point de vue, notre pays n'est en rien durable.

Le long terme plutôt que le tout et tout de suite

Cette critique concerne presque tout autant la politique, l'économie et la société. Les administrations publiques à tous les niveaux y échappent sans doute le plus. Elles semblent en effet être parfois les seules garantes de la continuité, les seules à pouvoir et à devoir se fixer des objectifs à long terme. Leur reprocher leur immobilisme, leur inefficacité et leur inertie a dès lors quelque chose d'absurde, quand on pense à l'agitation qui règne partout. Beaucoup d'hommes politiques, à l'instar de la plupart de leurs contemporains, ne semblent être en mesure de s'occuper que d'un ou de deux grands problèmes d'actualité à la fois. Des problèmes qu'il s'agit chaque fois de régler le plus rapidement possible, le reste – qui est loin d'être négligeable – étant remis à plus tard jusqu'au jour où il devient prioritaire de s'en occuper en raison d'une calamité ou l'autre. Les médias leur emboîtent le pas et travaillent dans le court terme, certains en font même leur fonds de commerce, mais ils n'en sont pas eux-mêmes à l'origine.

L'économie et les chefs d'entreprise ne sont pas les derniers à dicter ces changements incessants, eux qui vont parfois jusqu'à faire une vertu de la capacité à évoluer en permanence rapidement. On en veut pour preuve la disparition de la prudence de ceux qui investissent en bourse. Il y a une certaine contradiction dans cette attitude, car par ailleurs l'économie exige de la politique des «conditions-cadres pour l'économie de marché qui favorisent la prise en compte du long terme», comme le précise une brochure parue en août 2002 des offices fédéraux collaborant au système MONET.

Mener une réflexion à long terme, c'est là une des clés du développement durable et c'est principalement parce que cet aspect est trop négligé que l'on se trouve aujourd'hui dans une impasse. La société toute entière semble avoir fait sienne la devise du «tout et tout de suite» qui était celle des

jeunes au début des années 1980. Mais cette attitude l'empêche de trouver l'équilibre entre les trois principes du développement durable, des principes souvent divergents. Elle l'empêche également de voir au-delà de son propre horizon et de considérer les besoins, encore vagues, des jeunes générations et de celles qui vont suivre.

Faire preuve de plus de modestie: une vertu durable

Le concept de développement durable contient aussi une certaine incitation à surdynamiser les choses. Certes, il faut bien différencier le développement, en relation avec la durabilité, de la croissance qualitative: renoncer délibérément au développement peut aussi relever d'une attitude politique durable. Cela ne signifie pas interrompre le cours de l'Histoire. Il s'agit bien davantage de garder la mesure. La modestie peut être une vertu durable. Concrètement, une telle attitude suppose des décisions claires prises après mûre réflexion, que ce soit dans le domaine social, économique ou écologique du développement durable. L'expérience montre que les politiques ont du mal à renoncer à des projets, pas seulement en année électorale. Mais c'est là précisément que réside un danger pour la durabilité et le concept de développement durable, danger qu'il ne faut pas sous-estimer.

Considérée à travers la perspective des postulats formulés par la Confédération et mentionnés plus haut, la Suisse est-elle durable? Même si l'on se réfère aux indicateurs MONET, la réponse contiendra une certaine part de subjectivité; elle dépend du poids que l'on accorde à chacun des postulats. Si l'on veut que le concept de développement durable soit suivi de faits concrets, il ne faut pas se contenter du point de vue subjectif du journaliste, qui n'engage à rien, mais y opposer les priorités fixées par le politique. Le point de vue des organes politiques – gouvernements, parlements et éventuellement les citoyens – ne sera pas objectif, lui non plus. Mais il fera figure de compromis entre des avis plus avertis et aura en même temps un caractère obligatoire.

En passant en revue plusieurs domaines politiques, on constate que la plupart contiennent une approche basée sur le développement durable. Mais, parallèlement, on observe aussi des évolutions contraires à ce type de développement; souvent, les erreurs du passé ne sont pas corrigées et les progrès réalisés à grand-peine sont à nouveau compromis. Comme tout concept dynamique qui est mis en œuvre par l'action politique, le développement durable court le risque d'être engagé sur une mauvaise voie. A bien des égards, la Suisse est à la fois durable et non durable.

C'est dans cette perspective que l'on examinera ci-après quelques domaines importants de la politique. La sélection de ces domaines, opérée par le journaliste, est par nature subjective, on l'a vu. On trouve des exemples de développement durable de type ambivalent dans la politique des

transports, en particulier dans le secteur du transit alpin – projet de nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) et financement des projets des transports publics (FTP). La politique financière, la politique énergétique et la politique climatique en fournissent d'autres exemples. La politique d'organisation du territoire s'efforce aussi de suivre la voie du développement durable, par exemple dans le domaine de la protection et de la conservation des sols. Avec le recul, on constate que le développement des infrastructures en Suisse, avec une tendance à tout surdimensionner, offre plutôt une image négative de l'état de la durabilité.

Le caractère durable de la NLFA

La NLFA et son financement par le fonds FTP ont-ils un caractère durable? Cet important projet s'inscrit-il dans le cadre d'un développement que l'on peut qualifier de fondamentalement durable? Dans un premier temps, la réponse est non. La NLFA servira à maîtriser un volume de transports routiers et ferroviaires sans cesse croissant, dont la nécessité n'est pas toujours prouvée. Songeons notamment aux transports de marchandises du nord vers le sud qui, après de légères transformations, sont à nouveau acheminées du sud vers le nord. Les pommes de terre hollandaises qui sont lavées en Italie avaient déclenché en son temps un beau scandale. La nouvelle ligne ferroviaire exige aussi des terrains, morcelle des habitats naturels et cause des nuisances sonores. Durant la longue genèse de la NLFA, les spécialistes avaient largement discuté de ces aspects et pesé le pour et le contre. Si le peuple a dit oui au projet et à son financement, c'est notamment parce qu'il était persuadé que la NLFA contribuerait à améliorer la situation en Suisse en matière de développement durable. Plusieurs raisons étaient – et sont encore – invoquées. En reliant le réseau ferroviaire suisse aux lignes européennes à grande vitesse, la NLFA peut accroître la compétitivité du rail sur les transports aériens, considérés comme moins écologiques sur les courtes distances. Elle facilitera également le transfert des transports de marchandises de la route au rail, un objectif de la politique suisse des transports.

La genèse de la NLFA couvre plusieurs décennies. Après le oui du peuple lors de la votation de 1992, il a fallu revenir en arrière parce qu'il était devenu évident que le projet en question était trop coûteux et impossible à financer. Le programme de financement FTP, conçu à la fois pour la NLFA, la 2e étape de Rail 2000, le raccordement de la Suisse occidentale et de la Suisse orientale au réseau européen de transport ferroviaire à grande vitesse, ainsi que pour la protection contre le bruit, est le résultat d'un compromis difficile, qui a nécessité des coupes considérables dans le programme original de la NLFA (notamment au niveau de l'accès aux tunnels de base). Dans sa dernière

phase, le projet a progressé plus lentement par manque de moyens financiers et débouché sur une solution qui a priori ne devrait pas causer des nuisances intolérables aux générations futures, ce qui est tout à fait dans l'esprit du développement durable.

Le financement de la NLFA (dans le cadre du FTP) repose pour les deux tiers au maximum sur le produit de la RPLP (redevance sur le trafic des poids lourds liés aux prestations) et pour un quart sur une partie de l'impôt sur les huiles minérales et sur un relèvement de 0,1 point de la taxe sur la valeur ajoutée. Ces sources doivent permettre de couvrir trois quarts des coûts de construction, le quart restant étant financé par des emprunts dont les intérêts sont à la charge de la Confédération et qui doivent être remboursés. Autrement dit, si les tunnels de la NLFA sont construits conformément au projet actuel, ils sont financés à raison de 75%, abstraction faite du renchérissement dû à un certain retard. Cette part du financement qui est assurée (les trois quarts des coûts) correspond aux critères de durabilité: les générations futures n'auront pas à s'en soucier. C'est là une prestation remarquable de la politique suisse, en comparaison de ce que connaissent d'autres pays européens avec des projets de même nature.

Cependant, le simple fait que le paiement des intérêts, sans parler du remboursement de la dette, n'est en aucun cas assuré, montre combien la réalisation de tels projets d'infrastructure est précaire. Cette dette grève les générations futures, lesquelles devront aussi assumer l'entretien de cette œuvre monumentale. A cela s'ajoute que, honnêtement, on ne peut pas en garantir l'utilité future. On peut tout au plus constater que le tunnel ferroviaire du Gothard, construit dans les années 1870, est toujours d'une immense utilité. La conclusion que l'on peut en tirer est que le progressisme technologique peut répondre aux critères du développement durable, mais qu'il doit s'accompagner de prudence et de modération, surtout lorsqu'il s'agit de projets ambitieux et coûteux.

A l'heure actuelle, la construction de la NLFA rencontre des difficultés de collaboration avec l'Union européenne, en particulier avec les pays voisins de la Suisse, au nord et au sud. La construction des lignes de raccordement en Italie, surtout, n'est pas encore garantie. Dans le domaine des transports aussi, la politique de développement durable est plus efficace lorsqu'elle est menée de concert avec les autres pays. Voilà qui fait de la NLFA, à l'instar d'autres sujets, un domaine d'intervention important des affaires étrangères de la Suisse.

Les nombreuses demandes de travaux supplémentaires en relation avec la NLFA, émanant le plus souvent des autorités régionales, remettent aussi en question la philosophie du développement durable. Une certaine réserve est de mise parce que les possibilités pour les générations actuelles de financer ce projet ne sont pas illimitées.

Des risques pour le territoire et le sol

On ignore pour l'heure la nature, durable ou non, des effets d'autres grands projets dans le domaine des transports publics. Rail 2000, par exemple, contribuera-t-il, en raccourcissant les trajets entre les centres urbains, à accroître à nouveau l'attractivité des communes noyaux comme lieu d'habitation, ou favorisera-t-il plutôt la croissance des couronnes des agglomérations? Le renforcement des centres, combiné à une stabilisation des couronnes, serait une évolution qui irait dans le sens du développement durable. Il est évident que l'aménagement futur du territoire suisse, principalement sur le Plateau, ne dépend pas uniquement de l'infrastructure ferroviaire et que l'infrastructure routière joue un rôle au moins aussi grand. Sans compter que les transports ne sont pas les seuls à déterminer le développement du territoire: d'autres facteurs et domaines politiques ont une influence. L'activité dans la construction en Suisse ne répond toujours pas à des objectifs suffisamment précis; le mitage du paysage continue de progresser à un rythme soutenu. Les pertes de terrains que ce phénomène entraîne augmentent dans des proportions inquiétantes. Sur ce plan, la Suisse est loin de connaître un développement durable bien qu'elle ait depuis longtemps identifié le problème.

Les raisons en sont multiples et le risque est grand de se focaliser sur l'une ou l'autre. Il est bien sûr incontestable que la population suisse, notamment sur le Plateau, a considérablement augmenté depuis la Seconde Guerre mondiale (de plus de deux millions). Mais la tendance qui veut que l'on considère les problèmes d'habitat sous ce seul angle ou qu'on les réduise, comme souvent, à un «problème d'étrangers», voire comme parfois à un «problème de demandeurs d'asile», est une erreur grossière et inadmissible. La xénophobie est incompatible avec l'approche anthropocentrique du concept de développement durable. Ce n'est pas seulement la croissance démographique qui est à l'origine de l'extension des surfaces d'habitat, ce sont tout autant l'augmentation des besoins individuels en matière de surface d'habitation et la disparition de certaines structures familiales au profit des ménages d'une personne ou monoparentaux. Le droit, de plus en plus revendiqué par l'individu, à se réaliser et à décider de son sort explique en partie cette évolution; mais celle-ci sert aussi les intérêts de l'économie pour qui c'est un avantage d'employer du personnel flexible. Les zones artisanales et industrielles se sont développées dans les agglomérations sans pour autant désencombrer les communes noyaux. Les surfaces de transport, en particulier les routes, se sont énormément accrues. Et la tendance se poursuit bien que le besoin ne soit pas toujours prouvé vu le degré d'équipement actuel. Les réalités économiques et sociales l'ont emporté jusqu'à présent sur les incitations à planifier le développement des surfaces d'habitat et d'infrastructure.

Mais ce serait nier la réalité de ne pas mentionner explicitement deux facteurs majeurs à l'origine de ces évolutions qui n'ont rien de durable: la structure fédéraliste de la Suisse et l'importance de l'autonomie communale en matière d'aménagement du territoire. Par ailleurs, les problèmes des agglomérations ont aussi de plus en plus un caractère supranational: c'est de toute façon le cas dans les régions bâloise et genevoise ou au Tessin, mais ça l'est aussi de plus en plus dans la région zurichoise. Le conflit actuel provoqué par la réglementation des décollages et des atterrissages à l'aéroport de Zurich Kloten est un exemple de ces erreurs commises lors d'aménagements d'infrastructures dont la portée s'étend au-delà des frontières nationales. Il n'en demeure pas moins que l'on dispose de la plupart des instruments de planification aptes à résoudre les problèmes qui se posent: citons à titre d'exemple les modèles de concept de développement du paysage. Prendre des décisions politiques cohérentes à l'échelon suprarégional, c'est là que réside la principale difficulté.

Un approvisionnement en énergie peu durable

L'approvisionnement suisse en énergie est-il durable? C'est dans ce domaine que la question se pose avec le plus de pertinence. Ce secteur, dont l'importance est capitale, montre de façon exemplaire combien la politique actuelle et future du développement durable de la Suisse est interdépendante de l'étranger, et en particulier de ses voisins directs. Ainsi, pour ce qui est de son approvisionnement en gaz et en pétrole, la Suisse est totalement dépendante de l'étranger. Le pétrole continue d'y jouer le premier rôle, comme dans tous les pays développés. Les conditions d'exploitation dans certains pays exportateurs et les problèmes du transport du pétrole à travers le monde, transport dont l'importance est vitale pour la Suisse dans l'état actuel des choses, sont des questions dont notre pays devrait aussi débattre en tenant compte de l'aspect du développement durable.

Quiconque souligne que les réserves mondiales de pétrole (bitumes et schistes combustibles compris) ne sont pas inépuisables s'attire des sourires narquois et n'est guère pris au sérieux, surtout pas par les milieux économiques. Cette attitude traduit plus cette incapacité, évoquée plus haut, à envisager le long terme – une condition essentielle du développement durable – qu'une maîtrise des réalités. Bien sûr, les prévisions du Club de Rome qui situaient l'horizon de l'approvisionnement en pétrole à 30 à 40 ans se sont avérées trop pessimistes. Du point de vue du développement durable, toutefois, peu importe que l'on dispose de réserves de pétrole et de gaz pour seulement 30 ans ou pour 130 ans. Même dans l'hypothèse la plus optimiste, l'enfant qui naît aujourd'hui ne pourra pas offrir à ses petits-enfants une ère du pétrole au sens où l'on l'entend de nos jours.

L'utilisation des sources d'énergie alternatives est encore insuffisamment répandue, en Suisse comme dans le monde. L'inertie qui règne dans ce domaine est favorisée et perpétuée par les excédents momentanés sur le marché de l'énergie des pays industrialisés. Pourtant, l'épuisement prévisible des ressources de pétrole, qu'une telle politique rend inéluctable, contredit le principe le plus élémentaire du développement durable. Consommer du pétrole pour alimenter les chauffages et les moteurs à combustion – une consommation qui s'accompagne souvent d'effets indésirables – et pour produire des articles en plastique et favoriser ainsi le gaspillage de cette matière, est, et reste un scandale. Les générations futures ne disposeront plus de pétrole. En regard d'une utilisation durable des ressources, cette situation est inacceptable.

Dans ce contexte toujours, l'idée d'introduire des taxes d'incitation sur l'énergie a rencontré trop peu de succès. De telles taxes ne seraient pas incompatibles avec l'idée du développement durable, du moins si elles n'étaient pas destinées à augmenter la quote-part fiscale. Elles devraient être le plus juste possible pour la population et l'économie. Elles n'auraient pas non plus de conséquences négatives pour les générations à venir. Mais plusieurs votations fédérales ont démontré ces dernières années que de telles innovations n'ont aucune chance d'être introduites contre la volonté de l'économie et des associations professionnelles. D'un autre côté, il n'y a rien que de très normal à ce que ce soit en premier lieu l'économie qui soutienne une initiative qui a des répercussions sur les finances et les conditions économiques.

Une politique climatique sérieuse

La Suisse a fait une avancée sérieuse en direction du développement durable avec sa politique climatique. La loi sur le CO₂ prévoit en premier lieu des mesures volontaires. Pour le cas où les objectifs de cette loi ne seraient pas atteints, il est prévu subsidiairement de prélever une taxe. Ce principe qui tient compte d'importants desiderata de l'économie a aussi reçu l'aval de cette dernière. Les querelles tournant autour de la question de savoir si la loi sur le CO₂ est en adéquation avec le Protocole de Kyoto ou s'il reste des divergences à éliminer sont secondaires parce que cette loi est conçue pour le long terme. Ce qui importe, c'est que les associations professionnelles et les grandes entreprises qu'elles représentent ont reconnu la nécessité d'agir, et qu'elles en ont tiré les conséquences. La politique climatique pourrait faire figure d'exemple pour d'autres domaines politiques, des domaines où il n'a pas été possible jusqu'à présent de trouver un dénominateur commun, parce que les intérêts en présence sont trop divergents. Il en va ainsi de l'introduction de taxes incitatives sur la consommation d'énergies fossiles aux fins les plus diverses.

Les générations à venir lourdement hypothéquées

Les déficits des pouvoirs publics, qui deviennent de plus en plus difficiles à maîtriser, limitent de manière évidente la marge de manœuvre des générations à venir. L'endettement de l'Etat n'a rien à voir avec le concept du développement durable. C'est une erreur, condamnable, de faire payer nos gaspillages à nos enfants. L'Etat suisse applique ce modèle inacceptable que ce soit à l'échelon fédéral, cantonal ou communal; bien sûr, nous ne nierons pas qu'il existe des exceptions au niveau communal. Même lorsque des modes de financement durables sont trouvés, comme dans le cas de la NLFA, il ne faut pas oublier non plus que les infrastructures, une fois payées, doivent être entretenues et qu'elles occasionnent donc des coûts qui engagent l'avenir. Le développement des agglomérations en Suisse, non durable du point de vue écologique à cause des pertes de terrain qu'il entraîne, pousse les autorités à multiplier les infrastructures et occasionne de ce fait des coûts économiques qui hypothéqueront l'avenir des générations futures. C'est là une évolution préoccupante, d'autant plus que tout porte à croire que les générations à venir disposeront de revenus inférieurs à ceux des générations actuelles. On peut d'ores et déjà dire avec certitude que la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté («nouveaux pauvres») sera plus importante. Dans le domaine social, la Suisse ne se développe pas de manière durable. Il y a lieu de s'interroger sérieusement sur l'avenir que nous réservons à nos enfants.

La Suisse n'est pas durable

par Susana Jourdan et Jacques Mirenowicz

La définition classique du développement durable tend à juxtaposer les trois «piliers» que sont l'économie, le social et l'écologie. Or, le développement durable n'apporte rien de nouveau s'il n'ancre pas les objectifs de bien-être et de justice sociale dans une véritable prise en compte de l'écologie. Cela ne signifie pas que l'écologie doit systématiquement recevoir la priorité sur les deux autres piliers, mais implique de reconnaître qu'elle impose des contraintes absolues auxquelles les sociétés industrielles ne sauraient échapper si elles aspirent à la pérennité.

Selon ce point de vue, il est possible de porter un regard sur les indicateurs du projet MONET qui, pour la première fois, évaluent la situation de la Suisse du point de vue de la durabilité.

I Les révélations de MONET

Les Suisses s'estiment heureux

Tout d'abord, les Suisses se jugent heureux. Tous les indicateurs de satisfaction (ch. 3) sont au beau fixe: 80% des Suisses – et jusqu'à 87% des personnes âgées – se déclarent satisfaits de leur existence. En phase avec cette donnée, le taux de suicides fléchit. Même la pauvreté n'influence guère cet état de fait: 75% des Suisses qui vivent dans la pauvreté s'estiment satisfaits de leur sort, contre 82% des Suisses aisés. C'est à peine moins que la tranche d'âges la moins satisfaite, les jeunes de 25 à 39 ans, avec 76% de satisfaits. Une autre statistique contredit toutefois en partie ce constat: seul 48% de la population juge son bien-être psychique bon.

Les Suisses trient leurs déchets, respirent mieux et profitent d'une eau de meilleure qualité

Grâce à des mesures efficaces, la Suisse gère mieux ses déchets (ch. 18), son eau douce (ch. 20) et l'air de ses villes (ch. 21). Le pourcentage de déchets urbains collectés séparément et recyclés progresse fortement, de 15% en 1970 à 46% en 2001. La consommation d'eau par habitant, qui a atteint un pic en 1971 avec 505 litres par personne et par jour, est tombée à 403 litres. La teneur en phosphates des lacs diminue depuis les années 1970. Et, grâce aux catalyseurs, aux filtres et à une combustion plus efficace, la qualité de l'air en ville s'améliore depuis vingt ans.

Le travail se précarise et l'éco-efficacité ne séduit pas l'économie

De 1980 à 1991, le Produit intérieur brut (PIB) par tête augmente de 12,8%. De 1990 à 2001, il ne croît que de 2,9% (ch. 15). Ce ralentissement s'accompagne d'une poussée du chômage, qui reste toutefois cantonné à des niveaux bas, comparés à ceux qui sévissent ailleurs en Europe. Mais le travail se précarise. En 1999, 7,5% des actifs entrent dans la catégorie des «working poor», contre 5,3% en 1992 (ch. 13). La plupart des personnes touchées travaillent à temps partiel. En conséquence, la part de la population qui vit sous le seuil de pauvreté passe de 8% à 10,6% durant cette période (ch. 1). Depuis 2001, la tendance s'inverse: les pourcentages de working poor et de la population qui vit sous le seuil de pauvreté sont à la baisse. Et 91% des employés restent satisfaits ou «assez» satisfaits de leur travail (ch. 13).

En 1980, la production d'un franc de valeur consomme 0,29 kWh. En 1990, elle ne consomme plus que 0,26 kWh, soit une diminution de 10% de l'intensité énergétique de la production. Mais cette tendance ne se poursuit pas: dès 1991 et pendant toute la décennie, la production du même franc demande 0,27 kWh (ch. 15). Un autre indicateur confirme que l'éco-efficacité ne séduit pas les entreprises: seules 0,3% d'entre elles sont certifiées ISO 14 001 (915 sur 295 000 recensées) (ch. 9).

Les transports explosent et les émissions de CO₂ ne diminuent pas

En 1993, le déplacement d'une personne-kilomètre en voiture induit une émission moyenne de 154 grammes de CO₂. En 2001, il émet 140 grammes (ch. 22). Les avancées technologiques sont à l'origine de cette réduction de 9%, malgré la banalisation de voitures plus lourdes, de moteurs plus puissants et de la climatisation. Mais au bilan, l'énorme croissance du volume du trafic motorisé de passagers (17,5%) durant cette période entraîne une hausse globale de 5% des émissions de CO₂ (ch. 17 et 22).

L'évolution dans le transport aérien est encore plus marquée: de 1995 à 2001, le nombre de décollages et d'atterrissages en Suisse augmente de 31% (ch. 17), le plus souvent pour les loisirs (ch. 5). Du coup, les émissions aériennes

représentent aujourd'hui 13% des émissions totales de CO₂. Et si rien n'enraye cette tendance, elles compteront pour 30% dans vingt ans (OFEFP, 2002).

Reflétant l'internationalisation de l'économie suisse, le transport de marchandises suit, lui aussi, une progression vertigineuse: augmentation de 30% des tonnes-kilomètre de 1990 à 1997, dont l'intégralité est imputable à la route. D'environ 36% du PIB en 1990, le commerce international frôle les 45% en 2000 (ch. 11). Et alors qu'en 1970, le rail transporte 60% des marchandises, cette part se réduit à 32% au profit du transport routier beaucoup plus polluant (ch. 17).

Ayant ratifié le protocole de Kyoto (dont les ambitions sont minimalistes au regard du problème et qui n'inclut pas les émissions dues au trafic aérien), la Suisse doit diminuer de 8%, d'ici 2010, ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990. De 1990 à 2000, ces émissions sont restées stables alors même que la consommation d'énergie finale dans les transports a augmenté de 18% (ch. 17) et les émissions dans ce secteur de 10% (16% en comptant le trafic aérien) (OFEFP, 2001). Désormais, les transports constituent le premier facteur d'émissions de gaz à effet de serre en Suisse (30%) (OFS, 2002).

La stabilisation des émissions globales de CO₂ provient de la hausse moyenne des températures en hiver, de la baisse des émissions dans les secteurs industriel et agricole, ainsi que du recours accru aux énergies renouvelables, dont la proportion dans l'énergie finale consommée passe de 14,7% à 17% de 1990 à 1997 (ch. 25). Ensemble, ces réductions compensent l'accroissement des émissions dues aux transports.

L'évolution des modes de vie annule les effets des progrès technologiques

Les indicateurs de durabilité révèlent que la situation dans les transports prévaut d'une manière générale: sous l'effet de la modification des modes de vie, l'accroissement global du volume d'activités annule les bénéfices liés aux perfectionnements des technologies.

La part des ménages qui possèdent une voiture est passée de 75% en 1994 à 80% en 2000, et 24% d'entre eux possèdent désormais deux voitures. En moyenne, 100 ménages sont propriétaires de 117 voitures. En général, ceux qui disposent de plusieurs voitures vivent à la campagne, où ils cherchent une meilleure qualité de vie, de préférence dans une maison individuelle.

L'évolution de la surface d'habitat et d'infrastructure par personne atteste cette tendance: 0,86 m² de sol disparaît en Suisse chaque seconde sous le béton et chaque habitant dispose en moyenne de 397 m² de surface construite contre 382 m² quinze ans plus tôt (ch. 23). La progression du trafic s'appuie ainsi sur un style de vie de plus en plus disséminé sur le territoire, qui nécessite plus de sur-

face pour les maisons et les routes, entraînant toujours plus de déplacements, de dépense énergétique et d'émissions de CO₂.

L'abondance de l'offre médicale n'améliore pas la santé des Suisses

L'augmentation des dépenses de santé est le premier motif de préoccupation des Suisses (Sorgenbarometer, Institut de recherche GfS, 2002). Elle résulte de traitements, de technologies et de médicaments plus élaborés (ch. 2). Mais cette sophistication de l'offre médicale n'entraîne pas une amélioration de la santé des Suisses. Car dans le même temps, le nombre de fumeurs augmente (plus 2% en cinq ans), passant à 30% des Suisses, et la part de la population qui exerce une activité physique suffisante régresse depuis dix ans. En outre, quatre millions de citoyens respirent des concentrations de particules fines qui dépassent les normes de qualité de l'air.

Les Suisses sont peu solidaires

La solidarité ne s'améliore pas. Les voyages croissants dans les pays du Sud ne donnent pas envie aux Suisses de collaborer davantage avec ces pays: la part que la Suisse consacre à l'aide au développement (0,34%) reste en dessous du 0,7% du PIB que les Nations Unies recommandent. Et seuls 25% de la population souhaitent que cette part augmente (ch. 7).

II Bilan: la Suisse n'est pas sur la voie du développement durable

Les indicateurs cités montrent que la Suisse n'est pas sur le chemin du développement durable.

Selon une conception encore trop courante du développement durable – trier les déchets, installer des pots catalytiques et des filtres à pollution, améliorer la combustion des moteurs, renforcer l'étanchéité des canalisations, rendre les chasses d'eau plus parcimonieuses, commercialiser des produits moins toxiques, etc. –, le pays est sur la bonne voie. De fait, maints progrès et habitudes de vie attestent une meilleure prise en compte de l'écologie. Toutefois, ces tendances positives ne sont pas à la hauteur de l'augmentation du volume global d'activités.

Cette augmentation est liée à des changements dans les modes de vie. On consomme plus, car on vit différemment: la quête d'une maison individuelle à la périphérie des villes, la volonté de posséder une voiture, de prendre l'avion, de voyager loin, d'acheter une alimentation et des produits courants qui viennent de l'autre côté de la planète concourent à rendre la société suisse – et le reste de la planète avec – non durables. La population ne se limite ainsi pas à croître: en moyenne, chaque individu

consomme plus, occupe plus d'espace et se déplace plus. Et la somme de ces augmentations individuelles produit un effet global qui empêche le pays de s'orienter vers le développement durable.

L'ampleur de ces changements menace les progrès accomplis dans les domaines de l'eau et de l'air alors que, pour mieux préserver les écosystèmes et la santé des Suisses, les teneurs en phosphates des lacs et celles en ozone et en poussières fines de l'air devraient continuer à diminuer. Quant aux déchets, leur tri n'empêche pas leurs volumes d'augmenter.

Nombreux sont ceux qui croient que les technologies de l'information transforment la Suisse en une « société post-industrielle », dans laquelle les biens immatériels – les connaissances, les idées – relèguent les produits de l'industrie lourde au second rang des échanges commerciaux. Le projet MONET révèle que cette rhétorique relève du fantasme. Sans doute, durant les années 1980, pouvait-on discerner dans la baisse de l'intensité énergétique de la production le signe d'une dématérialisation de la croissance. L'estompe-ment ultérieur de cette tendance renvoie toutefois la quête d'une « croissance qualitative » – propre ou non polluante – au statut de mythe.

L'équation qui concilierait l'accroissement de la consommation et du PIB avec le respect des critères du développement durable se révèle impossible à résoudre. Opter pour le tout économique ou préserver le capital naturel: il faut désormais choisir. Pour l'heure, le choix en faveur du premier détourne la Suisse d'un authentique développement durable.

III En route vers une Suisse durable

Abandonner le PIB et choisir d'autres indicateurs

La mesure prioritaire à prendre pour enclencher la transition de la Suisse vers le développement durable est de changer le système de référence qui guide ses activités. Le projet MONET offre une panoplie d'indicateurs ô combien plus pertinents que l'actuel PIB pour juger son devenir. La réflexion qui suit vise à favoriser ce changement de référentiel.

Le problème fondamental de la transition vers le développement durable est que, même si la société suisse était bien informée et sensibilisée aux données qu'expose le rapport MONET, elle serait incapable d'en tirer les conséquences qui s'imposent. De fait, ses institutions n'ont pas été conçues pour opérer un tel changement.

Par institutions, il faut entendre les valeurs, normes, lois, règles, politiques publiques, accords volontaires, coutumes, habitudes, sans oublier les organismes nationaux et internationaux qui, ensemble, guident les comportements individuels et collectifs (Hinde, 1997). Or, en Suisse comme dans les autres pays industrialisés, le cadre

institutionnel de l'action politique n'autorise pas une pleine et véritable prise en compte des données du rapport MONET.

Les institutions en place ont pour mission historique d'affronter la rareté. Il est donc logique qu'elles soient incapables d'affronter la surabondance et les déséquilibres sociaux et environnementaux qui caractérisent les sociétés industrielles non durables. Ces institutions se sont fermement installées dans les esprits à partir de l'après Seconde Guerre mondiale. Elles accordent la prépondérance au raisonnement économique, dont l'objectif prioritaire est la croissance du PIB que le progrès scientifique nourrit (Mirenowicz, 2000). Prisonnière de cette conception de la société, la culture politique et syndicale dominante privilégie toujours le secteur économique au détriment d'autres paramètres sociaux et environnementaux. Au niveau international, par exemple, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a plus de poids que le protocole de Kyoto.

Changer de référentiel signifie de minimiser le statut du PIB et, également, de cesser de croire que les technologies ont le pouvoir de tout résoudre.

En finir avec l'économisme et l'utopisme technique

Il ne s'agit pas de nier le rôle que la recherche et développement (R&D) peut jouer pour aider la Suisse – et toute la société industrielle – à devenir durable. A l'évidence, les technologies ont le pouvoir de répondre à de multiples problèmes. Mais le projet MONET démontre qu'au regard de l'évolution des comportements, elles sont largement démunies.

L'innovation sociale ou institutionnelle a un rôle bien plus important à jouer. Elle détient les clefs pour persuader les Suisses de cesser de faire fi de la destruction des conditions de vie des générations futures.

En corrélant par définition de façon positive au développement durable le nombre de chercheurs et de déclarations de brevets, ainsi que les dépenses publiques pour la recherche, le projet MONET cultive une foi dépassée dans le progrès technique (ch. 12). Toutes les recherches ne revêtent pas une égale pertinence pour le développement durable. Et ce ne sont pas toujours les plus adéquates du point de vue de la durabilité qui sont les mieux soutenues. Par exemple, le budget public alloué à la recherche sur l'énergie est à la baisse en francs constants. Et ce n'est qu'en 2003 que, pour la première fois, les économies d'énergie recevront plus d'argent que l'énergie nucléaire (OFEN, 1999)

Les propositions concrètes qui suivent visent, d'une part, à rompre avec les institutions qui dominent la sphère décisionnelle et empêchent la Suisse de tendre vers le développement durable et, d'autre part, à soutenir la genèse d'institutions aptes à favoriser la transition de la Suisse vers un développement durable.

IV Quatre propositions concrètes pour changer de référentiel

1) Orchestrer une campagne d'information sur la pertinence du projet MONET.

Disposer pour la première fois de données fiables et complètes sur l'état de la Suisse est une très bonne chose. Ces indicateurs peuvent aider à combattre le premier fléau qui barre la route au développement durable: l'ignorance. Même si aucune enquête n'informe sur la connaissance que les Suisses – et les élus communaux, cantonaux et fédéraux – ont des enjeux du développement durable, il est probable qu'elle soit faible. La première recommandation est donc d'engager une campagne d'information de grande envergure pour faire connaître le projet MONET, en tout premier lieu aux élus.

L'expérience prouve toutefois que, même lorsqu'une information de ce type est injectée dans le débat de façon explicite, elle peine à influencer la prise de décision. C'est ainsi que les indicateurs de durabilité ne jouent aucun rôle dans la gestion de quatre villes (Londres, Lyon, Vienne et Winterthour) qui devaient tenir compte de tels indicateurs au niveau local (le Consortium Pastille, 2002).

Un cas d'école: la discussion sur l'initiative Avanti

Décembre 2002: le Conseil national débat de l'initiative Avanti et du contre-projet du Conseil fédéral. Les deux propositions visent à désengorger le réseau national routier. Elles proposent de construire une troisième voie autoroutière entre Berne et Zurich et entre Lausanne et Genève, et de creuser un deuxième tunnel au Gothard. Au moment de la discussion, cela fait un an que les résultats de cinq ans de recherche sur les transports en Suisse, obtenus grâce au programme prioritaire «Transports et environnement: interactions Suisse-Europe (PNR 41)» sont disponibles. Ce programme conclut à la nécessité de maîtriser la demande de mobilité, en particulier du trafic de passagers de plus en plus lié aux loisirs et au tourisme. Il propose 41 mesures pour une politique de transport compatible avec le développement durable. La Commission des transports du Parlement a été informée dans le détail de ces conclusions.

Le contenu des débats au Conseil national montre pourtant que seuls les opposants aux projets autoroutiers se réfèrent aux recommandations du PNR 41 et aux termes «CO₂», «climat» et «environnement». Jamais les défenseurs de ces projets ne prononcent ces mots. Un seul argument leur permet de rejeter les doléances de leurs opposants: «le développement durable, c'est aussi la fluidité et la sécurité du trafic».

Au niveau national, les récents débats parlementaires sur l'initiative populaire Avanti révèlent que les indicateurs de durabilité ne pourront pleinement aiguillonner la décision que lorsqu'ils s'inséreront dans une culture politique ou un système de gouvernance qui leur accorde l'importance qu'ils méritent. Tant que cela ne sera pas le cas, ils jauniront – à l'instar des conclusions du PNR 41 – sur les étagères des centres de recherche qui les produisent. En grande partie, l'enjeu de la transition vers le développement durable consiste à changer cette incapacité à utiliser les données disponibles.

2) Evaluer tout projet politique au crible des indicateurs de durabilité

L'évaluation de la durabilité consiste à prévoir les effets des lois et des projets votés par le Parlement sur les indicateurs de durabilité avant qu'ils soient arrêtés. En plus de se justifier en soi, une telle démarche peut faire naître la nécessaire appropriation politique du développement durable. Dans sa stratégie 2002 pour le développement durable, le Conseil fédéral préconise d'introduire un tel outil. La seconde recommandation est de soutenir au plus vite cette suggestion du Conseil fédéral.

3) Animer des procédures délibératives avec des «citoyens ordinaires».

Les modes de vie et les comportements sont largement en cause dans la non-durabilité de la Suisse. A l'évidence, une politique durable ne peut donc pas émerger sans les principaux intéressés: les citoyens. Mais comme pour les élus, la simple information ne suffit pas à faire émerger des attentes et des réponses réalistes de la part des «citoyens ordinaires». Pour les confronter aux conséquences de leurs modes de vie et contribuer à les inclure dans le processus d'appropriation collective des indicateurs du projet MONET, la troisième recommandation est d'organiser des expériences de démocratie délibérative du type des PubliForum (Mireniewicz, 2001; Bütschi, 2002) ou des ateliers de travail sur les scénarios (Andersen et Jæger, 2003).

4) Encourager les cantons à s'appuyer sur le projet MONET

Un projet pour définir un système d'indicateurs de durabilité communs pour les cantons et les villes est en cours (LaRevueDurable, 2003). Pour que l'influence de ces indicateurs grandisse, il serait approprié d'introduire aux niveaux cantonal et communal des mesures analogues à celles qui sont proposées ici au niveau fédéral: évaluer les décisions au crible des indicateurs du développement durable (les cantons de Genève et du Tessin y travaillent) et organiser des expériences de démocratie délibérative locales.

V Quelques propositions opérationnelles complémentaires

Outre les quatre propositions pour changer de référentiel, des mesures plus générales et opérationnelles peuvent favoriser le mouvement vers la durabilité. Elles sont ici à peine esquissées.

A En Suisse

1) *Instaurer une écofiscalité*

L'incapacité de baisser l'intensité énergétique de la production d'une façon forte et franche révèle que l'énergie est trop bon marché: pour qu'elle reflète mieux le coût environnemental qu'elle induit, elle doit être taxée. Comparée à ses voisins, la Suisse tarde à taxer l'énergie et à alléger les charges sur les salaires (ch. 12). Malgré le refus populaire de quatre projets d'écofiscalité ces dernières années, il est urgent de remettre ce dossier à l'ordre du jour. Un allègement plus que proportionnel des bas salaires contribuerait à améliorer le sort des «working poor».

2) *Encourager les Agendas 21 locaux et les certifications ISO.*

Le lancement d'Agendas 21 et l'instauration du respect des normes ISO 14 001 sont de bons vecteurs de prise de conscience et de formation. Or, le nombre de communes ayant lancé un Agenda 21 en Suisse (36) est très faible. De même que le nombre d'entreprises certifiées ISO 14 001. Il est proposé d'encourager plus encore, en les aidant financièrement, les communes et les entreprises à se jeter à l'eau.

3) *Investir dans la prévention en matière de santé*

Plutôt que de diminuer, les dépenses de prévention en pourcentage des dépenses totales de santé doivent au contraire augmenter. La réponse politique aux tendances qui grèvent les coûts de la santé (plus de fumeurs, moins d'exercice) serait ainsi plus à la hauteur.

B Au niveau international

1) *S'engager pour des règles commerciales plus humaines*

Dans sa stratégie 2002, le Conseil fédéral se fixe le but de faire passer le montant alloué à la coopération internationale de 0,34% du PIB à 0,4%. Or, la solidarité est une bonne chose, mais la justice sociale est ô combien préférable. La Suisse devrait soutenir des règles du commerce international plus justes. Sa position à l'OMC, qui vise une protection maximale des brevets sur les médicaments, par exemple, prive les malades du sida dans les pays pauvres – 95% des malades – des traitements antirétroviraux.

2) *Prendre au sérieux les effets néfastes de la libéralisation des échanges*

Il est urgent d'étudier de manière approfondie le bien fondé de poursuivre la libéralisation des échanges internationaux. Et pour pleinement prendre en compte les conséquences sociales, culturelles et écologiques du commerce international, l'OMC doit beaucoup plus s'ouvrir à la société civile.

3) *Renforcer les organisations internationales chargées de l'environnement*

Un moyen d'équilibrer le pouvoir de l'OMC est de créer une institution internationale apte à défendre en bloc les intérêts de l'environnement, de faire appliquer le principe de précaution et de respecter les droits des générations futures. Une première étape pour y parvenir serait de renforcer le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en renforçant son mandat et son budget. Mais le PNUE n'est qu'un programme subsidiaire de coordination au sein du système des Nations Unies. A terme, il serait souhaitable de transformer le PNUE en une Organisation mondiale de l'environnement (OME) capable de faire face à l'ampleur des défis liés au développement durable. Toutefois, l'un des enjeux centraux de cette transformation est de parvenir à intégrer la société civile, ce qui paraît difficile dans le cadre d'une organisation onusienne.

4) *Taxer les transports aériens*

Les Suisses prennent énormément l'avion. Une taxe sur le kérosène et une législation interdisant de brader les prix des vols tempèreraient cette tendance. Ces propositions ne peuvent toutefois s'instaurer qu'au niveau mondial. Le PNUE ou l'OME pourrait jouer un rôle sur ce thème.

Un dernier mot

Mettre la Suisse sur la voie du développement durable en abandonnant la référence au PIB comme critère-guide pour orienter ses activités demande du courage politique et des trésors d'inventivité. Seule une interrogation constante de la société sur son avenir et un débat public riche peuvent faire naître ce courage et cette inventivité.

Bibliographie

Andersen Ida-Elisabeth et Jæger Birgit. Au Danemark, les citoyens mettent en scène la ville du futur, *LaRevueDurable*, mai-juin 2003 (5): 40-43.

Bütschi Danielle. Politique énergétique: les citoyens ont la parole, *LaRevueDurable*, septembre-octobre 2002 (1): 22-25.

Environnement suisse, Politique et perspectives, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), 2002.

Environnement suisse, Statistiques et analyses, Office fédéral de la statistique (OFS), 2002.

Hinde Robert. Relationships. A dialectical perspective, Psychology Press, Erlbaum, Taylor & Francis, 1997.

LaRevueDurable. Les indicateurs des villes ont la cote en Europe, LaRevueDurable, mai-juin 2003 (5): 32-34.

Le consortium Pastille. Indicateurs en Action: ensembles d'indicateurs de la durabilité locale dans leur contexte, Union européenne, 2002.

Mirenowicz Jacques. Sciences et démocratie: le couple impossible? Charles Leopold Mayer, 2000.

Mirenowicz Jacques. Conférences de consensus et innovation: de grandes attentes en jeu, Natures Sciences Sociétés, 2001 (1): 40-43.

Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération, Office fédéral de l'énergie (OFEN), 1999.

PNR41. Eléments pour une politique durable des transports, 2001.

Sorgenbarometer, Institut de recherche GfS, 2002.

Treibhausgasinventar der Schweiz, OFEFP, 2001.

De la difficulté d'appliquer le contrat social en faveur de l'action durable

par Christoph Allenspach

L'Égypte est-elle durable? Lors d'un voyage à travers ce pays, j'ai eu beaucoup de temps pour réfléchir à ce que signifiait concrètement le développement durable. Loin du cadre familial helvétique, l'esprit et le corps se trouvent confrontés à des réalités toutes différentes, à des contrastes qui sont beaucoup plus accentués dans un pays pauvre du Sud que dans un pays riche du Nord. Marchant au milieu de la cohue et du bruit, en pleine ville du Caire, je respirais les gaz d'échappement de milliers de véhicules roulant au diesel. Quelques heures plus tard, je contemplais les paysages presque vierges du désert, loin de toute âme qui vive. L'une et l'autre expérience furent fascinantes. J'ai vu une extrême misère et des montagnes d'immondices dans les quartiers d'une des plus grandes métropoles du monde; j'ai vu des villages reculés et leurs habitants qui luttent chaque jour pour survivre, mais qui font aussi preuve d'une grande solidarité. Au Caire, dans les boutiques du nouveau centre commercial, les jeunes des classes aisées s'achetaient des vêtements totalement hors de portée de la majorité de la population. Au moins trouve-t-on sur les rayons des articles en coton fabriqués localement et pas seulement ceux des marques internationales. Sur les plages, totalement à l'écart de la population locale, les rares touristes qui avaient encore osé se rendre dans un Etat musulman malgré la guerre en Irak paraissaient au soleil. Les innombrables contrôles effectués par des compagnies entières de policiers et de militaires aux quatre coins du pays m'ont irrité. Mais qu'était mon irritation face aux soucis de ces gens simples, rendus amers par la guerre en Irak et la conception de la démocratie qu'ont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et leurs dirigeants?

L'Égypte est l'un des pays les plus pauvres de la planète et elle n'est, selon notre vision occidentale, ni écologique ni démocratique. Elle n'a pas non plus l'intention d'établir des indicateurs pour prouver sa durabilité. La Suisse, en revanche se soucie beaucoup d'avoir des moteurs propres et des rues nettoyées, une économie forte, une aide sociale pour les plus faibles et elle reste très attachée à ses structures historiquement démocratiques. Pour les Egyptiens, la Suisse doit faire figure de pays béni des dieux: propre, verdoyante et riche. La Suisse a le bien-être auquel aspirent les populations du Sud. Mais le développement de la Suisse est-il si exemplaire? Son attitude est-elle vraiment beaucoup plus durable que celle des Egyptiens? Compte tenu des moyens

financiers et matériels dont elle dispose et du niveau de formation en moyenne élevé de ses habitants, la Suisse est-elle aussi durable que cela?

La Suisse est-elle durable?

Parmi la centaine d'indicateurs du système MONET, on aimerait trouver un sondage de la population suisse pour connaître son avis sur le caractère durable de notre pays. J'imagine que la majorité, voire la grosse majorité répondrait à cette question par l'affirmative. La plupart des personnes interrogées associeraient probablement la durabilité à la durabilité écologique, une notion à laquelle beaucoup sont sensibilisés. Mais je suis aussi certain que les résultats d'un tel sondage seraient d'autant plus hétérogènes que les questions posées seraient nombreuses. Quiconque réfléchit à la notion de durabilité en tenant compte tout à la fois des aspects social, économique et écologique, se heurte bien vite à des contradictions, voire à des antagonismes insurmontables qui ne servent pas la cause du développement durable. Quelques exemples:

- La Suisse est un des pays les plus riches de la planète, ce qui n'empêche pas une partie de la population de vivre en dessous du seuil de pauvreté. Les services sociaux des villes viennent en aide à un nombre croissant de «working poor», des personnes qui travaillent à plein temps mais dont le salaire ne suffit pas pour les faire vivre, elles et leur famille. Les dépenses sociales augmentent parce que le travail de beaucoup de salariés n'est pas suffisamment rémunéré.
- L'économie suisse est performante et tient toujours son rang sur le plan international, même si quelques entreprises importantes ont dû céder des parts de marché ou ont été absorbées par des groupes plus grands. Cette même économie n'est toutefois pas en mesure d'offrir une protection sociale suffisante aux habitants de ce pays. Des jeunes, intelligents et compétents, sont préoccupés par leur avenir; les travailleurs plus âgés doivent trembler pour leur place de travail. Et qui est prêt à parier que les mesures prises par l'Etat pour atténuer les difficultés, la caisse de chômage par exemple, sont à même à long terme de résister aux crises?
- La Suisse est un pays libre et démocratique. Mais lors de conférences nationales et internationales, de

manifestations et d'autres événements de ce genre, des centaines de policiers sont mobilisés. La crainte des casseurs et des attentats se répand. Du coup, on s'accommode de voir la liberté de mouvement des citoyens entravée. Jusqu'ici, les politiques n'ont rien trouvé de mieux pour répondre à l'insatisfaction et à la tendance de certains individus de recourir à la violence.

- La protection de l'environnement est donnée en exemple. La bonne qualité de l'eau, l'air plus pur, des denrées alimentaires plus saines et le recyclage de matières réutilisables sont le fruit d'une politique à long terme. Mais est-ce suffisant compte tenu des moyens techniques et financiers à disposition et sachant que la santé des êtres humains et la protection de l'environnement sont toujours en jeu?

On pourrait compléter à loisir cette liste d'exemples plus ou moins significatifs. De telles contradictions sont le signe qu'une forme de démocratie bien établie, une économie plus ou moins stable, le bien-être et une sensibilité pour l'environnement ne sont pas synonymes, loin de là, de développement durable.

L'action durable suppose une réflexion globale

La brochure «Mesurer le développement durable», publiée en août 2002 par les offices fédéraux de la statistique (OFS), de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) et du développement territorial (ARE) dans le cadre du projet MONET, présente plus de 100 indicateurs se référant à 20 postulats sur la durabilité. Ces postulats donnent la vision d'une société équitable et solidaire, au sein de laquelle chaque être humain trouve sa place. «Chaque individu doit avoir les mêmes droits et les mêmes chances. Il faut viser une répartition plus équitable des ressources», est-il écrit dans cette brochure. Nul ne peut prétendre avec sérieux que cet objectif est sur le point d'être atteint en Suisse. Mais celle-ci suit-elle au moins la voie d'un développement durable, de manière suffisamment conséquente? Penser et agir selon le principe de la durabilité, qu'est-ce que cela signifie dans un pays riche?

Nous savons tous qu'il y a loin de la réflexion à l'action. Une votation en faveur d'un objet relatif à l'environnement ne sera ainsi pas nécessairement suivie d'un comportement écologique. Tout ce qui a trait à la protection de l'environnement a de bonnes chances de recueillir la majorité. Il n'en demeure pas moins que les paysages de la Suisse restent soumis à une forte pression venant de l'extension des zones d'habitation, des transports et des habitudes en matière de loisirs. Nombreux sont les citoyens à voter en faveur de la protection de l'environnement, moins nombreux sont ceux qui ont à cœur de modifier leurs habitudes de déplacement. De la même manière, tout le monde sait que le bien-être

repose pour une part importante sur la poursuite de l'exploitation excessive, partout dans le monde, de la nature et de ses ressources. On observe quelque chose de comparable sur le plan social. Tout le monde est d'accord d'offrir un avenir aux jeunes et de se montrer solidaire avec les plus faibles. Mais les initiatives qui proposent de nouvelles orientations pour la société suisse sont régulièrement rejetées. Nous sommes une société du risque (Ulrich Beck) qui, sciemment, accepte de s'exposer aux risques. Comment une telle société doit-elle pouvoir vivre d'après les principes de la durabilité?

Parmi la centaine d'indicateurs MONET, beaucoup montrent que les approches selon le principe de la durabilité existent. Mais nous sommes bien loin d'un développement durable. Un tel développement exige que l'on pense et que l'on agisse de manière globale. Or, le politique et les administrations publiques, comme l'économie et les organisations, s'occupent principalement de tâches sectorielles. Ils appliquent encore trop rarement des mesures et des décisions à un secteur d'activité en les ajustant à d'autres secteurs et en réfléchissant à leurs effets. Le quotidien en Suisse est fait d'une multitude de pensées et d'actes fragmentés.

Le mode de pensée globale n'est pas enseigné à l'école et il n'a pas beaucoup d'importance en politique. Il n'est pas vraiment indispensable dans la vie professionnelle. Au contraire, il faut absolument se spécialiser pour avoir une chance de faire carrière. Le sportif ne doit penser qu'à sa performance, le manager aux conditions du marché, et l'homme ou la femme politique défendre des intérêts particuliers à court terme pour attirer l'attention des médias et les électeurs. On n'a guère besoin de généralistes parce que leur mode de réflexion et d'action est plus complexe et nécessite plus de temps pour atteindre le but visé. Le processus d'apprentissage est unilatéral et repose essentiellement sur l'acquisition de connaissances que l'élève répète et apprend par cœur. Or, l'acquisition d'un mode de pensée globale suppose bien plus que l'apprentissage de l'histoire de l'Empire romain, de formules mathématiques et de l'orthographe. Elle suppose un processus créatif, la capacité à établir des liens entre les faits et une réflexion pluridisciplinaire.

Si la Suisse entend suivre la voie du développement durable, elle devra réfléchir à la manière de donner un caractère pluridisciplinaire à l'enseignement, ainsi qu'à la pensée et à l'action économique, politique et sociale. L'objectif de durabilité est atteint quand une société prône la pensée et l'action durables.

Mais quand l'action est-elle durable?

Selon quels critères peut-on reconnaître la durabilité? Il est révélateur de lire pendant quelques semaines des articles de presse et autres commentaires à travers le prisme de

la durabilité. Mais cette lecture est difficile même pour qui-conque a travaillé sur les théories et les critères du développement durable. Elle est plus simple lorsqu'il s'agit de la protection de l'environnement que lorsqu'il s'agit des aspects économique et social. Face à des avis d'experts ou à des analyses de toute évidence scientifiques, il faut avoir l'esprit critique pour se demander, si un projet ou une mesure sont durables et de nature à satisfaire les besoins du présent et ceux du futur, ou s'ils servent uniquement des intérêts particuliers. Je prendrai ci-après deux exemples, l'un tiré de l'économie, l'autre de la protection de l'environnement, pour montrer la difficulté de répondre à une telle question.

La place économique suisse est devenue moins attractive, pouvait-on lire il y a quelque temps dans un journal réputé. Sur quoi repose cette affirmation? Un institut de management établit chaque année un classement des pays, en fonction de critères susceptibles ou non de favoriser l'économie. La faculté d'adaptation du gouvernement et de la population suisses est insuffisante, selon cet institut. En clair, notre pays ne se montre pas suffisamment favorable à la mondialisation. La critique majeure porte toutefois sur le taux de croissance, qui serait insuffisant. Un jugement porté sans qu'aucune réflexion sur la durabilité n'ait été faite.

La croissance mesurée à l'aune du produit intérieur brut ou PIB est un indicateur important de l'économie dans le système MONET. La croissance est de nature à remporter tous les suffrages et passe pour être un facteur important de prospérité économique et donc sociale, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique. Mais la croissance est-elle durable et à quelles conditions? Les quinquagénaires et au-delà se souviennent encore des nombreux débats qui ont eu lieu dans les années 1970, sur les limites de la croissance et des avis alarmistes du Club de Rome, qui attiraient l'attention sur le fait que les ressources de la planète n'étaient pas inépuisables. La croissance coûte aussi des places de travail par suite des mesures de rationalisation et grève les budgets publics en entraînant un accroissement des dépenses sociales. L'impératif de productivité laisse les entreprises plus faibles sur le carreau, crée du stress au travail et des problèmes de santé physique et psychique. La croissance peut nuire à l'environnement si la production ne répond pas à un besoin, ou si elle entraîne le gaspillage de ressources et des nuisances écologiques.

Considérée sous cet angle, la croissance est-elle durable? Ou, en d'autres termes: quel PIB est compatible avec le développement durable? Le PIB n'est-il pas un indicateur pouvant être qualifié de durable pour un secteur de l'économie et de nuisible pour d'autres aspects de la vie? Est-il par conséquent utilisable?

La question des déchets et de leur élimination, qui, en Suisse, est de toute évidence réglée selon les principes de la durabilité, soulève des problèmes du même ordre. Le volume des déchets qui sont incinérés est décroissant,

l'indicateur correspondant traduit donc une amélioration selon MONET. Et effectivement, le comportement de la population en matière de gestion des déchets est exemplaire, car celle-ci trie de grandes quantités de verre, de PET et de papier. Mais c'est aller un peu vite. D'une part, le bilan est tout autre si l'on considère le volume total des déchets, y compris toutes les matières qui sont destinées à être recyclées: ce volume est en effet croissant. D'autre part, des montagnes de matières sont aujourd'hui incinérées, qui pourraient tout aussi bien être recyclées. Ou que l'on n'aurait même pas besoin de produire. Le marché regorge de nos jours de produits et d'emballages sans utilité, ou dont la fabrication requiert beaucoup de matières premières et d'énergie, ou encore dont la durée de vie est trop courte et qui partent trop vite au recyclage. Les produits neufs sont à court ou moyen terme des déchets de valeur, faits de matières premières arrachées à la nature et soustraites du cycle de la production avant d'être détruites. Grâce à un système de gestion bien organisé et coûteux, ces déchets ne traînent pas dans la nature et sont incinérés sans provoquer d'émissions importantes. Le problème est convenablement réglé. Mais cette gestion des déchets correspond-elle à un comportement durable?

Comparons maintenant la situation avec celle du Caire, une ville dont les rues de nombreux quartiers sont jonchées de déchets et d'immondices. L'administration de cette métropole de 17 millions d'habitants n'est pas en mesure de gérer ce problème, même de façon approximative. Et pourtant, le problème des déchets est en grande partie résolu. A Ard el Liwa, un des quartiers les plus pauvres, quelque 5000 ramasseurs d'ordures vivent dans un bidonville en bordure d'une gigantesque décharge: ce sont les Zabalins, qui appartiennent à la minorité chrétienne copte. Le matin, ils font la tournée des quartiers plus riches du Caire et ramassent les ordures. Les femmes et les enfants effectuent le tri. Les déchets alimentaires permettent de nourrir les cochons, tandis que le métal, le verre, le plastique et tout autre matériau recyclable sont soigneusement triés et vendus à des marchands. Plus de 80% des ordures sont ainsi recyclées, un pourcentage qui fait rêver! Les Zabalins ne vont pas dans les quartiers pauvres, car la collecte des ordures n'en vaut pas la peine; l'administration de la ville ne peut pas non plus en venir à bout. On estime à 20% la part des déchets qui s'accumulent dans les lieux publics, au milieu des ruines, dans les arrière-cours et qui viennent grossir les montagnes d'ordures. Néanmoins, il reste bien plus de matières dans le cycle de production qu'en Suisse. L'économie les récupère à des conditions sans doute plus avantageuses que s'il s'agissait de matières premières neuves. Bien sûr, ce système présente des aspects difficilement tolérables, comme le travail des enfants, mais il procure à des milliers de familles de quoi tout juste survivre. Ces travailleurs se sont organisés en communauté solidaire. La ville évite ainsi une charge financière qu'elle ne

pourrait de toute manière pas assumer. Quelle gestion des déchets est à présent la plus durable, celle de Zurich ou celle du Caire?

Le monitoring est indispensable

Les plus de 100 indicateurs de MONET traduisent les efforts qui sont entrepris pour évaluer et mesurer la durabilité de manière globale. Les auteurs de ce système utilisent l'image de la prise de température et font remarquer que prendre la température d'une personne ne suffit pas pour juger de son bien-être. De la même manière, expliquent-ils dans la brochure «Mesurer le développement durable», il faut mettre en place un système comprenant de nombreux indicateurs qui, ensemble, fournissent un aperçu global. L'approche qui consiste à trouver un instrument de mesure dans un spectre plus large est certainement valable. Mais elle ne va pas sans poser de problèmes. Les responsables du projet relativisent eux-mêmes la valeur de ce système: «La prudence doit toutefois rester de mise». Et plus loin: «La conclusion attribuée à un indicateur est toujours le résultat d'une interprétation. Par conséquent, une attitude critique s'impose envers la validité de chaque indicateur.» Il est encore précisé que le système d'indicateurs n'est pas définitif, qu'il est possible d'en intégrer de nouveaux ou d'en supprimer certains en fonction des dernières découvertes.

En passant en revue les données collectées, on s'aperçoit très vite qu'elles ne rendent pas compte de manière suffisamment significative de la situation. Certes, tous les indicateurs ne sont pas aussi anodins que celui qui évalue le comportement de la population en matière de santé et qui considère la proportion d'individus pratiquant des activités qui les essoufflent un peu au moins une demi-heure par jour, ou des activités sportives qui les font transpirer au moins trois fois par semaine pendant vingt minutes. Ou encore cet indicateur qui mesure le taux d'électeurs, quand le taux de participation traduirait bien mieux leur sens de la démocratie. Il est évident que beaucoup de ces indicateurs constituent plutôt un pis-aller à l'heure actuelle et qu'ils servent de point de départ à la compréhension du développement durable. Dans de nombreux domaines, les données qui seraient pertinentes font défaut et/ou elles ne couvrent pas une période assez longue. Certains indicateurs ne figurent encore que comme options, les données correspondantes devant encore être rassemblées. On souhaiterait aussi pouvoir changer certains indicateurs contre d'autres: par exemple, s'agissant du secteur public, remplacer l'utilisation d'Internet par l'accès aux transports publics, ou le nombre de titres de périodique par éditeur par une statistique des articles de fond pour mesurer la diversité de la presse.

Il est néanmoins indispensable d'adopter cette approche d'un monitoring au niveau fédéral. L'urgence qu'il y a

actuellement à pouvoir mesurer le développement durable le montre clairement. Un monitoring systématique offre la garantie de voir la notion de développement durable se préciser et être suivie d'actions conformes à ce principe.

Des indicateurs mesurables mais dont la valeur est toute relative

Les indicateurs de MONET reposent sur des données statistiques, sur des chiffres provenant d'enquêtes et de sondages. Ils sont donc mesurables d'une certaine manière. Mais les statistiques doivent être interprétées avec prudence. Elles montrent un aspect particulier d'un problème sur la base des données disponibles et ne fournissent selon les circonstances que des informations partielles sur une question complexe. Les valeurs statistiques sont unidimensionnelles. La durabilité, elle, est pluridimensionnelle. On peut donc se demander si de telles données sont bien appropriées pour contrôler la durabilité. Les statistiques n'excluent-elles pas des aspects qui, bien que subjectifs d'un point de vue scientifique et moins solidement fondés, n'en seraient pas moins plus significatifs? Les auteurs de la présente étude soulignent que les trois piliers du développement durable – soit l'économique, le social et l'environnemental – ne peuvent pas être considérés isolément. Les indicateurs, en revanche, sont en général attribuables à un seul domaine.

A noter encore que les indicateurs sont centrés sur la Suisse et qu'ils sont définis en fonction des conditions propres à ce pays, des standards et des souhaits d'un pays d'Europe centrale. Or la durabilité de la Suisse n'a pas grand-chose à voir avec l'unité de grandeur «Suisse», contrairement à ce que les statistiques suggèrent. Elle peut tout aussi bien être mesurée dans un quartier, pour un produit ou devoir tenir compte du contexte international. En regard des besoins des pays du Sud, ces indicateurs ne constituent de toute manière pas un étalon. Comme la Suisse ne peut pas vivre isolée du reste du monde, sa durabilité ne doit pas non plus être évaluée à l'intérieur de ses frontières.

Il manque encore une exploitation de ce monitoring qui fournisse plus d'informations. L'état actuel des travaux doit et peut toutefois être accepté comme point de départ. Mais dans quelle direction le système MONET devra-t-il se développer?

Des situations complexes nécessitent des études complexes

La part de marché des produits issus du commerce équitable est l'un des indicateurs pour lequel on ne dispose pas encore suffisamment de données. L'achat de produits du Sud à des prix équitables est pourtant un indicateur important de la durabilité. Combien de produits issus du commerce équitable et d'une production sociale et écologique sont mis sur le marché et achetés par les consommateurs?

Compte tenu de la pression migratoire de plus en plus forte et des tensions sociales qui en résultent en Suisse aussi, un tel indicateur est même plus significatif de la coopération au développement entre le Nord et le Sud que le montant des dépenses de l'Etat dans ce domaine.

La Fondation Max Havelaar et son monitoring de la durabilité sociale, économique et écologique montrent une voie à suivre en matière de développement durable et des moyens de le mesurer. On pourrait tirer des enseignements des expériences faites avec ce commerce pour le monitoring, car celui-ci est à la base même d'un tel commerce. Les produits sélectionnés visent une durabilité complexe et pas seulement écologique puisque, en plus des revenus et de la santé des individus, le projet tend à promouvoir l'entraide et l'initiative personnelle. Les ressources doivent rester dans le circuit. Les producteurs reçoivent l'argent qui leur est dû, argent qu'ils peuvent à nouveau décider d'investir. Le but est de promouvoir le commerce à long terme plutôt que des bénéfices à court terme, ou en d'autres termes un commerce qui écologiquement, socialement et économiquement est supportable pour la société concernée et qui lui offre des perspectives d'avenir.

Le commerce équitable est une réussite et une preuve de l'utilité du développement durable. Les produits de niche n'avaient guère de chances de trouver des débouchés commerciaux, car ils sont plus chers que ceux du marché libre où s'exerce une pression à la baisse des prix. Depuis leur lancement, ils ont cependant conquis des parts considérables de marché. Les bananes vendues dans les magasins suisses proviennent à raison de 25 % du commerce équitable. En Suisse, l'agriculture biologique, qui représentait autrefois une niche, a conquis 10 % du marché des produits agricoles en un temps record et la tendance est encore à la hausse. Elle est même devenue un label pour l'agriculture suisse en crise. Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à acheter de ces produits, que ce soit pour des considérations écologiques ou sociales ou par souci de leur santé.

Pourquoi l'économie suisse ou l'Etat fédéral ne tireraient-ils pas une leçon de Max Havelaar et de l'agriculture biologique? Pourquoi l'appréciation du caractère durable d'un projet ou d'une politique pour la société, l'environnement ou l'économie elle-même ne deviendrait-elle pas un critère déterminant de toute réflexion et de toute action? Nous avons déjà les certificats de qualité et les certificats environnementaux. Une certification de la durabilité globale des entreprises et de leurs produits ou de l'Etat, de ses investissements et de ses dépenses serait de nature à préserver l'avenir.

Vers un contrat social

La politique actuelle de la Suisse n'est pas axée sur la durabilité, mais sur le maintien et l'augmentation du bien-être et sur la croissance économique. Pays pauvre et encore

sous-développé au XIXe siècle, exploré par les touristes britanniques et les écrivains allemands, la Suisse a réalisé des progrès sociaux, économiques et écologiques au XXe siècle. A présent, elle semble rester à un niveau élevé, mais perd de son dynamisme. Ce pays a besoin de recevoir de nouvelles impulsions, la durabilité multidimensionnelle peut les lui fournir.

Le Sommet de Rio et les différents documents adoptés, notamment l'Agenda 21, ont déclenché un processus qui ouvre de nouvelles perspectives au niveau mondial pour explorer des potentialités encore en friche. La résistance de la puissance américaine n'y changera rien. Le phénomène du développement durable continuera sur sa lancée, car il puise dans la multitude des ressources d'une population. La mise en œuvre de l'Agenda 21 peut remplacer des débats et des décrets par des actions et des orientations plus complexes.

Les conventions sur les droits de la personne humaine, sur la biodiversité et contre la discrimination raciale sont extrêmement importantes. Mais la durabilité va plus loin. Elle constitue, avec ses principes et malgré ses lacunes, le premier contrat social mondial à avoir été mis au point et à pouvoir être appliqué indépendamment de toute idéologie et de toute religion. Elle offre des options que les religions et les idéologies ne peuvent pas proposer, car celles-ci se fondent avant tout sur le cloisonnement et l'exclusion. Avec toute la richesse de leurs particularismes et de leurs convictions, les Etats, les communautés, les organisations et jusqu'aux individus peuvent apporter leur contribution dans leur environnement immédiat et dans un contexte plus large.

La durabilité est d'une telle importance pour la communauté mondiale qu'elle peut se concrétiser indépendamment des antagonismes. Elle n'a pas d'antécédents négatifs. Elle peut contribuer de manière décisive à résoudre pacifiquement des conflits et à créer la solidarité. La Suisse n'entend certainement pas rester délibérément à l'écart de ce mouvement. Mais il lui reste encore quelques efforts à faire.

D'autres regards – Commentaires de membres des groupes d'accompagnement

Eine «enkel-verträgliche» Entwicklung für die Schweiz!

Philippe Baltzer, Abteilung für Umwelt des Kantons Aargau

Eine «enkel-verträgliche» Entwicklung der Schweiz: Dieses Bild bringt für mich auf den Punkt, was mit einer Nachhaltigen Entwicklung gemeint ist. Der Schlussbericht des Projektes MONET stellt eine gute Grundlage dar, anhand derer wir uns Gedanken machen können, ob die dargestellte Entwicklung tatsächlich enkelverträglich ist.

Zum vorliegenden Bericht folgende Gedanken:

- Weil jeder Indikator für sich allein dargestellt wird, besteht die Gefahr, dass die Frage der Nachhaltigen Entwicklung nur eindimensional beurteilt wird. Je nach Standpunkt wird die Leserin, der Leser, eine mit dem Indikator dargestellte Entwicklung als positiv oder eher als negativ interpretieren (zum Beispiel die Einbürgerungsquote). Hilfreich sind deshalb die im Bericht aufgeführten Postulate, welche mit dem Indikator verknüpft sind. Sie sind allerdings auch stark mit den Wertvorstellungen des Einzelnen und/oder der Gesellschaft verknüpft.
- Verschiedene Indikatoren sollten in Kombination beurteilt werden. Wenn beispielsweise der Indikator «Internetzugang» eine positive Entwicklung zeigt und gleichzeitig der Indikator «Aktivmitgliedschaften in Vereinen» (vielleicht gerade wegen der erhöhten Nutzung des Internet) sich negativ entwickelt – ist dann das insgesamt eine Nachhaltige Entwicklung?
- Die Indikatoren im Bereich Umwelt zeigen mehrheitlich einen erfreulichen Trend. Trotzdem sind wir noch weit von einer Nachhaltigen Entwicklung entfernt. Nach wie vor brauchen wir zu viele nicht erneuerbare Ressourcen. Unsere Gewässer sind immer noch stärker belastet, als es ihnen auf Dauer zumutbar ist. Die Luft ist noch nicht so sauber, dass sie für alle Menschen in diesem Land keine Beeinträchtigung mehr darstellen würde, und viele Menschen sind einer zu hohen Lärmbelastung ausgesetzt.

Bleibt zu hoffen, dass MONET der Grundstein für eine breite öffentliche Diskussion der Nachhaltigen Entwicklung der Schweiz wird und über längere Zeit in dieser Form weitergeführt werden kann.

Nutzen und Grenzen von Nachhaltigkeitsindikatoren

René P. Buholzer, economiesuisse

Nachhaltige Entwicklung ist ein unscharfes, kontrovers interpretierbares Leitbild, hinter dem unterschiedliche Gesellschaftskonzepte, Weltbilder und Präferenzen stehen können. Der Ruf, Nachhaltigkeit mittels Indikatoren zu operationalisieren, ist deshalb verständlich und nachvollziehbar. Allerdings täuschen die Zahlen und Messdaten von Indikatoren allzu leicht eine Objektivität vor, die nicht erreicht werden kann, da nicht alle Dimensionen der Nachhaltigkeit als gesellschaftliches Phänomen erfasst werden können. Bereits die Auswahl der Indikatoren ist immer mit der Wahl bestimmter theoretischer Deutungen von Problemursachen verbunden. Von den Schwierigkeiten der Interpretation der Indikatoren für sich allein und im Kontext der drei gleichberechtigten Dimensionen der Nachhaltigkeit gar nicht zu sprechen. Eine feste Verankerung von Indikatoren als eine Art Prüfraster zur Messung der Nachhaltigkeit der Schweiz ist vor diesem Hintergrund kaum möglich. Ebenso wenig können Indikatoren unseres Erachtens für die Feinsteuerung oder Evaluation von Politikmassnahmen dienen.

Hingegen können Indikatoren ein nützliches Informationswerkzeug sein. Sie können so eine wichtige Rolle für den gesellschaftlich-politischen Diskurs spielen sowie Wissen und Bewusstsein schaffen. Diese Funktion darf nicht unterschätzt werden, muss doch die Nachhaltige Entwicklung primär als gesellschaftlicher Such-, Lern- und Gestaltungsprozess verstanden werden. *economiesuisse* ist überzeugt, dass es weniger auf ausgeklügelte Indikatorensysteme und Expertengremien ankommt, um auf dem Weg zur Nachhaltigen Entwicklung Fortschritte zu erzielen. Vielmehr kommt es darauf an, die politischen Bedingungen zu schaffen, damit in Wirtschaft und Gesellschaft ein Wettbewerb um zukunftsfähige Lösungen möglich wird. Gesellschaftliche und technische Innovation ist das Schlüsselwort. Es muss deshalb ein Umfeld geschaffen werden, das die Forschungs- und Technologieentwicklung stärkt, die Umsetzung von technologischen Fortschritten gesellschaftlich auch gestattet, lebenslanges Lernen fördert und die Investitionsbereitschaft und damit die Innovationsfähigkeit der Wirtschaft und Gesellschaft insgesamt unterstützt.

Indicatori di sviluppo sostenibile: uno strumento indispensabile per consolidare la sostenibilità

Nicola Cantoreggi, equiterre

Attraverso l'elaborazione di due susseguenti strategie nazionali (1997 e 2002) la Svizzera si è dotata del quadro concettuale di promozione della sostenibilità. Oggi, a più di 10 anni dal Summit di Rio, è tuttavia indispensabile sviluppare una nuova fase nella quale adeguati strumenti consentano di misurare l'evoluzione avvenuta su questo terreno. È la complessità stessa del concetto di sviluppo sostenibile che richiede la dimostrazione rigorosa dei progressi compiuti e l'indicazione di ciò che ancora deve essere migliorato.

Gli indicatori MONET rispondono in modo globalmente adeguato a questa esigenza poiché offrono, nell'ambito di una visione d'insieme coerente, un'istantanea soddisfacente della situazione, in tutti i settori tematici. Il ponderoso sistema elvetico non è tuttavia in grado di evitare una delle principali difficoltà tipiche dei sistemi d'indicatori esistenti: la coniugazione di un monitoraggio chiaro ed esauritivo di tutti gli ambiti pertinenti con la capacità d'informare in modo sintetico e comprensibile tutti i potenziali utilizzatori, due necessità inderogabili.

Al suo stadio di sviluppo attuale MONET offre una prima base già fortemente strutturata utile ad individuare le tendenze attuali in materia di sostenibilità, pur lasciando all'utilizzatore ampie possibilità di trarre le conclusioni del caso in materia di politica economica, sociale ed ambientale. Per il futuro sarebbe opportuno favorire un'articolazione più serrata tra indicatori di sviluppo sostenibile e politiche pubbliche della Confederazione.

Dapli globalisaziun per noss rapport

Steivan Defilla, seco, Secretariat da stadi per l'economia

La dumonda che stoppia vegnir respundida da quest rapport è bain quella, sche la Svizra sa chatta sin la buna via u betg. Senza dubi è il rapport vegnì elavurà cun grond quità e cun tut las conuschientschas che stattan actualmain a disposiziun. Ma i fiss memia baud da trair la conclusiun che nus avessan già chattà la risposta a la dumonda iniziàla. La necessitad da ponderar e scriver davart la duraivladad è naschida d'ina cruschada da duas axas: l'emprima sa numna lunga durada. Betg pli la politica, mabain l'istorgia duai definir noss orizont temporal. Per nus Ruman-tschs, che avain pudì festivar avant paucs onns il giubileum da 2000 onns da nossa esistenza, sumeglia il svilup modern in exercizi da pumpiers, dal qual nus faschain oz la critica. Or da la perspectiva temporala furnescha quest rapport infurmaziuns impurtantas davart svilups fallads e reussids. L'autra axa sa numna globalisaziun. Tge nizzegiassi, sche mo il 190avel stadi cun sia quota dad 1 promil da l'entira populaziun dal mund faschess urden en ses iert? Per blers puncts dal rapport na datti anc nagina cumpare-

gliabladad internaziunala. Eran nus memia optimists? Malgrà quai nun essan nus ambizius avunda, pertge che per promover la duraivladad na ston las indicaziuns betg mo esser cumparablas, mabain integradas sin plaun internaziunala. Ina intensitad d'energia diminuìta (cifra 25.4 dal rapport) en in pajais p.ex. po vegnir considerata pir lura scotala, sch'ins po cumprovar il medem temp ch'i na vegn importà en quest pajais dapli energia grischa en furma da products intensivs d'energia. Il concept approvà sin plaun internaziunala, sin il qual noss rapport sa basa, na tanscha però betg per registrar quests entretschaments internaziunals dal mund modern. Noss rapport dovra dapli globalisaziun!

Vielseitigkeit als Stärke und Schwäche des Systems

Peter Farago, Landert Farago & Partner

Die Erarbeitung von Indikatoren erlebt in der Schweizer Politik auf allen Ebenen einen erfreulichen Aufschwung. Das MONET Indikatorensystem bildet dabei einen Höhepunkt – sowohl in Bezug auf die thematische Breite wie auch in Bezug auf die Gründlichkeit und Professionalität der Erarbeitung. Dem aus drei Bundesämtern zusammengesetzten Team gebührt grosse Anerkennung für seinen Einsatz.

Das MONET Indikatorensystem präsentiert sich als eine neue Form statistisch orientierter gesellschaftlicher Berichterstattung. Seine wichtigste Stärke ist die inhaltliche Vielseitigkeit. Die 26 thematischen Bereichen zugeordneten rund 120 Indikatoren werden bei der Formulierung bereichsspezifischer Politiken hilfreiche Dienste leisten.

In der Vielseitigkeit liegt aber auch eine Schwäche des Systems: Die anregende thematische Breite hinterlässt bei den Lesenden eine gewisse Ratlosigkeit in Bezug auf das übergeordnete Ziel, nämlich die Beurteilung des Standes der Nachhaltigkeit insgesamt. Wie weit ist die Schweiz auf dem Weg zu einer Nachhaltigen Lebens- und Wirtschaftsweise vorangeschritten? Wo muss sie noch weiter gehen? Und wie?

Antworten erschliessen sich nicht unmittelbar. Die Bildung eines oder mehrerer Sammelindikatoren zu den wichtigsten Dimensionen der Nachhaltigen Entwicklung ist deshalb ein aus dem MONET System sich ergebendes Desiderat, das als nächster Schritt einzulösen ist. Vergleichbar volkswirtschaftlichen Kenngrössen (BIP, Preisindex etc.) sollten diese Indikatoren auf aggregierter Stufe eine Beurteilung des erreichten Standes in Sachen Nachhaltigkeit und ein Monitoring von dessen Veränderung ermöglichen.

Daten für Taten!

Sonja Kahlmeier, Institut für Sozial- und Präventivmedizin der Universität Basel

MONET zeigt, dass gerade auch die reiche und hoch industrialisierte Schweiz noch weit von der Nachhaltigkeit

entfernt ist. Obwohl die ökonomischen Kennzahlen eine weitgehend positive Entwicklung zeigen, bestehen noch grosse Ungleichheiten zwischen Mann und Frau bezüglich beruflicher Stellung und Einkommen, und die Zahl der «Working Poor» hat zugenommen. Während die Ausgaben für Bildung, Forschung und Entwicklung stagnieren, haben 20% der 15-Jährigen nicht einmal grundlegende Lesefähigkeiten. Trotz Zunahme liegt der Anteil der Umweltsteuern tiefer als in der EU und die öffentliche Entwicklungshilfe stagniert weiterhin unter den angestrebten 0.4% des Bruttosozialprodukts.

Die Indikatoren sind dort am aussagekräftigsten, wo Bezüge zu anderen Themenbereichen entstehen. Ein Beispiel sind die stetig wachsenden Verkehrsleistungen im Personen- und Güterverkehr (mit sinkendem Anteil des öffentlichen Verkehrs), der steigende Endenergieverbrauch und die Luftbelastung. In diesem Zusammenhang fallen auch die steigenden Gesundheitskosten auf, die wiederum in Verbindung zum Rauchverhalten und der mangelnden körperlichen Aktivität, aber auch dem geringen Anteil der für Gesundheitsförderung eingesetzten Mittel stehen.

Die Nützlichkeit von Datenerhebungen wie zum Beispiel der Gesundheitsbefragung würde durch eine Geokodierung der Daten deutlich zunehmen, würde dies doch die Verknüpfung mit anderen Informationen wie der Lärmbelastung erlauben. Erst solche Querbezüge zeigen die Handlungsmöglichkeiten auf. Diesbezüglich sind auch spezifisch «schweizerische» Indikatoren zentral. MONET hat den Mut gehabt, wo nötig Neues zu entwickeln, beispielsweise im Bereich «Gesundheit». Gleichzeitig wurde der internationale Bezug weitmöglichst gewahrt, um das politisch wichtige Benchmarking zu ermöglichen.

Die Herausforderung wird nun die Koordination zwischen MONET und anderen Indikatorensystemen wie dem Observatoire de santé, Indikatoren für Politikcontrolling oder internationalen Systemen wie den Environmental Health Indicators der WHO sowie die laufende Weiterentwicklung des Systems sein, damit MONET eine Sammlung von «Daten für Taten» bleibt.

Was nützen Indikatorensysteme für die Beurteilung der Nachhaltigkeit eines Landes?

Hans-Jörg Lehmann, Bundesamt für Landwirtschaft

Ein nationales Indikatorensystem wie dasjenige von MONET erlaubt, Vergleiche einzelner Wirtschaftssektoren mit der nationalen Entwicklung der Nachhaltigkeit anzustellen. So wird es beispielsweise möglich, die nationale Entwicklung des Agrarsektors derjenigen der Schweiz gegenüberzustellen. Dies dient insbesondere zur frühzeitigen Aufdeckung von gegenteiligen Entwicklungen und somit eines möglichen Kohärenzproblems.

Im Agrarbereich hat der Bundesrat in einer speziellen Verordnung festgehalten, dass die Nachhaltigkeit in der Land-

wirtschaft regelmässig zu beurteilen sei. Dem wird seit zwei Jahren in den Agrarberichten nachgekommen. Die Abstimmung mit dem Indikatorensystem MONET war eine Notwendigkeit und ist gut gelungen. Die Weiterentwicklung ist vorzusehen.

Monitoring ist eine Darstellung von Entwicklungen. Für das bessere Verständnis der Zusammenhänge und die Herleitung des Handlungsbedarfs müsste eine stärkere Hierarchisierung und Gruppierung der Indikatoren vorgenommen werden. Es sollte mindestens unterschieden werden zwischen Indikatoren, die Aussagen zu Politikprogrammen wie der Agrarpolitik oder der Gesundheitspolitik machen, und Indikatoren, die Auskunft geben über die Auswirkungen bei den Politikadressaten. Ebenso sollten weitere Anstrengungen unternommen werden, die gleichwertige Interpretation von Kennzahlen mittels eines Kriterienrasters zu verbessern.

Vor lauter Bäumen den Wald nicht sehen?

Samuel P. Mauch, Mauch Consulting

117 Nachhaltigkeits-Indikatoren, gegliedert in 26 gesellschaftliche, ökonomische und ökologische Themen, sind notwendiges Statistikmaterial, zunächst ohne sichtbare Aussagekraft, ob (inwiefern) die Schweiz nachhaltig, das heisst, zukunftsfähig sei. Die 117 Erläuterungen geben punktuelle Hinweise: Welche Bedeutung wurde jedem Indikator beigemessen für das 1992 in Rio de Janeiro international vereinbarte Konzept der Nachhaltigen Entwicklung NE? Diese stark aufgegliederte Informationsflut ist noch keine taugliche Basis für die wertende Beurteilung wie nachhaltig wir uns verhalten. Bestenfalls geben Zeitreihen und internationale Vergleiche punktuelle Aufschlüsse über Trends und wo wir relativ stehen – aber immer nur gemessen an «einzelnen Details». Sie beschreiben viele Bäume, aber nicht den Wald.

Diese Statistik ist (nur) insofern urteilend, als sie die als relevant gewürdigten Indikatoren ausgewählt hat. Sie beantwortet aber die politische Frage insgesamt nicht. Dazu sind Interpretationen, Gewichtungen, zusammenfassende Indikatoren unerlässlich. Der Bericht kann also nur eine Grundlage für solche Interpretationen sein.

Sehr unterschiedliche Folgerungen sind aus den Indikatoren zu ziehen, je nachdem ob man primär die (vielen) lokal/national relevanten NE-Aspekte (zum Beispiel Gesundheit, Siedlungsfläche, lokale Umweltqualität) betrachtet, oder aber die (wenigen) global relevanten wie Treibhausgasemissionen, Verbrauch nicht erneuerbarer Energien, die Beanspruchung landwirtschaftlicher Flächen und so weiter. Während die Schweiz im ersten Fall vergleichsweise günstig abschneidet, ist sie nach der zweiten Betrachtungsweise klar nicht nachhaltig. Denn der schweizerische Lebensstil ist mit Sicherheit nicht auf die ganze Welt übertragbar. Konflikte um knappe und extrem

ungleich verteilte Ressourcen, um Wasser, um Öl, gefährden den Weltfrieden.

Carte, boussole et altimètre

Gabrielle Nanchen, Fondation pour le développement durable des régions de montagne

Lorsqu'on entreprend une longue marche on met dans son sac à dos un certain nombre de choses: une carte de géographie précise et complète, un guide de randonnée qui fournira des indications utiles sur les noms de lieux et autres jalons balisant la route, une boussole, un altimètre ou quelque autre appareil plus sophistiqué. Ces documents et instruments sont indispensables au marcheur pour lui permettre de progresser en direction du but qu'il s'est fixé, dans le temps dont il dispose et en empruntant le meilleur tracé.

Il en va exactement de même pour le développement durable, cette démarche dans laquelle s'engage la population d'un territoire donné, afin d'améliorer sa qualité de vie tout en ménageant les ressources nécessaires à la génération future pour satisfaire ses propres besoins.

Mais il arrive que le randonneur doive traverser une région pour laquelle n'existe pas encore de carte à grande échelle. Sa réaction dépitée, conjuguée à celle de beaucoup d'autres, suscitera, on l'espère, une intervention des décideurs politiques qui feront en sorte que les choses changent.

C'est pareil à nouveau pour le développement durable. La liste des indicateurs MONET est comme une carte où figurent encore des terrae incognitae. Dans les domaines de l'économie, de l'environnement et de la santé, les responsables du projet ont pu trouver presque toutes les données statistiques nécessaires. Il n'en va malheureusement pas de même en ce qui concerne les thèmes de la cohésion sociale, de l'identité culturelle ou encore de la participation des acteurs au processus de développement durable.

C'est non seulement par ce qu'elle offre mais par ses lacunes mêmes qu'une liste d'indicateurs est un outil dont on ne saurait se passer pour faire avancer la cause du développement durable.

Indicateurs – Spuren unseres Handelns

Christoph Ritz, ProClim- Forum for Climate and Global Change

Auch wenn wir als Individuen unseren Planeten Erde als riesig gross erfahren, ist die Menschheit als ganzes heute mehr als eine vernachlässigbare Störung von dessen Gleichgewicht. Beunruhigend sind solche Veränderungen besonders dann, wenn trotz grosser Störung die Auswirkungen noch kaum messbar sind. Ein typisches Beispiel ist die Verbrennung fossiler Energieträger, welche das Klima der Erde global verändern. Einmal emittiert, bleibt das CO₂

sehr lange in der Atmosphäre und akkumuliert sich wie in einem Waschbecken mit verstopftem Abfluss. Gleichzeitig verändern sich mit wachsender Globalisierung über Jahrhunderte gewachsene Gesellschaftsstrukturen. Die Veränderungen beeinflussen sich überdies gegenseitig. Erkennen wir die zentralen Veränderungen? Ziehen wir daraus die richtigen Schlüsse und setzen wir diese auch wirkungsvoll um?

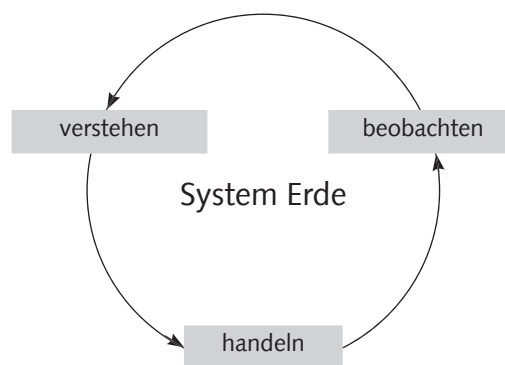
Da wir nicht in die Zukunft sehen können und nicht alle die Lebensqualität bedrohenden Grössen heute schon kennen, wurden im Projekt MONET rund 150 Indikatoren definiert. Sie messen nicht nur kritisch erscheinende Veränderungen, sondern auch Faktoren, welche unser Leben lebenswert machen. Die Indikatoren sind ein integraler Teil unserer Entscheidungsfindung, welche drei Elemente umfasst:

Wissen über kritische Faktoren und die wichtigsten Prozesse;

Handeln, um die erkannten Antriebskräfte von kritischen Veränderungen zu entschärfen;

Beobachten, um zu erfahren, ob die Handlungen auch zu den erwarteten Korrekturen führen und als Indikator für fehlendes Wissen.

Anhand der Indikatoren wird auch rückblickend beurteilt werden können, ob wir heute verantwortungsvoll gehandelt haben. Die Beobachtung von Indikatoren ist daher ein zentraler Bestandteil unserer Geschichte.



Ist die Stadt Zürich nachhaltiger als der Rest der Schweiz?

Karin Schulte, Fachstelle für Stadtentwicklung der Stadt Zürich

In der Stadt Zürich ist die Wertschöpfung pro Kopf höher als im gesamtschweizerischen Durchschnitt. Auch die allgemeine Lebenszufriedenheit ist überdurchschnittlich. Sogar die Treibhausgasemissionen pro Kopf sind gemäss den existierenden Hochrechnungen tiefer. Ist die Stadt Zürich deshalb nachhaltiger als die Durchschnittsschweiz?

Vermutlich nicht. Derartige Betrachtungen greifen zu kurz. Die Stadt Zürich hat innerhalb der Schweiz als

Wirtschaftszentrum und dichter Siedlungsraum eine spezielle Aufgabe. Die meisten vom Bund – und gleichartig auch von der Stadt Zürich verwendeten – Indikatoren bilden gerade diese – auch international immer wichtiger werdende – Arbeitsteilung nicht korrekt ab: Die «Nachhaltigkeitsbilanz» der Exporte und Importe wird nicht berücksichtigt.

Wir könnten jubilieren, weil die Energieintensität der Produktion in der Schweiz sinkt. Wer sagt uns aber, dass sie nicht deshalb sinkt, weil wir alle energieintensiven Güter importieren und nicht mehr selber herstellen?

Wir könnten stolz sein, weil unsere Arbeitsproduktivität auf einem hohen Niveau immer noch weiter steigt. Wer sagt uns aber, dass der Produktivitätsgewinn nicht zu Stande kommt, weil wenig wertschöpfungsintensive Tätigkeiten ins Ausland exportiert werden oder ein kluges Steuersystem dafür sorgt, dass den Unternehmen Vorteile entstehen, wenn sie die global erwirtschafteten Gewinne in der Schweiz anfallen lassen?

Der Verdacht liegt nahe, dass viele der Positivmeldungen bei den Indikatoren auf derartigen Effekten beruhen, im Gegenzug die eher negativeren Meldungen gerade bei den umweltseitigen Indikatoren eher noch düsterer ausfallen würden, wenn die Bilanz der Importe und Exporte einbezogen würde. Hinweise dazu finden sich im vorliegenden Bericht.

Die heutige Entwicklung beruht auf zwei wichtigen Faktoren: Einerseits auf dem globalen Wohlstandsgefälle und andererseits auf dem niedrigen Preis für Energie, welcher Transporte so günstig macht. Die daraus folgende Übernutzung der natürlichen Ressourcen und die globale Chancenungleichheit können nicht von Dauer sein. Die Schweiz befindet sich also auf dem Weg zur Nachhaltigkeit, wenn eine Veränderung dieser beiden Faktoren nicht die hiesige wirtschaftliche Entwicklung gefährdet und die Gesellschaft nicht in Gewinner und Verlierer spaltet.

Indikatorensysteme – ein Mittel gegen Beliebigkeit im Nachhaltigkeitsdiskurs

Otto Sieber, Pro Natura

Das Konzept der Nachhaltigkeit ist noch keine zwanzig Jahre alt. Der offene Begriff, das komplexe Konzept und das Bestreben unterschiedlichster Interessengruppen, es für ihre Zwecke zu nutzen, haben zu einer Beliebigkeit im Umgang mit dem Begriff geführt. Indikatorensysteme sind ein Mittel gegen diese Beliebigkeit.

MONET ist das erste Indikatorensystem für die Schweiz mit statistisch verlässlichen, nach Postulaten geordneten Daten. Die 117 vorgelegten Indikatoren sind eine wahre Fundgrube. Sie ermittelt und zusammengeführt zu haben, ist die Pioniertat des Projekts MONET.

Natürlich hat das System Lücken. Viele Indikatoren beruhen auf ein- beziehungsweise erstmaligen Erhebungen. Hier erhoffe ich mir eine stimulierende Wirkung von

MONET, die darin besteht, künftige Erhebungen zu initiieren. Die Biodiversität ist mit drei Indikatoren erneut peinlich dürftig weggekommen. Das ist kein Vorwurf an MONET, sondern bloss die erneute Feststellung, dass in diesem Bereich zwar hunderte von Spezialarbeiten vorliegen, aber zu wenig statistisch verwertbares Material. Es ist zu hoffen, dass das angelaufene Biodiversitätsmonitoring hier abhilft.

Seriosität und statistische Verlässlichkeit sind die Markenzeichen von MONET. Ein solches System ist eher schwerfällig. Es bedarf eines grossen Aufwands, sich aus der geballten Information ein Bild zu machen. Andere Indikatorensysteme wie zum Beispiel der ökologische Fussabdruck, den die Umweltorganisationen verschiedentlich verwendet haben, sind plakativer. Dafür kann man endlos streiten, was wie miteinander verrechnet wird. Es braucht wohl beides, damit der Nachhaltigkeitsdiskurs nicht ins Beliebigkeitsabwärtst. Es braucht wohl beides, damit der Nachhaltigkeitsdiskurs nicht ins Beliebigkeitsabwärtst.

La Suisse et l'Etat de Genève

Jean Simos, Direction générale de la santé, Etat de Genève

La loi genevoise sur l'action publique en vue du développement durable (loi sur l'Agenda 21), votée en mars 2001, stipulait, dans son article 10, que «l'Etat favorise l'élaboration et la diffusion d'indicateurs de développement durable reconnus permettant des comparaisons dans le temps et dans l'espace ainsi que la définition d'objectifs quantifiés».

Sous la houlette du service cantonal du développement durable, un groupe de travail interdépartemental et un mandataire externe, l'association equiterre, ont travaillé, de l'automne 2001 au printemps 2003, à la conception d'un tel système d'indicateurs. Une des lignes directrices qui ont guidé cet important travail était de préserver au maximum la comparabilité du système genevois avec le système en cours d'élaboration au même moment par le projet fédéral MONET, mais aussi avec le système expérimental pour les cantons développé sous mandat de l'office fédéral du développement territorial. Le modèle choisi est un modèle à composantes (environnement, social, économie, gouvernance), affiné par la définition d'indicateurs transversaux.

Une série large de 75 indicateurs a été définie, destinée à couvrir de manière large toutes les dimensions du développement durable en vue d'un usage plus technique. De même, une série restreinte de 33 indicateurs a été extraite de la série large à des buts d'information et d'ordre stratégique. Leurs répartitions sont les suivantes (entre parenthèses, les chiffres pour la série restreinte): à dominante environnementale: 9 (4); à dominante sociale: 16 (5); à dominante économique: 5 (4); interface environnement-social: 11 (5); interface environnement-économie: 6 (2); interface social-économie: 13 (5); interface environnement-social-

économie: 4 (3); gouvernance: 11 (5).

La comparabilité du système genevois, de part certaines thématiques (marché intérieur, commerce international, production) et problématiques (échelle, récolte de données) propres au niveau fédéral, ne peut être que partielle. Néanmoins, un nombre significatif d'indicateurs identiques (14) ou similaires (15) existe.

Lücken bei der ökologischen Tragfähigkeit und der globalen Nachhaltigen Entwicklung

Daniel Spreng, Centre for Energy Policy and Economics, ETH Zürich

Beim Betrachten der Zeitreihen der Indikatoren ist mir Folgendes aufgefallen:

- Viele Indikatoren verändern sich nur wenig über die dargestellte Zeitperiode. Dies ist wohl weniger ein Zeichen von Erstarrung, als ein Resultat des Umstandes, dass sich Vieles naturgemäss nur langsam verändert.
- Die durch die Zeitreihen deutlich gemachten, schnellen Veränderungen stehen fast alle in Zusammenhang mit der Zunahme von Haushalteinkommen, Produktion und Konsum, dem Zusammenrücken der Weltgemeinschaft und technischen Veränderungen im Bereich der Informatik.
- Auch politische Programme im Bereich Umwelt und Energie haben zum Teil deutliche Veränderungen zur Folge (Indikatoren der Luft- und Wasserverschmutzung und Anteil des Erdöls am Gesamtenergieverbrauch). Diese Veränderungen sind aber, in meiner Einschätzung, bezüglich Nachhaltigkeit weniger bedeutend als die oben genannten autonom ablaufenden, schnellen Veränderungen.

Es haben nicht nur BFS, BUWAL und ARE zur vorliegenden Sammlung von Indikatoren beigetragen, sondern auch Experten aus vielen andern Bundesämtern. Dass die Bundesverwaltung ein solches Gemeinschaftswerk zustande brachte, ist bemerkenswert und wird für die zukünftige Verwendung des Indikatorensystems wichtig sein. Das gewählte Vorgehen hat aber auch dazu geführt, dass alarmierende Aussagen und Darstellungsformen gemieden wurden; so zum Beispiel der «ökologische Fussabdruck», der «zeigt», dass die ökologische Tragfähigkeit schon seit Jahren um ein Vielfaches überschritten ist. Vielleicht hilft die geplante Publikation von Flaggschiffindikatoren, dem Werk etwas mehr Profil zu geben.

Interessiert man sich für die Rolle der Schweiz in der globalen Nachhaltigen Entwicklung, so findet man im vorliegenden Werk nicht viel. Die Schweiz ist eines der reichsten Länder mit bei weitem der höchsten Dichte von multinationalen Unternehmen. Was bedeutet dies für die globale Nachhaltigkeit? Wie wirken sich unsere Positionen in

Sachen Zölle für Landwirtschaftsgüter und Patentschutz für Medikamente aus? Gibt es Indikatoren, welche Technologieentwicklungsleistungen, Technologieexporte und die Ausbildung von Studierenden aus Entwicklungsländern am Postulat der Nachhaltigkeit messen?

Wozu Indikatoren der Nachhaltigkeit?

Christian Suter, Institut de Sociologie, Université de Neuchâtel

Was zeigen uns die Indikatoren von MONET? Zum Beispiel: In der Ausbildung sind die Frauen im Aufwind: Die Bildungsbeteiligung der Frauen nähert sich stetig derjenigen der Männer an (Indikator: erwartete Schulbesuchsdauer nach Geschlecht). Aber: Frauen beziehen bei gleicher Ausbildung, bei gleichem Anforderungsniveau und bei gleicher beruflicher Stellung ein niedrigeres Gehalt (Indikator: Lohnunterschiede zwischen Frauen und Männern). Oder: Als Folge der Zunahme des Strassenverkehrs hat sich der Energieverbrauch pro Person im Verkehr in den vergangenen dreissig Jahren kontinuierlich erhöht (Indikator: Endenergieverbrauch im Verkehr). Gleichzeitig haben sich jedoch die CO₂-Emissionen pro Personenkilometer verringert (Indikator: CO₂-Intensität des motorisierten Individualverkehrs).

Wozu solche statistische Kennziffern? Diese Indikatoren geben uns Auskunft über den Stand der Nachhaltigen Entwicklung in der Schweiz. Sie stellen Faktenwissen zur Verfügung – nicht nur für die Politik und die Medien, sondern für alle Bürgerinnen und Bürger. Sie zeigen, was – gemessen an unseren Zielen – erreicht werden konnte und wo ein Handlungsbedarf besteht. Chancengleichheit zwischen den Geschlechtern in der Ausbildung und auf dem Arbeitsmarkt, die Minimierung der Umweltbelastung und des Verbrauchs nicht erneuerbarer Energieressourcen sind solche zentrale Anliegen einer Nachhaltigen Entwicklung.

Die genannten Indikatoren zeigen uns die Vielfalt aber auch die Widersprüchlichkeit vieler Entwicklungen. Deshalb braucht es solche Indikatoren. Weil sie uns zum Nachdenken anregen über unsere Gesellschaft, über unser alltägliches Verhalten und über die zukünftige Welt, die wir unseren Kindern und Nachkommen hinterlassen wollen.

La Suisse n'est pas sur la bonne voie

Denis Torche, Travail.Suisse

Si la Suisse a pris conscience du développement durable, les indicateurs montrent qu'elle n'en est pas sur la voie. Une des causes principales de cela tient au fait que notre capacité à produire des biens avec moins de ressources est annihilée par l'augmentation de la consommation et l'utilisation effrénée de l'espace. Le problème de la mobilité est significatif à cet égard: malgré une amélioration de l'efficacité énergétique, la consommation d'énergie pour les transports affiche entre 1980 et 2000 une hausse de quelque 70%.

On sait aussi qu'un obstacle au développement durable est la pauvreté. Il est dès lors préoccupant de voir que le nombre de working poor a augmenté en Suisse tout comme les inégalités sociales.

Une politique de plus grande justice sociale et le chamboulement des conditions cadres pour encourager bien davantage procédés et produits respectueux de l'environnement sont deux mesures parmi les plus importantes qu'il faut prendre pour concrétiser les postulats du développement durable.

Au niveau international, la libéralisation des marchés favorise une exploitation accrue des ressources naturelles et l'intensification accrue des échanges crée une pression supplémentaire sur l'environnement. L'internalisation des coûts externes dans les prix des marchandises doit donc devenir réalité.

Les indicateurs sont très utiles pour mesurer la durabilité de la Suisse et permettre l'intervention politique pour prendre les mesures qui s'imposent. Il faudra veiller à ce que le système suisse de monitoring contribue à donner une vue d'ensemble que la vision plus rapprochée n'occulte pas. Une certaine hiérarchisation des indicateurs doit donc être recherchée.

Regelmässige Rechenschaftsablage als nächster Schritt

Ursula Ulrich-Vögtlin, Bundesamt für Gesundheit

Mit der Palette der ausgewählten Indikatoren haben wir in der Schweiz ein gutes Instrument in der Hand, um die Entwicklung des Landes in Bezug auf die Nachhaltigkeit zu beurteilen. Trotzdem müssen noch einige Anstrengungen gemacht werden, damit gewisse Indikatoren tatsächlich realisiert werden können.

Zum Beispiel gibt der Indikator «Sozialer Gradient der Lebenserwartung in guter Gesundheit» mehr Informationen über die Nachhaltige Entwicklung in unserer Gesellschaft als der Indikator «Lebenserwartung in guter Gesundheit», da er auch die Verteilung des Gutes «Gesundheit» in der Bevölkerung widerspiegelt. Nur wenn sich die Lebenserwartung aller Teile unserer Bevölkerung bei guter Gesundheit erhöht, können wir mit gutem Gewissen von einer Entwicklung in Richtung von mehr Nachhaltigkeit sprechen.

Das Instrument zur Messung der Nachhaltigen Entwicklung ist mit MONET vorhanden. Nun geht es darum, dieses auch einzusetzen. Mit dem Setzen von Zielen in den verschiedenen Politikbereichen wird ein erster Schritt getan. Ein weiterer ist die regelmässige Rechenschaftsablage und Darstellung der Entwicklung wie es zum Beispiel Grossbritannien mit seinem Quality-of-Life-Barometer jährlich macht.

So wird offenkundig, in welchen Bereichen die Entwicklung in Richtung mehr Nachhaltigkeit in unserem Land geht und wo noch vermehrte Anstrengungen unternommen werden müssen.

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>N° à composer</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

La Liste des publications mise à jour régulièrement, donne davantage de détails sur les divers moyens de diffusion. Elle se trouve sur Internet à l'adresse [>>Actualités>>Nouvelles publications](http://www.statistique.admin.ch).

Développement durable et disparités régionales

OFS, OFEFP, ARE (éd.): MONET Rapport final – Méthodes et résultats, Neuchâtel, 2003 (47 pages), 7 francs. N° de commande: 310-0300, ISBN 3-303-21007-1

OFS, OFEFP, ARE (éd.): Mesurer le développement durable: Un aperçu de MONET – le système suisse de monitoring, Neuchâtel, août 2002 (28 pages), gratuit. N° de commande: 517-0200, ISBN 3-303-21001-2

OFS, OFEFP (éd.): Le développement durable en Suisse – Eléments pour un système d'indicateurs, Neuchâtel, 1999 (111 pages), 15 francs. N° de commande: 310-9900, ISBN 3-303-02049-3

Ces publications ainsi que des informations détaillées sur les indicateurs du développement durable sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: <http://www.monet.admin.ch>

Publications de l'OFEFP

Toutes les publications de l'OFEFP sont disponibles

- sous www.buwalshop.ch; les dernières publications sont téléchargeables au format PDF;
- ou à l'adresse Internet générale de l'OFEFP www.environnement-suisse.ch; sur ce site, les derniers communiqués de presse et de nombreuses informations spéciales sont également disponibles.

OFEFP, documentation, 3003 Berne, fax 031 324 02 16
Norbert Ledergerber, tél. 031 324 78 30

Publications de l'ARE

L'aménagement du territoire dans la pratique

Ce dossier de l'office fédéral du développement territorial (ARE) montre au moyen de 17 exemples provenant des trois régions linguistiques les effets positifs de l'aménagement du territoire. Des textes simples, frappants et attrayants fournissent des informations concrètes sur le sujet. La publication est un matériel didactique idéal pour les écoles (7^e-8^e année), mais elle est également une lecture intéressante pour tous ceux qui souhaitent s'informer de manière agréable des processus du développement territorial.

N° de commande: 812.015 f (français) prix CHF 15.75 plus frais d'envoi
BBL, Distribution des publications, 3003 Berne. www.bbl.admin.ch/fr/bundespublikationen

La Suisse est-elle sur le chemin du développement durable? Quelle a été l'évolution de ces dernières années? Quels sont les développements positifs et négatifs, où se situent les carences et les potentiels? Quelles seraient les actions à engager prioritairement?

Cette publication présente un système d'indicateurs destiné à apporter des réponses, ou des éléments de réponse à ces questions. Plus de 100 indicateurs, groupés en 26 thèmes, fournissent, pour la première fois, une vue globale de la Suisse sur le chemin du développement durable, dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.

Quatre journalistes analysent et commentent l'évolution du développement durable en Suisse à la lumière de ces indicateurs. Ces commentaires représentent une première application concrète du système d'indicateurs. Enfin, les réflexions d'expertes et d'experts associés au projet apportent un éclairage différencié sur le développement durable lui-même ainsi que sur les potentiels et les limites du système d'indicateurs présenté ici.

N° de commande:
517-0300

Commandes:
Tél.: 032 713 6060
Fax: 032 713 6061
E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix:
12 francs

ISBN 3-303-21008-X